

LUTOPIK

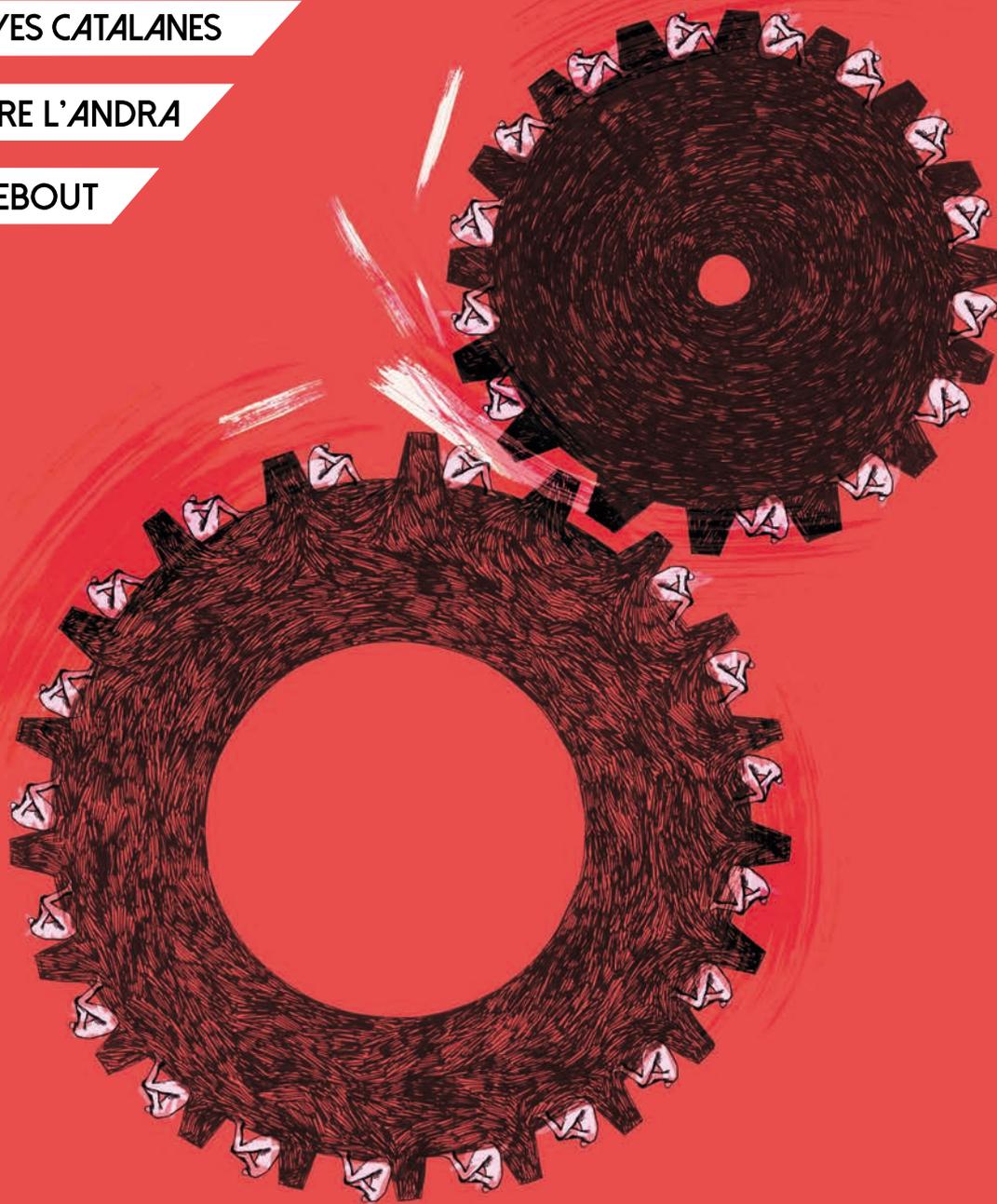
Magazine trimestriel - Numéro 11 - Été 2016 - 4 €

LE BUSINESS DE LA COMPENSATION

COOPÉRATIVES CATALANES

BURE CONTRE L'ANDRA

BD : NUIT DEBOUT



REGARDS SUR LE TRAVAIL



SOMMAIRE

4. SE FORMER À DES PRATIQUES AGRICOLES ET POLITIQUES

DOSSIER TRAVAIL

6. QUEL HORIZON POUR LE TRAVAIL ?

9. 1906. CATASTROPHE, GRÈVES ET MINISTÈRE

10. ENTRETIENS AVEC LES SOCIOLOGUES DANIELÉ LINHART ET IRÈNE PEREIRA

14. MÉDECINE DU TRAVAIL : MALGRÉ LA PRESSION, PROTÉGER LES SALARIÉS

17. RÉCIT D'UN BURN-OUT

22. TANT QUE ÇA ROULE !

24. CONSTRUIRE DES MURS POUR RECONSTRUIRE SA VIE

26. LIBÉRONS L'OISIVETÉ !

28. LE SALAIRE À VIE, UNE AUTRE IDÉE DU TRAVAIL

30. « ON NE TRAVAILLE PAS À LONGO MAÏ, ON Y VIT »

33. LU DANS LA PRESSE

34. PORTFOLIO : WESH GROS

DOSSIER CATALOGNE

39. LA COOPÉRATIVE INTÉGRALE CATALANE

42. LES NÉOCOMMUNAUTAIRES DE CANTONAL

44. PORTRAIT : ESTELLE LE TOUZÉ

46. À BURE, LA RÉSISTANCE ANTINUCLÉAIRE SORT DU BOIS

48. LE BUSINESS DE LA COMPENSATION

52. LES NUITS DEBOUTS EN BANDE DESSINÉE

Édité par l'association Lutopik Magazine · 2 Sous-la-Côte 25340 Fontaine-lès-Clerval · Imprimé par Le Ravin Bleu · 7 rue Marie Pia 91480 Quincy-sous-Sénart

Directeur de la publication : Guillaume Clerc · Directrice de la rédaction : Sonia Pignet ·

N° CPPAP : 1017 G 91975 · N° ISSN : 2268-7467 · Dépôt légal : Juillet 2016

Ont participé à ce numéro : Caroline Pageaud, qui signe le dessin de Une, Gautier Félix et Héloïse Claudon, Stouff, Benjamin Valzer, Clément Barraud, Laurine Lestrat, Sarah Bosquet, Rodho, Gaspard d'Allens, Marengo, Emmanuelle Berne et Nico, Hélène Servel, Antoire Page, Emmanuel Daniel, Ludi et Joack, Aude Deraedt, Tommy Dessine. Merci également à Mimi Cracra, Scribus, et Jean-Luc et Michel du Ravin Bleu.

ÉDITO

Il s'en est passé des choses depuis notre dernier numéro... Nous l'avions bouclé juste avant le début du phénomène Nuit Debout. Quatre mois après, l'effervescence est retombée. Mais l'apparence de ce calme estival ne doit pas être trompeuse. Les désillusions et la colère n'ont pas disparu. Les manifestations et les actions ont été nombreuses et bien garnies, elles devenaient si incontrôlables et déterminées que l'État a même parlé de les interdire. Ce qui s'est passé sur les places, dans les rues et dans les têtes est l'expression d'un besoin immense de renouveau et d'espoir. Il ne s'agit plus de réclamer tels ou tels nouveaux droits, de quémander le maintien de certains acquis. L'ambition est plus profonde, il s'agit de changer radicalement les mécanismes qui engendrent une situation dont on ne voit plus de débouchés. Chacun a pu s'exprimer lors de ces assemblées. Elles ont bien sûr leurs limites, les débats peuvent s'éterniser, tourner en rond, s'embarber ou prendre des directions qui n'intéressent pas grand monde. Mais ces espaces de discussions ont surtout servi à créer l'ébauche d'un commun qui manque tant à notre imaginaire et à nos réalités, à sopeser nos forces.

Cette rage et cette ferveur se sont d'abord cristallisées autour de la loi travail. Travail, ce mot qui est dans toutes les bouches. Un cri dans celle des manifestants, le seul avenir possible dans celle de l'Éducation nationale, une injonction dans celle de l'État. François Hollande a conditionné sa candidature à un second mandat à

un résultat sur l'emploi, la parution mensuelle des chiffres du chômage bénéficie d'une couverture médiatique digne d'une info vitale. Même si un travail est nuisible ou sans intérêts, il est extrêmement mal vu de le refuser, ou de ne pas s'y investir corps et âme. Pourtant, les services « souffrance au travail » se multiplient, on parle de plus en plus de bull shit jobs, ceux qui ne servent à rien, de burn out, le syndrome d'épuisement professionnel, et de bore out, son pendant marqué par un ennui profond pendant les heures de travail. On colle des rustines sur la douleur des salariés et la loi Travail entérine une régression sociale. C'est une rupture historique, tandis qu'on laisse faire l'évasion fiscale ou la rétribution abusive d'actionnaires ou de dirigeants toujours plus voraces. Dans ce climat hostile, nous avons voulu donner la parole à des salariés, des indépendants, des travailleurs sociaux, des chercheurs, des économistes, bref, à ceux qui vivent le travail, l'analysent ou tentent de le transformer.

Ce numéro comporte aussi une enquête sur le business de la compensation écologique, qui permet aux aménageurs d'acheter des droits à détruire la nature, un petit dossier sur le mouvement des coopératives en Catalogne, un reportage à Bure avec les opposants au centre d'enfouissement des déchets radioactifs qui entendent bien occuper longtemps la forêt, etc. Pardonnez-nous ce petit retard, le prochain numéro est prévu pour fin septembre, début octobre.

Bon été !

JE M'ABONNE À LUTOPIK

4 N° / AN

Remplissez ce bulletin ou envoyez-nous une demande sur papier libre.
Lutopik fonctionne sans publicités ni actionnaires. N'hésitez pas à nous soutenir. Merci !

Par Internet : rendez-vous sur www.lutopik.com à la page abonnement

Abonnement simple
1 AN : 15€

Abonnement soutien
1 an : 20€ ou plus

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Email : _____

Je commence mon abonnement au n° : _____

Renvoyez ce bulletin d'abonnement accompagné de votre chèque (à l'ordre de Lutopik Magazine)
Lutopik Magazine - 2 Sous-la-Côte - 25340 Fontaine-lès-Clerval / contact@lutopik.com

SE FORMER À DES PRATIQUES AGRICOLES ET POLITIQUES

Fourche et Champ Libre propose un compagnonnage comme voie d'apprentissage en agriculture paysanne, dans des fermes, et en privilégiant l'échange et le faire ensemble.

[1] Pratique d'accueil et d'échanges où des fermes bio se proposent d'accueillir des woofers qui, en échange de leur travail, se voient offrir le gîte, le couvert et la possibilité d'un apprentissage et d'un partage de connaissances avec leurs hôtes.

[2] Voir la brochure auto-éditée : *Voudrais-tu planter des choux ? Petit guide d'installation à la mode de chez nous* – disponible sur : http://reclaimthefields.org/sites/default/files/Planter-les-choux_final_01-2016.compressed.pdf.

Apprendre l'agriculture est une chose. Apprendre à devenir paysan en est une autre. Pour Fourche et Champ Libre, un réseau de fermes mis en place par Reclaim the Fields (voir encadré), devenir paysan demande certes de maîtriser des techniques agricoles écologiques et autonomes, mais aussi d'appuyer son activité sur la construction d'une vision politique émancipatrice. Comment alors apprendre, dans un même mouvement, des pratiques agricoles et des pratiques politiques individuelles et collectives ? Comment partager des expériences qui se font en dehors des réseaux institutionnels, mouvantes et en constante évolution ? Le champ ouvert est beaucoup plus large que celui offert par les formations ou les accompagnements classiques. Les ambitions sont bien plus grandes que ce que proposent des réseaux de découverte comme le woofing^[1].

LE COMPAGNONNAGE POUR CHEMINER

Fourche et Champ Libre propose un compagnonnage qui s'appuie sur un réseau de fermes. « *L'idée de ce compagnonnage est de donner la possibilité à des personnes de cheminer et de devenir autonome dans leur pratique d'apprentissage* », nous dit Max de Reclaim the Fields. Le réseau met actuellement en place un dispositif pour accueillir toute personne désireuse d'apprendre l'agriculture, de partager l'histoire des lieux, de leur organisation et de leurs pratiques politiques. Suite à des prises de contact par courrier électronique, un entretien téléphonique permet de travailler à l'évaluation des besoins avec une personne référente et d'orienter vers des lieux et des actions adaptées. « *L'objectif, poursuit Max, est de combler un déficit de connaissances et de pratiques émancipatrices par le transfert de savoir-faire, l'expérimentation et l'acquisition d'outils.* »

Le réseau Fourche et Champ Libre compte entre vingt et trente fermes ; toutes ne sont pas membres de Reclaim the Fields, et d'autres peuvent rejoindre l'initiative. « *Il y a des modèles alternatifs qui fonctionnent, tout en gardant un questionnement continu sur leurs façons de faire et leurs activités,* précise Max.





On commence aussi à avoir du recul sur certaines pratiques avec des lieux qui ont des histoires de plus de vingt ans. » La notion d'échange est au cœur du processus. Échanger, c'est témoigner sur son expérience dans un mouvement réflexif. C'est aussi faire des choses ensemble pour passer par la pratique et sa force de démonstration. Ce double mouvement vise à amener

une réflexion dans les pratiques quotidiennes et inversement. Pour cela, Fourche et Champ Libre invite les compagnons à s'inscrire dans un temps long, en immersion pendant plusieurs mois sur les fermes pour tisser des liens dans les

activités quotidiennes. Un idéal qui demande de la part des candidats une disponibilité pleine, mais aussi, du côté des fermes, des dispositions et des compétences pour accueillir et former dans de bonnes conditions.

L'objectif de Fourche et Champ Libre n'est pas de constituer le plus gros réseau possible, mais d'offrir des lieux de formations et des pratiques alternatives dans différentes zones géographiques. « *Le but n'est pas de mener la guerre aux institutions mais d'offrir un accès à d'autres types d'informations et de faciliter certains modes d'apprentissage,* détaille Max. *Les réseaux Civam (Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) et Adear (Association pour le développement de l'emploi agricole et rural) font aussi du bon boulot et reconnaissent les formes paysannes vivrières, non-marchandes*

ou collectives. » L'auto-édition de brochures ou la constitution de bibliothèques vise aussi à compléter l'accompagnement pédagogique.

UNE FORMATION POLITIQUE POUR UNE AGRICULTURE PAYSANNE AUTONOME

Le compagnonnage Fourche et Champ Libre est une façon de se réapproprier un apprentissage de l'activité agricole, telle qu'elle se vit au sein du réseau Reclaim the Fields, dans une perspective politique de lutte, de solidarité et de résistance contre le système capitaliste. « *On veut avoir la possibilité de donner*

une spécificité à notre manière de produire et d'être paysan, de réfléchir à la manière dont on a envie de s'installer », continue Max. La formation politique est importante à ce niveau : s'inscrire dans une réflexion qui permette de sortir du modèle classique (emprunts, agriculture intensive...).

Les parcours à l'installation paysanne sont forcément plus compliqués que les parcours classiques^[2]. Les contraintes

administratives sont plus fortes lorsque l'on veut sortir des cadres, et les conditions économiques d'une agriculture plongée dans une fuite en avant productiviste sont fortement défavorables (course aux investissements, à la compétitivité, à l'agrandissement...)

Pour Max, « *il ne s'agit pas simplement de produire, on a aussi besoin d'une réflexion sur la vente, par exemple. Les gens qui s'installent doivent avoir conscience du milieu dans lequel ils vont évoluer et être en mesure de se saisir de l'existence d'autres formes de la production et de la commercialisation, ainsi que des trajectoires historiques de ces dernières.* » Appuyer sa réflexion sur les expériences passées, confronter ses envies aux possibilités offertes par l'existant et affirmer ses ambitions collectivement, voici quelques pistes offertes par Fourche et Champ Libre pour apprendre à être paysan en incarnant une force politique.

Gautier Félix et Héloïse Claudon

Cet article a été initialement publié dans la revue *Transrural Initiatives* de mai 2016. www.transrural-initiatives.org

Transrural
initiatives
La revue des territoires ruraux

REPRENDRE LE CONTRÔLE

Les ravages de l'agriculture industrielle sur la Terre, les Hommes et la nature ne sont plus à démontrer. Certains les ont actés et proposent, pour renverser la tendance, de multiplier les petites fermes autonomes sur les territoires. C'est le cas du réseau européen Reclaim the Fields, rassemblant de jeunes paysans et paysannes sans terre et des collectifs, constitué en 2008 dans la suite du Forum européen de Malmö. Il s'agit de favoriser le retour à la terre et, dans un même mouvement, de remettre en question les rap-

ports de production en agriculture. Pour Reclaim the Fields, produire sainement des aliments sains ne suffit pas à répondre à une question qui est avant tout sociale et politique. Qu'en est-il de la répartition de la terre ? Comment repenser les rapports marchands en agriculture, quid des formes d'agriculture vivrières ? Ils invitent à travers leurs pratiques et leurs rencontres à réfléchir sur les conditions d'existence des paysans et paysannes, et des sociétés, pour agir. Plus d'infos : www.reclaimthefields.org.



QUEL HORIZON POUR LE TRAVAIL ?

Le travail envahit nos vies jusqu'à se confondre avec notre identité. Il est devenu une valeur essentielle au point que l'on n'ose à peine s'interroger sur ce qu'il signifie vraiment. La régression sociale à l'œuvre devrait nous alerter, enclencher des réflexions et une reconquête de nos activités.



Qu'est ce que tu fais dans la vie ? Une question presque inévitable lors d'une rencontre. La réponse attendue est l'évocation de notre métier, du chômage ou de la retraite. Le travail est la norme qui détermine la place que l'on occupe dans la société, celle sur laquelle nous construisons notre identité. C'est l'activité centrale, au cœur de nos préoccupations, de notre univers social et de notre temps. Un contrat à durée indéterminée de sept à huit heures quotidiennes, cinq jours sur sept, cinq semaines de congés payés par an, reste le modèle promu depuis l'école, le but à atteindre pour réussir sa vie. Même si le réveil est douloureux, si la fatigue s'invite sur les rares temps libres, si les tâches sont répétitives ou peu attractives, si les objectifs fixés par la hiérarchie sont de plus en plus durs, si la paie permet tout juste de vivre. Le travail est devenu l'une des valeurs les plus encensées dans les discours médiatiques ou politiques. Il est au cœur de nos vies, mais n'est presque jamais remis en question.

À la base de toutes les sociétés humaines et de ses réalisations, le travail est indispensable pour se nourrir, se vêtir ou se loger. Même à l'état primitif, avec plus de poils et un simple abri, nous ne pouvions nous passer d'actes volontaires pour survivre dans



la nature. La chasse et la cueillette nécessitent bien quelques efforts. Dans les civilisations modernes, l'argent est devenu la monnaie d'échange pour combler nos besoins vitaux. De l'argent qui provient, sauf exception, d'un salaire versé en contrepartie d'un effort de production de biens ou de services. C'est ce que nous appelons aujourd'hui le travail, ou l'emploi. Au-delà du salaire, le travail est aussi l'un des principaux lieux de sociabilisation, on y rencontre des gens, il permet d'occuper les journées et de se sentir utile. Certains peuvent s'y épanouir, même si le travail prend souvent des allures de corvée. « *Le travail, [...] c'est ce qu'on ne peut arrêter de faire quand on a envie de s'arrêter de le faire* », écrivait Boris Vian.

LE SALARIÉ, VARIABLE D'AJUSTEMENT

Sur l'ensemble de la population en âge de travailler et disponible sur le marché du travail, environ 10 % sont au chômage en France. On y dénombre 27 millions d'emplois fin 2015, dont 23,8 millions de salariés^[1]. Environ 85 % des salariés sont en CDI, qui est censé assurer la sécurité optimale, avec une protection juridique, une certaine stabilité financière et l'accès à la location ou aux emprunts. 85 %, c'est aussi le taux actuel des embauches effectuées en CDD, un chiffre qui a explosé au cours de ces dernières années, surtout pour les petites durées. Environ 70 % des contrats de travail signés portent sur une durée inférieure à un mois, ce qui s'explique en grande partie par des renouvellements de poste. Avec les chômeurs, cela fait un quart de la population active qui, soit n'a pas de travail, soit se retrouve dans l'incertitude professionnelle. Beaucoup alternent entre périodes d'activité et de chômage, multiplient les petites missions. C'est un peu la file d'attente avant d'accéder au CDI.

Le recours aux emplois précaires, à l'intérim, est devenu la variable d'ajustement aux fluctuations du marché. Quand les investisseurs réclament des taux de rentabilité largement supérieurs au taux de croissance, c'est la main d'œuvre qui devient leur poste d'économie prioritaire. La rémunération du travail, c'est-à-dire les salaires et les cotisations sociales, représente de moins en moins de valeur

dans les résultats de l'entreprise. Au contraire, les revenus du capital, incarnés par les dividendes versés aux actionnaires, augmentent depuis les années 80 et occupent une part toujours plus importante dans la répartition des bénéfices. Diminuer le pourcentage reversé aux salariés est d'autant plus facile que leur productivité horaire a tendance à augmenter. Ce qui veut dire que l'on produit plus de richesses dans le même laps de temps. Il suffit donc de laisser stagner les salaires pour augmenter mécaniquement le profit.

Une autre formule, plus radicale, consiste à licencier pour réduire sa masse salariale ou trouver des travailleurs moins chers ailleurs. La crainte de la délocalisation ou du chômage modifient le rapport de force, les salaires sont tirés vers le bas. Pour conserver son emploi, il devient possible de signer un accord d'entreprise qui peut, par exemple, augmenter la charge de travail sans rehausse de salaire. La tendance est à la régression, alors que depuis le sort terrible des ouvriers du XIX^e siècle, le mouvement de l'histoire consacrait plutôt une lente amélioration des conditions sociales (voir encadré). Ce revirement est entamé depuis une trentaine d'années, lorsque le rêve d'une croissance infinie a pris fin, que le chômage de masse s'est installé et que le modèle capitaliste a étendu son idéologie au monde entier. Les machines, les robots et l'informatique sont en mesure de remplacer énormément de travailleurs, alors même qu'ils sont en concurrence au niveau international.

DES CONTRAINTES MOINS PHYSIQUES, PLUS PSYCHOLOGIQUES

Pour rentabiliser le travail, il a été organisé scientifiquement : les tâches ont été fragmentées, le travail a suivi la chaîne, le temps et l'espace ont été optimisés. Les gestes sont devenus répétitifs et aliénants, entraînant une usure du corps et du cerveau. De manière générale, l'automatisation des tâches a rendu le travail moins physique sous nos latitudes, mais la souffrance au travail n'a pas disparu. Aujourd'hui, la majorité des emplois sont affectés au secteur tertiaire, celui du commerce, du transport, des services aux entre-

LE DROIT DU TRAVAIL EN QUELQUES DATES

1791 : La liberté du travail, du commerce et de l'industrie est proclamée. Les corporations sont supprimées, la loi Le Chapelier interdit les groupements professionnels, les coalitions ouvrières et les grèves.

1803 : La grève devient un délit. Le livret ouvrier est instauré, il permet d'exercer un contrôle policier et patronal sur chaque travailleur, les dates d'embauche et de fin de la période de travail y sont inscrites. Il disparaît en 1890.

1806 : Création du conseil des Prud'hommes. La parole du patron prime sur celle de l'ouvrier en cas de litige sur les salaires (cette règle sera supprimée en 1868).

1841 : L'âge minimum pour travailler est fixé à 8 ans et 13 ans pour les travaux de nuit, avec un temps de travail de 8 h/jour pour les enfants de 8 à 12 ans et à 12 h entre 12 et 16 ans. La loi est limitée aux entreprises de moins de 20 salariés.

1848 : La II^e République fixe la durée de travail à 10 h à Paris et 11 h en province, une mesure abrogée par la nouvelle assemblée qui limite la journée de travail à 12 h uniquement dans certains secteurs et avec peu de moyens de la faire respecter.

1864 : Le délit de coalition est supprimé, les grèves sont possibles mais ne doivent pas attenter à la liberté de travail ou engendrer de violences.

1874 : Interdiction d'employer un enfant de moins de 12 ans, le travail est limité à 12 h/jour pour les mineurs et les femmes, qui n'ont plus le droit de travailler le dimanche et les jours fériés.

1884 : La loi Waldeck-Rousseau reconnaît la liberté syndicale.



1898 : La responsabilité patronale est reconnue dans les accidents du travail.

1900 : Semaine de 70 h pour tout le monde, 11 h/ jour maximum.

1906 : Le repos hebdomadaire devient obligatoire et le ministère du Travail est créé.

1910 : Création du Code du travail

1919 : Instauration des Conventions collectives et création de l'Organisation internationale du travail. La journée de travail est fixée à 8 h, la semaine à 48 h.

1936 : Avec le Front populaire, la semaine passe à 40 h sans perte de salaire et les salariés obtiennent 2 semaines de congés payés (3 en 1956, 4 en 1971). Les délégués du personnel font leur apparition dans les entreprises de plus de 10 salariés.

1946 : Le droit de grève et l'action syndicale sont inscrits dans la Constitution.

1950 : Entrée en vigueur du SMIG, qui instaure le principe d'une rémunération minimale pour tous les travailleurs.

1958 : Création de l'assurance chômage et instauration des droits sociaux dans la Constitution.

1968 : Reconnaissance de la section syndicale d'entreprise.

1982 : Passage aux 39 h, généralisation de la 5^e semaine de congés payés et création du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

1983 : Retraite à 60 ans à condition de 37,5 annuités.

1988 : Création du RMI

1998 : Passage aux 35 h, entrée en vigueur en 2000 pour les entreprises de plus de 20 salariés et en 2002 pour toutes les autres.

prises ou aux particuliers. La contrainte est désormais plus psychologique, il y a beaucoup plus de stress, d'anxiété ou de phénomènes de dépression. Le management a évolué, joue de l'individualisation ou de la coopération pour augmenter la productivité. Internet et les smartphones brouillent la frontière entre travail et sphère privée, les objectifs remplacent les horaires, on est prêts à plus d'efforts et de sacrifice pour conserver une place sans cesse remise en question.

AUX ORIGINES DE L'HOMME

Si le travail est bouleversé, il reste néanmoins l'horizon imposé à nos vies. Mais en a-t-il toujours été ainsi ? C'est le débat entre les essentialistes et les historicistes, pour reprendre la classification de Dominique Méda, philosophe et sociologue du travail. Les premiers estiment que oui, il est dans la nature de l'homme de travailler, contrairement aux seconds, pour qui le travail est une construction sociale. Car la notion et la perception du travail ont beaucoup évolué dans l'histoire. L'anthropologue Marshall Sahlins s'est intéressé aux peuples de chasseurs cueilleurs et affirme qu'ils travaillaient moins que nous, et que, loin d'être un labeur continu, la quête de nourriture était pour eux une activité intermittente, qu'ils jouissaient de loisirs surabondants et dormaient plus dans la journée, par personne et par an, que dans tout autre type de société. Il est également bien connu que dans l'Antiquité, notamment en Grèce, le travail était perçu comme dégradant et réservé aux esclaves.

À l'époque féodale, les serfs travaillaient la terre au profit d'une classe improductive composée du clergé et de la noblesse. Quand l'un justifie par la doctrine religieuse l'ordre inégalitaire existant, l'autre s'occupe à faire la guerre, protège et prélève les taxes. Avec l'essor du commerce et de la monnaie, la valeur du travail est reconsidérée. Le travail, ou l'exploitation du travail d'autrui, devient un moyen

d'accumuler de la richesse et de s'élever dans la société. À l'époque industrielle, l'ouvrier du XIX^e siècle pouvait travailler plus de quinze heures par jour, bien plus qu'au Moyen Âge, qui comptait presque cent jours fériés par an, en plus des dimanches...

UTILE, LE TRAVAIL ?

Régulièrement dans l'Histoire, des penseurs ont remis en cause cette « obligation » et cette idéologie du travail, qui nous prive d'une part importante de la jouissance de nos vies. Le pamphlet contre le travail écrit par Paul Lafargue en 1880, *Le Droit à la paresse*, est encore une référence. Dans notre société de surproduction, le rôle du travail questionne. À elle seule, l'obsolescence programmée des objets ou leur mauvaise qualité implique de nombreuses heures de travail inutiles, à la fois pour les fabriquer, les acheter, en faire la publicité et les vendre.

« À ELLE SEULE, L'OBSCULENCE PROGRAMMÉE DES OBJETS OU LEUR MAUVAISE QUALITÉ IMPLIQUE DE NOMBREUSES HEURES DE TRAVAIL INUTILES. »

Nous travaillons à spéculer, polluer, à détruire ce qu'il reste de nature, à gâcher des matières de plus en plus rares... Dans le même temps,

des tâches ou services qui seraient bénéfiques à l'intérêt général ne trouvent pas preneurs, des gens sont surchargés de travail et d'autres n'en ont pas.

Le travail est devenu abstrait, la valeur ajoutée et les biens produits échappent à ceux qui les génèrent. Retrouver un sens au travail signifie peut-être qu'il faudra être capable de se réapproprier ces résultats concrets, de retrouver une logique collective, aussi bien dans la production que dans la définition des objectifs. Alors que les offensives sur le Code du travail et les acquis sociaux se multiplient, les appels à la diminution des heures de travail s'amplifient. Il s'agit maintenant de travailler mieux et de trouver les pistes pour y parvenir, à commencer par un partage plus équitable des richesses et du travail.

Texte : Guillaume Dessin : Stouff

[1] Dares, *Emploi, chômage, population active* : rebond de l'emploi salarié en 2015

1906

CATASTROPHE, GRÈVES ET MINISTÈRE DU TRAVAIL

En mars 1906, une explosion dans une mine tue plus de 1.000 personnes. S'en suit une grève massive qui prendra fin avec l'obtention d'une hausse du salaire et l'instauration du repos dominical. Cette même année est aussi celle de la naissance du ministère du Travail.

« *Maintenant, ce sont des foules à demi pliées par la servitude qui entrent en rampant dans le tombeau. Demain, ce seront des hommes de liberté qui entreront debout jusque dans la mort.* » Cette citation de Jean Jaurès est tirée de son éditorial paru dans le journal *L'Humanité* daté du 11 mars 1906, au lendemain de la catastrophe de Courrières. Ce jour-là, une énorme explosion et des flammes ravagent 110 kilomètres de galeries dans cette mine du nord de la France. Sur quelque 1.800 mineurs qui étaient descendus ce samedi 10 mars, de 1.100 à 1.200 gueules noires sont tuées, dont 290 enfants.

La nouvelle de l'explosion circule très vite dans les corridors, les habitations des mineurs. L'angoisse des familles, qui se pressent aux entrées de la mine, est à son comble quand les premiers blessés et cadavres sont remontés. Les opérations de secours s'annoncent très difficiles, car de nombreux puits ont été détruits ou bouchés par des gravats. Au bout de trois jours, la direction de la mine décide de stopper les recherches jugées trop dangereuses après la disparition de plusieurs sauveteurs, et prétextant que la probabilité de trouver des survivants est nulle. Au lieu de renvoyer de l'air frais aux secouristes, les puits sont inversés pour étouffer l'incendie, des murs sont aussi construits pour préserver les gisements.

Le soir même, des milliers de personnes attendent des nouvelles devant des grilles gardées par des gendarmes. La colère monte rapidement. Les premières obsèques ont lieu le 13 mars devant une impressionnante foule qui hue les représentants de la mine. On entend des « *Vive la révolution ! Vive la grève !* » La gendarmerie finit par faire évacuer le cimetière. Le lendemain, les mineurs des compagnies voisines ne descendent plus. Les jours suivants, la grève s'étend aux autres bassins miniers. Le 16 mars, on compte déjà 25.000 mineurs en grève, et plus de 40.000 à la fin du mois. Ils réclament justice pour les familles et leurs morts, ainsi qu'une amélioration significative de leurs conditions de travail.

C'est le moment aussi où le « *jeune syndicat* », un syndicat de mineurs conduit par l'anarchiste Benoît Broutchoux affilié un temps à la CGT, porte sa revendication de huit heures et huit francs par jour. L'État réplique en envoyant des renforts militaires pour préserver l'ordre et le travail des non grévistes.

3 MILLIONS POUR LES VICTIMES, 12 MILLIONS POUR LES ACTIONNAIRES

Vingt jours après le drame, treize mineurs refont surface, suivis d'un autre quatre jours après. L'émotion est immense et le terme « *rescapé* », tiré de la langue picarde, remplace désormais celui de réchappé. La colère redouble et la grève s'amplifie. D'autres mineurs auraient pu être sauvés, si la compagnie n'avait pas préféré remettre au plus vite l'exploitation en activité. La grève prend fin à la fin du mois de mai, avec l'annonce d'une hausse de salaire et l'instauration du repos dominical.

L'élan de solidarité qui a traversé la France avait permis de récolter 6,5 millions de francs, qui sont versés à la fin de la grève. La Compagnie des mines débloque quant à elle 3 millions de francs pour les victimes et leurs familles, ce qui reste une pâle enveloppe au regard des 12 millions de francs de bénéfices qu'elle avait distribués en 1904 et 1905 aux actionnaires.

Cette année 1906 restera aussi marquée par la création du ministère du Travail et de la Prévoyance sociale. Avant, la question du travail dépendait du ministère du Commerce. Le Code du travail voit le jour quatre ans après, avec pour fonction de défendre et de protéger le travailleur. Il reconnaît le lien de subordination d'un employé à son employeur et organise les droits collectifs des personnes. Désormais, ce n'est plus le propriétaire des moyens de production qui définit les règles, celles-ci sont encadrées par la loi.

Benjamin Valzer

« ON NE TRAVAILLE PLUS POUR LA SOCIÉTÉ, MAIS POUR L'ENTREPRISE ET SOI »



**DANIÈLE
LINHART**

Sociologue du travail, Danièle Linhart est directrice de recherche émérite au CNRS. Elle est notam-

ment l'auteure de *La Comédie humaine du travail. De la déshumanisation taylorienne à la sur-humanisation managériale*, aux éditions Érès, paru en 2015.

Le travail tient une place fondamentale dans nos vies, qu'il soit source d'épanouissement ou de souffrance. Danièle Linhart analyse l'évolution du travail et ses dérives liées au management, de l'organisation taylorienne aux techniques modernes basées sur l'individualisation.

COMMENT LA NOTION DE TRAVAIL A-T-ELLE ÉVOLUÉ AU COURS DE CES DERNIÈRES DÉCENNIES ?

Auparavant, le travail était perçu par tous comme un enjeu de société. En France particulièrement, il y avait cette idée forte que le travail était un enjeu économique, social et politique majeur. La lutte politique passait par le travail, avec un parti communiste à 30 %. Il revêtait aussi une dimension culturelle, avec des valeurs professionnelles et ce qu'elles véhiculaient : la solidarité et des formes de sociabilité. Au début du XX^e siècle, alors que le patronat part du principe qu'il faut dominer, contraindre, domestiquer totalement les salariés pour qu'ils soient performants, les patrons recourent au taylorisme qui retire aux ouvriers la maîtrise de leur métier par la fragmentation des tâches. Dans ce système, les conditions de travail étaient d'une grande dureté, mais des collectifs existaient de façon informelle et clandestine, ce qui entretenait des valeurs communes, l'entraide et l'espoir de changer le monde... Les gens savaient aussi qu'ils travaillaient pour répondre à des besoins, comme faire de belles voitures, ou promouvoir l'éthique du service public. Ils travaillaient réellement pour la société.

Puis une personnalisation du travail a été mise en place en contrecoup de mai 68, soi-disant pour répondre aux aspirations exprimées lors de cette révolte, pour plus de dignité et de reconnaissance au travail. Le patronat, dans les années 1970, a estimé que cela passait par l'individualisation, qui était aussi un moyen d'inverser le rapport de forces. On individualise alors les primes, les salaires... L'idée selon laquelle à travail égal, on obtenait un salaire égal n'était plus d'actualité. La personnalisation du travail, qui caractérise le monde du travail moderne, a contribué à l'affaiblissement de ces collectifs et à la perte d'un sentiment de destin commun salarial. Elle s'est accompagnée d'une mise en concurrence des uns avec les autres, ce qui joue un rôle important dans la détérioration de la qualité du travail.

QUE REPRÉSENTE DÉSORMAIS LE TRAVAIL ?

Le travail revêt aujourd'hui un double enjeu : on travaille pour l'entreprise et pour soi. On ne travaille plus pour la société, mais pour que l'entreprise soit performante. Le travail est aussi devenu un enjeu personnel, il sert à satisfaire le « moi ». Avec les nouvelles techniques de management, le travailleur peut s'exprimer pleinement dans son métier, il peut montrer qu'il est le meilleur, le plus fort... Ce n'est plus la société qui compte, c'est l'horizon narcissique. Il y a, à mon sens, une dérive voire une perversion du sens du travail. Pour les sociologues en effet, à commencer par Émile Durkheim, le travail est ce qui fonde la société. Il existe une interdépendance entre les membres de la société : on travaille pour satisfaire les besoins d'autrui. Or, aujourd'hui, cette connexion s'est largement perdue.

Le management développe une rhétorique selon laquelle il faut miser sur l'intelligence et les compétences des gens. Ce sont les salariés eux-mêmes qui doivent veiller en permanence à être les plus rentables, selon la logique d'économie des temps et des coûts. Mais pour qu'ils y consentent, les Directions des Ressources Humaines mettent tout en place pour qu'ils se sentent bien dans l'entreprise : conciergeries, séances de massage et de méditation, numéro vert de psy, etc. On leur dit, à chacun, qu'ils sont les meilleurs, les plus intelligents. Mais cela n'exclut pas de leur imposer des procédures, des bonnes pratiques, des protocoles, pour les aider à faire un usage d'eux-mêmes le plus efficace possible selon les critères de rentabilité voulus par les directions. L'instauration de cette nouvelle forme de management dans les années 80 a créé beaucoup d'angoisse, avec la mise en concurrence des salariés, l'intensification du travail, la pression des objectifs, le carcan des procédures imposées, l'évaluation permanente, etc. On le voit bien avec la montée d'un mal-être au travail, le stress, tout ce que l'on appelle les risques psycho-sociaux...

Les gens se sentent abandonnés, ils ne peuvent plus parler, ni avec leurs collègues, ni avec leur hiérarchie ou les clients. C'est un isolement total. De plus, ils ne peuvent plus compter sur leur « *professionnalité* », car le management moderne pratique une politique de changement permanent qui attaque l'expérience des salariés. Dans la lignée taylorienne, ces pratiques de changement perpétuel (restructurations incessantes, recomposition des métiers, mobilité systématique imposée) dépossèdent les salariés de la ressource que constituent les savoirs et l'expérience. Cela désamorce toute légitimité de leur part à vouloir peser sur la définition des tâches et les manières de travailler. Les salariés perdent leurs repères et sont en situation d'apprentissage permanent.

« LA PERSONNALISATION DU TRAVAIL, QUI CARACTÉRISE LE MONDE DU TRAVAIL MODERNE, A CONTRIBUÉ À L'AFFAIBLISSEMENT DE CES COLLECTIFS ET À LA PERTE D'UN SENTIMENT DE DESTIN COMMUN SALARIAL. »

IL Y A UNE TENDANCE À « PSYCHOLOGISER » LES PROBLÈMES AU TRAVAIL, À SE DIRE QUE LES CAUSES DE LA SOUFFRANCE SONT PERSONNELLES PLUTÔT QUE STRUCTURELLES...

On est effectivement passé, dans les vingt ou trente dernières années, d'une critique basée sur les exigences trop fortes ou les cadences infernales imposées par le patron, à une autocritique qui fait dire aux gens : « *je ne me sens pas au niveau* ». Il n'y a plus de véritable contestation des modes de production, chacun



essaie simplement de s'en sortir et ceux qui n'y parviennent pas considèrent que c'est à cause de leur propre défaillance. On n'arrête pas de leur dire « *vous êtes responsable de votre santé* », « *si les collègues ne vous aiment pas, c'est vous le problème* », « *vous ne comprenez pas ce qu'on attend de vous* »... Cette focalisation sur la personnalité des salariés est un moyen pour les dirigeants d'asseoir leur domination, leur emprise sur eux.

EST-CE QUE CE MODÈLE PEUT ENCORE SÉDUIRE, NOTAMMENT POUR CEUX QUI SONT AMENÉS À ENTRER SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL ?

Il y a plusieurs catégories de jeunes. Il y a ceux à qui ce monde salarial moderne fait peur. Ils sont conscients que même si le salariat est extrêmement bordé juridiquement, ils vont devoir négocier leur destin tout seul dans l'entreprise. Ils ont le sentiment qu'ils vont devoir se battre, faire leurs preuves, de façon solitaire, etc. Cette prise de conscience s'opère notamment à travers l'expérience de leurs parents, qu'ils voient stressés par leur travail, en pleurs après un entretien individualisé, qui se bourrent de tranquillisants pour tenir bon... Ces jeunes découvrent une « *précarité subjective* », c'est-à-dire que même s'ils sont en CDI ou fonctionnaires, ils ont viscéralement peur de ne pas y arriver parce que les collègues vont leur mettre des bâtons dans les roues ou que la hiérarchie va en demander toujours plus, parce qu'ils n'ont pas la capacité de maîtriser leur travail en raison du changement permanent, ou qu'ils ont peur d'être mal évalués. Mais il y a une autre catégorie de jeunes qui se sentent bien armés, qui ont envie d'en découdre, de montrer qu'ils sont les meilleurs, qui ont envie de mobilité, d'incertitude, d'aventure et qui espèrent tirer leur épingle du jeu. Nombre d'entre eux déchantent cependant assez vite.

LE SALARIAT A LONGTEMPS ÉTÉ LE STATUT DOMINANT DANS LE MONDE DU TRAVAIL. EST-IL EN TRAIN DE DÉCLINER ?

L'individualisation terrible du travail a pu créer une possible porosité entre la sphère du salariat et l'indépendance. Aujourd'hui, il y a de plus en plus de gens qui disent : « *je ne suis pas fait pour être salarié* », exprimant ainsi leur refus de la dépendance et de la subordination. C'est la raison pour laquelle ils se tournent vers le travail indépendant, l'auto-entrepreneuriat, la création d'entreprises ou le statut d'intermittent du spectacle. Dans ce contexte, autant être reconnu par les clients. Des idéologies prônent d'autres formes de rupture : la décroissance, une consommation différente, l'écologie... Ces personnes essaient de gagner leur vie autrement. Toutefois, il n'y a pas le même sens au rejet du salariat. Des gens fuient le salariat, mais restent dans la logique capitaliste, d'autres veulent s'échapper du capitalisme financier. Sans oublier ceux qui sont exclus du système économique et qui sont obligés de se débrouiller.

QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR CETTE ÉVOLUTION RÉCENTE ?

L'évolution qui se caractérise par de nouvelles formes de travail non-salarié qu'elles soient liées à l'ubérisation, l'auto-entrepreneuriat ou surtout à l'économie collaborative et de proximité, ouvre des pistes de réflexion intéressantes. Ces pratiques mettent en évidence les aspects significatifs du salariat qui posent problème et qu'il faut améliorer, à commencer probablement par la question de la subordination inscrite au cœur du contrat salarial. Celle-ci relève d'un réel archaïsme et mériterait d'être remplacée par des modalités de concertation, de délibération, de participation pour définir le travail, son contenu et ses objectifs.

Propos recueillis par Clément Barraud
Dessin : Laurine Lestrat

« IL N'Y A PLUS DE VÉRITABLE CONTESTATION DES MODES DE PRODUCTION, CHACUN ESSAIE SIMPLEMENT DE S'EN SORTIR ET CEUX QUI N'Y PARVIENNENT PAS CONSIDÈRENT QUE C'EST À CAUSE DE LEUR PROPRE DÉFAILLANCE. »



« PARCE QUE VOUS ADHÉREZ AUX VALEURS DE L'ENTREPRISE, VOUS POUVEZ ÊTRE PRÊT À TRAVAILLER SANS COMPTER »

IRÈNE PEREIRA



Irène Pereira est docteur en sociologie, enseignante à l'Université de Créteil, et membre du syndicat Sud Éducation. Elle analyse la dernière tendance managériale : miser sur la coopération plutôt que sur l'individualisation.

LES TECHNIQUES MANAGÉRIALES PEUVENT-ELLES APPARAÎTRE COMME UNE NOUVELLE FORME D'ALIÉNATION ?

Je me méfie des lectures trop intentionnalistes, mais les nouvelles techniques managériales sont l'un des aspects de la transformation sociale. L'idéologie individualiste dans les sociétés et le démantèlement des grands bastions ouvriers rendent plus difficile une cohésion, et ont contribué à nier l'existence des classes sociales.

Depuis les années 2010, il existe d'autres méthodes, avec la mise en avant d'une vision de l'être humain basée sur la coopération et l'empathie. Je pense que cela va créer encore plus d'aliénation malgré tout ce discours sur le bien-être au travail. L'individualisation sera abandonnée s'il s'avère que c'est moins efficace. Des entreprises, comme Google, sont sur cet autre modèle. Elles s'appuient sur la neuroscience, la psychologie positive, et pensent que ça va augmenter la performance. Il faut faire en sorte que l'individu y adhère subjectivement, qu'il croie aux valeurs de l'entreprise. Le travail devient un lien dans lequel l'individu peut défendre des valeurs, par exemple écologiques ou sociales, que l'entreprise est censée incarner. Plus il s'investit pour l'entreprise, plus il s'investit pour son bien-être. C'est la logique du bonheur au service de la performance, qui reste en réalité le critère principal. Le jour où elle n'est plus là, on vous fait comprendre que vous n'êtes plus dans le jeu. C'est d'autant plus violent que vous vous êtes identifié au projet de l'entreprise, l'individu en est beaucoup plus atteint subjectivement.

Cela peut amener à des formes d'épuisement. Parce que vous adhérez aux valeurs de l'entreprise, vous pouvez être prêt à travailler sans compter. La contrepartie est d'être assujéti 24 h/24. C'est l'idée qu'il n'y a plus de limites, qu'on peut être corvéable à tout moment. On peut citer l'exemple de l'école 42 de Xavier Niel, où il n'y a plus de professeur. Un programme confie une tâche aux élèves qui doit être réalisée en trois jours, en laissant la liberté aux étudiants de s'organiser pour réussir. Tout est pris en

compte par un dispositif technique. Il n'y a plus cette hiérarchie verticale, quelqu'un qui impose. Les nouvelles techniques et les entreprises libérées prônent l'autonomie, sans encadrement. À la place, on met des technologies, sur lesquelles on ne peut pas s'énervier. Ce n'est plus le gouvernement des hommes par les hommes, mais le gouvernement des hommes par des choses. Le rapport de contrainte, d'autoritarisme disparaît. Il faut gérer une contrainte qui ne vient pas d'un individu, cela invisibilise le rapport social. Dans les nouvelles techniques managériales, la conflictualité est perçue comme mauvaise. Mais je pense que tant qu'une société est inégalitaire, il faut que les individus puissent exprimer le dissensus.

NE PEUT-ON PAS ÊTRE OPTIMISTE MALGRÉ TOUT SUR LE FAIT QUE LA COOPÉRATION REMPLACE L'INDIVIDUALISME ?

Les nouvelles formes de capitalismes peuvent-elles créer les conditions du communisme ? C'est une thèse soutenue, avec une inversion des valeurs et la vision du bénéfice basé sur la coopération, mais j'ai certains doutes. Internet a été vu comme un nouvel espace d'horizontalité, de démocratie, mais le problème, c'est que l'on voit bien que ce sont d'autres logiques qui dominent, avec les géants du web comme Google, Apple, Facebook, Amazon, etc. De nouvelles formes d'enclosures captent les bénéfices de la coopération. On peut observer qu'il y a assez peu de mouvements collectifs de résistance. La vision utopiste, positive, fait oublier que les capitalistes ont la capacité de trouver d'autres moyens pour capter la valeur. Certains pensent aussi que l'économie collaborative pourra détruire le capitalisme, mais ce n'est pas ce qui est en train de se passer. Un créateur de site doit bien vivre, il y a la concurrence, et il peut finir par vendre des données personnelles. Les gens n'étaient pas forcément comme ça au début, mais ils peuvent changer.

Propos recueillis par Guillaume



MÉDECINE DU TRAVAIL : MALGRÉ LES PRESSIONS, PROTÉGER LES SALARIÉS

Ils sont les premiers à constater l'impact des nouvelles organisations du travail et de l'intensification des tâches sur la santé des salariés. Les médecins du travail identifient les pathologies, mettent des mots sur les souffrances des salariés, prodiguent des conseils... Mais l'écoute bienveillante ne suffit pas toujours à installer un rapport de confiance, de nombreux médecins du travail étant salariés d'associations patronales. Reportage dans le Loir-et-Cher auprès d'une médecin du travail engagée.

La journée du Dr Bernadette Berneron commence au téléphone, dans sa voiture qui serpente sur une route du Loir-et-Cher. Ce matin, c'est d'abord une assistante sociale qui l'appelle pour se renseigner sur le dossier d'un salarié éligible à « l'allocation amiante », puis une infirmière qui l'alerte sur le risque suicidaire d'un autre employé. Bernadette Berneron est médecin du travail, un métier aussi menacé que méconnu. Elle exerce à Romorantin, dans l'un des quatre centres de « service de santé inter-entreprises » du département.

Fille d'agriculteurs, Bernadette Berneron voulait d'abord devenir infirmière ou assistante sociale. Quelques dizaines d'années plus tard, elle fait partie de ces rares médecins du travail engagés qui osent s'exprimer pour dénoncer les pressions des employeurs. Le 8 juin dernier, cela lui a valu une audience devant l'Ordre national des médecins. Avec son confrère Dominique Huez, lui aussi mis en cause, elle faisait appel de l'avertissement de l'Ordre régional qui l'accuse peu ou prou d'avoir rédigé des certificats de complaisance. Soutenue par plusieurs centaines de personnes, elle estime qu'elle a simplement constaté le lien entre problèmes de santé et conditions de travail de salariés. Bref, rien de plus que son métier.

Depuis 2007, et la modification d'un article du code de la santé, des employeurs se plaignent de l'ingérence, selon eux, de certains médecins et contestent leurs diagnostics, en saisissant l'Ordre des médecins du travail. La base du métier consiste pourtant à établir des certificats médicaux qui peuvent permettre aux salariés de faire reconnaître une maladie profession-

nelle auprès de la sécurité sociale, rappelle Pascal Marichalar, sociologue auteur d'une enquête sur la profession^[1]. Ces pressions d'employeurs se multiplient. « Aujourd'hui, on aurait environ 300 plaintes d'employeurs^[2] sans aucun fondement juridique... Ces mises en cause de quelques médecins font peur aux autres », observe le sociologue.

MULTIPLICATION DES TROUBLES MUSCULO- SQUELETTIQUES

Sandrine, l'infirmière avec qui Bernadette travaille, est venue la soutenir à Paris. Dans les locaux de Romorantin, elles suivent à elles deux près de 5.000 salariés, employés du tertiaire ou du secteur industriel. La majeure partie d'entre eux travaille dans les usines du coin. « On a de plus en plus de visites d'embauche, parce qu'il y a de plus en plus de contrats de six mois ou moins », note le Dr Berneron. En principe, tout signataire d'un contrat doit rencontrer la médecine du travail au moins une fois pour la visite d'embauche, puis pour des visites périodiques. Celles-ci représentent environ la moitié des examens médicaux réalisés par les deux femmes.

Aujourd'hui, Sandrine commence par celle d'un ouvrier polyvalent de 25 ans. Ses tests d'audition et de vision sont impeccables. « Les gens qui arrivent par l'intérim sont en général en meilleure santé... Ce sont souvent les jeunes, qui ont intérêt à être très productifs pour se faire embaucher », explique Bernadette. Arrive ensuite un soudeur, qui travaille huit heures par jour debout. À 49 ans, il vient d'être

opéré d'une hernie discale. Une réaction à l'opération a amplifié ses douleurs : il souffre des jambes et boîte. « Si sa maladie professionnelle est reconnue par la CAF, il aura une petite compensation et pourra partir à la retraite à 60 ans », explique le Dr Berneron.

Des « troubles musculo-squelettiques » – les « TMS » – au burn out, les maladies professionnelles sont répertoriées dans un classement. Cette liste fait l'objet de rapports de force permanents entre associations de malades, médecins, employeurs et pouvoirs publics. Les premiers souhaitent y intégrer de nouvelles pathologies tandis que les employeurs essaient d'en limiter le nombre au maximum. Sur le terrain, l'augmentation de la précarité, l'intensification du travail, les nouvelles formes de management et d'évaluation des salariés déconnectées des réalités du travail, dans un contexte de multiplication des délocalisations et des plans sociaux, font bondir le nombre de burn-out, de dépressions et de TMS constatés par les médecins du travail. Les TMS représentent ainsi environ 85 % des pathologies reconnues.

METTRE DES MOTS SUR LES SOUFFRANCES DES SALARIÉS

Fibrose, douleurs névralgiques, acouphènes, syndrome dépressif... Au fil des visites, Bernadette met des mots sur les souffrances des salariés et lit à haute voix les courriers qu'elle écrit aux médecins traitants, tout en donnant quelques conseils : « Vous savez, vous n'avez pas à donner un diagnostic mé-

dical à votre employeur, et lui n'a pas à vous le demander... » Beaucoup de salariés de Romorantin sont passés par l'ancienne usine Matra. Elle a employé jusqu'à 4.000 personnes. « C'était le fleuron de la région, quelque chose de géant. On avait le treizième mois, une participation dans l'entreprise... », raconte avec nostalgie un peintre industriel venu pour une visite d'embauche. Prise de la tension, contrôle du poids, stéthoscope, test de souplesse... Pendant les visites, la médecin enchaîne les gestes, les blagues et les questions : « Vous ne toussiez pas trop ? Vous ne mouchez pas couleur de la peinture ? Et les mains, pas d'allergies ? ».

Ici comme ailleurs, les rachats d'entreprises ont eu des conséquences sur l'organisation du travail. « Les nouvelles organisations du travail sélectives et maltraitantes, la pression qui va avec l'augmentation du chômage, ont un impact visible sur la santé des gens », remarque Bernadette Berneron. « On est passés du prototype à la production en série, avec une cadence à respecter, mais sans changer d'outils et de moyens », raconte une salariée qui travaille dans l'industrie automobile. Elle souffre, entre autres, d'une hernie. Seule femme de son service, elle a déposé un recours aux Prud'hommes pour discrimination sexiste. « Cette dame est représentative de ces salariés qui sont frustrés et ont l'impression de ne pas pouvoir bien faire leur travail. C'est aussi la seule à avoir résisté à la signature d'un avenant qui voulait les obliger à changer de contrat, en supprimant les heures mieux payées du dimanche », explique Bernadette Berneron. « Même syndiquée, vous êtes isolée, et vos conditions de travail sont difficiles... Vous devriez prendre rendez-vous avec l'inspection du travail », conseille la médecin.

SANS RELATION DE CONFIANCE, PAS DE PRÉVENTION

« Vous alternez peinture et décrochage ? À quelle heure vous embauchez ? » Bernadette est curieuse et, à force d'expérience, incollable sur les métiers des industries locales. « C'est l'intérêt d'aller en usine : on peut observer tous les petits gestes que les salariés passent leur temps à inventer ». Dans leurs bureaux de Romorantin, Sandrine et Bernadette reçoivent aussi des personnes employées dans des maisons de retraite ou des commerces. Comme cette femme passée par un poste de coursier dans un laboratoire d'analyse médicale, une des entreprises qui s'est plaint du Dr Berneron auprès de l'Ordre, et qui fait l'objet de procès aux Prud'hommes par plusieurs salariés. « C'était l'horreur là-bas, personne ne se parle, le chef vous traite comme une merde, tout le monde a la trouille ». Les langues se délient progressivement au gré de la consultation.

Idem pour ce salarié rescapé d'un infarctus : avec une fausse nonchalance, il commence par raconter cette douleur qui jaillit dans son dos un dimanche. Une fois allongé pour la prise de tension, le gaillard laisse couler quelques larmes. « Après un passage à l'hôpital, c'est normal d'être angoissé, vous avez cru que vous alliez y passer... Il faut que vous digériez tout ça », l'apaise le docteur. « On va prolonger votre arrêt, parce que pour un cardiaque, reprendre le travail en été, c'est vraiment déconseillé. Votre état de santé nécessitera un mi-temps thérapeutique ou un changement de poste », conclut-elle.

« Vous voyez, si j'étais resté moins de vingt minutes avec lui, je ne l'aurais pas vu s'effondrer, et il ne m'aurait pas dit combien il adore son métier », glisse le Dr Berneron, une fois la porte refermée. « Si vous ne posez pas les questions qui permettent d'ouvrir la boîte de Pandore, il n'y aura jamais de soucis. Vous pouvez vous contenter de prendre la tension, de remplir le dossier et ça va très vite. Pour connaître les vrais problèmes, il faut un peu de temps, car souvent, les gens sont timides. Si je dis "Bon, tout va bien ?", ce n'est pas pareil que "Et le travail, comment ça va ?". Il faut avoir une écoute bienveillante ».

« LES SALARIÉS ONT PEUR QUE CE QU'ILS DISENT SOIT RETENU CONTRE EUX »

Pour le sociologue Pascal Marichalar, le problème de confiance vient autant du statut des médecins du travail que de leurs pratiques. La plupart des médecins du travail sont des salariés de droit privé^[3] : 90 % sont employés par une des 250 associations patronales, les « services inter-entreprises », les autres dans les « ser-



[1] « Médecin du travail, médecin du patron ? », édité aux Presses de Sciences-Po

[2] Décompte de l'Association santé et médecine du travail (A-smt), engagée dans la lutte contre la modification du Code de la santé publique et le texte de la Loi travail.

[3] Sauf les médecins employés dans la fonction publique.

vices autonomes », où ils sont alors salariés directement par l'entreprise^[4]. « *Le fait qu'ils soient salariés d'associations patronales n'inspire pas la confiance* », remarque Pascal Marichalar. « *Globalement, les salariés ont peur que ce qu'ils disent soit retenu contre eux* ». De fait, l'avis d'aptitude ou d'inaptitude est souvent utilisé par les employeurs pour justifier un maintien dans l'emploi, ou l'inverse, synonyme de licenciement.

Comme l'a observé le sociologue, les médecins qui se battent pour exercer librement ne peuvent pas faire cavaliers seuls : ils sont dépendants du soutien de salariés syndiqués, d'autres médecins, et de services de l'État comme l'inspection du travail. Dans les faits, les entreprises arrivent très souvent à imposer leur vision de la santé au travail – compatible avec l'amélioration de la productivité. « *J'ai pris mon indépendance en 1982, quand j'ai fait ma formation d'ergonomie... Mais avant, je croyais vraiment que mon métier était de conseiller au mieux salariés et employeurs, à égalité* », se souvient Bernadette Berneron. « *Beaucoup de médecins n'osent pas s'élever contre l'autorité et acceptent de modifier leurs écrits médicaux. Moi je n'aurais jamais pu travailler en service autonome, il y a trop de contradictions à gérer.* »

LOI TRAVAIL : UNE INVERSION DE LA LOGIQUE DE SANTÉ AU TRAVAIL

Les relations de confiance pourraient être rendues encore plus compliquées par la loi travail. Le projet de loi initial, présenté à l'Assemblée le 17 février dernier, a provoqué de vives réactions, jusqu'à l'Ordre national des médecins. La suppression du caractère obligatoire de la visite d'embauche pour les salariés du tertiaire – l'article 44 du texte – cristallise les inquiétudes. « *Si on supprime l'assise réglementaire de la visite périodique, la prévention médicalisée au travail, ce sera terminé* », se scandalise Dominique Huez, vice-président de l'A-smt (l'Association santé et médecine du travail). « *À ce jour, le législateur n'est même pas capable de dire quand se fera la première visite obligatoire, ni qui la fera* ».

Autre changement : alors qu'avec l'avis d'aptitude, les médecins sont censés évaluer les risques encourus par le salarié avant qu'il ne soit embauché sur un poste donné, la loi les obligerait désormais à porter une attention particulière aux salariés « à risque » et à « *s'assurer de la compatibilité de l'état de santé du travailleur avec le poste auquel il est affecté* ». « *Cela revient à dire que la visite d'aptitude d'une personne devrait prendre en compte les risques pour la santé des "tiers"... et que l'on ait la capacité de prévenir des "décompensations psychopathologiques"* », s'indigne le médecin Dominique Huez. « *Cela relève du fantasme, et c'est une inversion de la logique de santé au travail. Quels sont les critères ? Cela reviendrait à prendre en note tous les éléments qui s'écartent des normes de nos sociétés... comme les dépressions par exemple* ».

Un seul point du projet de la loi travail est jugé potentiellement positif : l'entrée des salariés dans les conseils d'administrations des services inter-entreprises. Jusqu'alors, seuls les patrons pouvaient présider ces CA. Le texte prévoit une alternance chefs d'entreprises-salariés aux postes de présidents et de trésoriers.

UN MÉTIER EN VOIE DE DISPARITION ?

Sur le secteur du Dr Berneron, le nombre de médecins du travail a été divisé par deux en dix ans. En France, c'est toute une génération qui part en retraite. En 2015, on comptait environ 5.600 médecins sur le territoire français, mais les candidats sont de moins en moins nombreux^[5]. « *C'est notamment la conséquence du "numerus clausus"^[6] mais aussi parce qu'être médecin du travail, c'est souvent considéré comme avoir raté ses études... C'est aussi de notre faute, on n'a aussi pas assez défendu notre métier. Pendant l'affaire de l'amiante, par exemple, beaucoup trop de médecins se sont tus* ». Résultat : obligés de suivre un nombre croissant de salariés, les médecins du travail ont de moins en moins de temps à consacrer aux visites en entreprises et aux études de postes, qui en théorie doivent représenter un tiers du temps de travail. Ce manque de moyens chronique et la perspective des pressions des employeurs achèvent de décourager les étudiants en médecine.

Une fois par mois, Bernadette Berneron tient une consultation « *Souffrance et travail* » au CHU de Tours. Elle forme également des infirmières qui veulent se spécialiser dans ce domaine^[7]. En attendant l'annulation de son avertissement par l'Ordre et la version finale du projet de loi travail, Bernadette Berneron continue de blaguer et de vanter son métier : « *La santé des salariés, c'est une énigme passionnante. Mon but, ce n'est pas de faire des miracles, c'est d'écouter assez pour donner quelques clefs aux gens afin qu'ils puissent agir* ».

Texte : Sarah Bosquet

Dessin : Rodho

Cet article a initialement été publié en juin 2016 par Basta !

basta!
www.bastamag.net

[4] En 1946, une loi crée le métier, dont le but est alors d'« éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail ». Dès le départ, le cadre est ambigu : le lien de subordination du salariat doit se combiner à l'indépendance liée au statut de médecin. Le fait que les médecins du travail soient employés par des patrons ne doit donc pas les empêcher de respecter le secret médical.

[5] Source INSEE

[6] Le nombre limité d'étudiants admis en deuxième année de médecine, défini par décret.

[7] À noter que depuis 2002, du fait de la loi dite de « modernisation sociale », les médecins du travail d'aujourd'hui sont censés travailler en « équipes pluridisciplinaires » avec des infirmières, des toxicologues, des ergothérapeutes, des psychologues.



« JE NE VOULAIS PAS VOIR QUE MA SOUFFRANCE VENAIT DU TRAVAIL »

Plusieurs années d'enseignement et de recherche dans une université l'ont exténué au point d'être victime du syndrome d'épuisement professionnel, ou burn out. Après plusieurs arrêts de travail, ce jeune chercheur se retrouve désormais au « placard » et attend son chômage pour se reconstruire doucement. Il nous livre son témoignage.

Aujourd'hui j'ai un doctorat, mais à quel prix j'y suis arrivé ? C'est dur de ruminer, de repenser à tout ce qui m'est arrivé. Il faut que je me reconnecte, que je renoue avec ce qui m'intéressait avant. J'ai beaucoup cogité sur ce qui m'a amené à avoir ce que l'on appelle un burn out. Je viens d'un milieu très pauvre, et pour y échapper, j'ai voulu persévérer dans les études. Quand on s'inscrit en thèse, on n'a pas droit aux bourses sur critères sociaux ni au RSA. J'ai dû faire la première année juste avec les petites économies des bourses précédentes. J'étais un peu au must de la société, mais sans thunes, avec un appart pourri, pas d'Internet ni de téléphone. Je faisais de la récup, j'allais au Secours Populaire. Au début, tu trouves ça cool, mais ça devient dur. J'ai dû frapper aux portes pour trouver un financement. À la fin de la première année, j'ai appris pendant les cueillettes que j'avais obtenu une bourse de 6.000 €. La deuxième année, à force de persévérance et de faire le lèche-bottes, j'ai pu obtenir un maximum d'heures de cours. J'étais agent temporaire de vacation. Ça porte bien son nom, tu es agent, temporaire, et tu fais de la vacation. Il n'y avait pas d'emploi du temps fixe et le salaire n'était pas mensualisé. J'ai eu ma première paie en février, tu peux travailler six mois sans rien avoir et toucher 2.000 € d'un coup. J'ai aussi fait du travail que je n'avais pas le droit de faire, comme donner des cours magistraux. Il y avait également des petits contrats pour des conférences. Je commençais à bosser la nuit, je pouvais finir les

cours vers 19 h, déjà le repas du soir n'était pas évident. Il fallait rebosser après, sur les articles, les cours ou les copies. Tu ne sais pas quand tu finis, et le lendemain, il fallait retourner en cours à 8 h.

Pour rester dans le monde universitaire, il faut être compétent, on est constamment évalués. Mais la plupart des publications que l'on faisait n'avaient pas d'intérêt pour la communauté scientifique, c'était des compilations de textes qui traînaient dans des bureaux. Pour faire ces dizaines de trucs qui ne servent à rien, tu oublies tes week-ends. Ce n'est pas comme dans une entreprise où tu fais tes heures et tu arrêtes. On n'a pas d'horaires, mais des objectifs qu'il faut tenir. Tu peux faire dix ou quinze heures par jour c'est pareil. J'étais le poulain du directeur de recherche, il savait qu'il pouvait compter sur moi. Il nous faisait bosser pour sa propre stratégie, on participait à des causeries, à des publications, des colloques. C'est vachement stressant, c'est des mois de recherches pour 20 minutes d'oral et 50.000 signes hyper normés.

PRESQUE PLUS DE REPOS

Un an après, j'étais agent temporaire d'enseignement et de recherche, ATER, un contrat d'un an renouvelable une fois. Je touchais 1.650 € par mois avec des primes de temps en temps. Je ne passais pas un tiers de mon temps d'enseignement dans mon domaine. Je donnais des cours de compta, de gestion, des matières qui ne rentrent pas dans mon champ de

compétences. Je pouvais passer douze heures pour préparer un cours de deux heures, je galérais terriblement, je n'avais presque plus de repos. Pendant les premiers mois, mon chef a passé son temps à m'humilier pour une virgule mal placée ou une faute de conjugaison. Je me faisais dézinguer en public, dans une espèce d'open space où il y avait tous mes collègues. Il y avait énormément d'exigence pour des textes qui n'étaient pas diffusés, pour des choses qui ne m'intéressaient pas toujours ou auxquelles je n'adhérais pas. J'étais parmi les meilleurs, mais rien n'était assez bien, il avait toujours un truc à me redire. Je crois que toutes ces humiliations avaient une fonction, nous désapprendre à dire non. Les deux premières années, j'étais syndiqué, plutôt de sensibilité anarchiste. Je n'étais pas dans une optique de dire oui-oui, mais c'est ce qui est arrivé. Je me suis rendu vite compte qu'il était impossible de faire valoir ses droits. Je me retrouvais aussi à faire toute la logistique des colloques, mettre la table, passer les

micros...

Au laboratoire, quelqu'un avait été recruté comme maître de conférences, mais malgré un statut assuré, il est parti, il n'a pas supporté. Son nom est devenu tabou, on ne devait plus en parler. J'étais dans le groupe, et moi aussi j'ai fini par l'oublier. On était un peu déshumanisés, tu te coupes de plein de gens, tu n'a même plus de jours fériés. Une fille qui s'était inscrite en doctorat un an après moi a fait un burn-out à la suite de sa soutenance. Elle est restée au lit pendant un mois et a dit qu'elle ne pourrait plus assurer son travail ; c'était maintenant à moi de faire le sien en plus du mien. J'avais des semaines de 80 h, c'est la première fois que je comptais. Mon directeur de recherche s'est servi d'elle comme exemple. Son nom aussi était devenu tabou, il l'avait grillée. C'était la grande menace, te couper de ton supérieur qui peut t'aider à évoluer. J'étais choqué, mais il fallait que j'assume ses responsabilités pour ne pas être grillé moi-même. Je me rappelle d'une phrase qu'il a dite, l'université, c'est

comme un chenil avec un os au milieu. Tu vois l'ambiance ? Il y avait toute cette pression, les places sont chères. Mais je ne suis pas un chien. Je préparais aussi la notation de notre laboratoire, je mettais aux normes les textes des membres. Je me retrouvais dans une situation ambivalente, à corriger les textes de certains supérieurs. J'étais vu un peu comme un fayot, mon directeur pouvait m'appeler même les dimanches, matin ou soir.

CLIMAT DE MÉFIANCE

Même si je faisais tout ça au détriment de mon travail personnel, j'ai eu ma thèse au bout de quatre ans, avec les félicitations unanimes du jury. Au bout d'un an, mon poste d'ATER a été remis en question. Mon chef disait de me méfier de telle ou telle personne, membre du même service, il me disait de ne pas trop leur parler. Il me disait que j'étais indispensable, mais que certains étaient contre moi. Le jour où j'ai été renouvelé, c'était étrange, je n'ai pas pu exprimer ma



« J'AI AUSSI COMPRIS LE SENS DE L'EXPRESSION "Avoir les boules". JE LES SENTAIS POUSSER DANS LA GORGE. MON CORPS SUBISSAIT UN AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRALISÉ. »

joie, faire de pot, il ne fallait pas s'enflammer. Je voulais remercier le chef pour sa confiance, mais j'apprends des choses bizarres. Mon travail de recherche ou administratif était parfait, mais un collègue avait dit au directeur de l'université que j'avais des points faibles dans l'enseignement, alors qu'il n'avait jamais mis les pieds dans un de mes cours. Maintenant je me méfiais vraiment de lui. Pendant l'été, j'étais encore à flux tendu, on a déménagé avec ma copine dans un meilleur appart. Je commençais à m'écrouler en larmes pendant les soirées d'août. J'étais dans un comportement addictif avec l'alcool et le cannabis, ça me permettait de tenir et de ne pas prendre conscience de ce qui m'arrivait. Je n'arrivais pas à bosser si j'étais net. Ce n'était pas récréatif, c'était du dopage. Il m'est arrivé de prendre des grosses cuites sales, j'insultais des gens que j'aimais bien. J'ai appris après que ça s'appelle la décompensation... Je me posais des questions, mais j'étais dans le déni, je ne voulais pas voir que ma souffrance venait du travail. C'était déjà des symptômes du burn-out, mais je ne le savais pas. Je me demandais si j'avais des problèmes psychologiques, peut-être parce que je ne connaissais pas mon père...

« TU BOSSES POUR CASSER LES ÉTUDIANTS »

J'avais des doutes sur le fait de savoir si je pourrais continuer l'année suivante, mais j'ai tenu tant que je pouvais me tenir debout. J'avais une sale tête, je paraissais un peu fatigué, mais, au travail, personne ne semblait s'en rendre compte. À la rentrée, j'ai repris mon poste d'enseignant. Ils avaient fait des modifications, j'étais maintenant en charge de 600 étudiants, alors que j'en avais 300-400 avant. Les TD (travaux dirigés) ne duraient plus qu'une heure, au lieu de deux. Je pouvais enchaîner six groupes dans la journée, à répéter la même chose. Comme il y avait trop de monde en première année, l'objectif était d'avoir 75 % d'échec. C'est bizarre de te dire que tu bosses pour casser les étudiants. L'année suivante le programme avait changé et j'ai dû recommencer à préparer mes cours. J'avais aussi les deuxièmes années, que j'ai dû rassurer sur leurs résultats,

j'ai pu constater qu'ils avaient fait des progrès. Mais le prof avec qui j'étais en relation pour l'enseignement a baissé les notes que j'avais données, j'étais dégoûté.

Pendant les vacances de décembre, je n'ai pas eu de travail, je n'avais plus l'habitude. J'ai pu me poser un peu, m'occuper un peu de chez nous. Je me suis rendu compte que je n'avais pas encore déballé mes cartons depuis l'été. Je commençais à avoir de l'eczéma et des croûtes sur les jambes, sur le menton. C'est comme ça et avec des cernes que je suis retourné à la fac. J'étais incapable de récupérer mon énergie, même avec des siestes et des grosses nuits. Je suis allé voir le médecin début janvier, il m'a prescrit des pommades et une analyse de sang. Quelques jours après, quand le réveil a sonné, comme tous les jours à 6 h, je me suis levé, mais je titubais. J'ai fini par m'écrouler sur le canapé et j'ai prévenu la fac que j'étais malade. Le même jour, le médecin m'a appelé pour me dire que les résultats des analyses de sang n'étaient pas bons. Je lui ai dit que j'étais allongé et il m'a conseillé d'appeler tout de suite SOS médecin. J'avais des carences en magnésium et en calcium. J'ai aussi compris le sens de l'expression « avoir les boules ». Je les sentais pousser dans la gorge. Mon corps subissait un affaiblissement généralisé. J'ai eu un arrêt maladie pendant une semaine pendant laquelle je n'ai pas pu bouger.

CAUCHEMARS ET PENSÉES BARBARES

Après j'étais debout, mais je n'en pouvais plus. J'ai eu un rendez-vous dans l'open space avec mon directeur, là où je m'étais déjà fait humilier. J'ai demandé à aller dehors, pour lui dire que je n'allais pas bien. Il a eu une introduction bienveillante, puis m'a parlé pendant 20 minutes de ce que je devais faire. Je disais oui, mais j'avais envie de hurler et de lui dire merde. J'étais au bord des larmes, mais je n'arrivais plus à dire non. Je lui ai quand même dit qu'il faudrait lâcher un peu la pression, que j'étais épuisé. Il m'a conseillé de me soigner, avec quelques tisanes et un verre de rouge de temps en temps. En sortant, j'étais satisfait, je croyais

Geralt/Pixabay

qu'il m'avait entendu. Mais deux jours après, il m'envoyait déjà un autre texte à corriger, quelque chose d'autres trois jours après, plus quelques autres petits trucs. Je tirais sur la corde. Ça a duré une vingtaine de jours. J'étais extrêmement angoissé, je m'écroulais souvent en larmes. Je pouvais penser à la même chose toute la journée, je n'arrivais plus à dormir, je faisais des cauchemars. Je rêvais que je me battais avec mon directeur. Des pensées barbares me traversaient l'esprit, comme l'envie de le tuer, ou de tuer sa mère pour le faire souffrir... J'avais besoin de m'exprimer, mais je ne pouvais pas dire tout le temps à ma copine ou à mes amis que ça n'allait pas au travail. Je perdais la mémoire, je ne me rappelais plus ce que j'avais fait la veille. Je n'avais plus d'appétit, plus de libido, ça n'était plus possible de continuer.

J'AURAIS PU Y PASSER

J'ai commencé à me renseigner sur le burn-out, à regarder des documentaires, des livres, j'ai fait des tests pour savoir où j'en étais. J'ai vu que beaucoup de personnes ont vécu ce que je vis et que j'aurais pu y passer. J'ai recontacté la fille qui avait craqué après sa thèse, elle disait qu'elle a trouvé une place ailleurs, où elle était respectée. Quelqu'un du laboratoire, qui était dépressif, m'a conseillé de lutter, de dire que ce traitement n'était pas admissible, que ce n'était pas un problème psychologique. Mais je m'en foutais, je voulais d'abord sau-

« JE NE VOULAIS PAS ME FAIRE VIRER ET ME RETROUVER SANS RIEN, LA PRÉCARITÉ EST UN EXCELLENT LEVIER DE SOUMISSION. »

ver ma peau. Je ne voulais pas me faire virer et me retrouver sans rien, la précarité est un excellent levier de soumission.

J'étais encore surchargé, j'ai eu un nouvel arrêt de trois semaines mi-février. Mon chef me donnait quand même du travail, ça devenait du harcèlement, mais j'étais toujours incapable de dire non, j'étais encore dans le déni. Ça n'allait toujours pas mieux et mon arrêt a été prolongé. Il me harcelait encore par téléphone, mais je ne répondais plus, j'attendais qu'il me laisse des messages « très urgents » pour le rappeler. Je devais organiser des séminaires, publier des colloques,

mais je ne pouvais plus. Sur les trente chercheurs de mon équipe, un seul m'a envoyé un message pour me dire qu'il avait hâte de me revoir bientôt en pleine forme.

Le chef m'appelait encore, notamment une fois, alors que j'étais dans la salle d'attente du médecin. J'ai fini par lui demander ce qu'il se passait. « *Je suis en arrêt de travail, mais je dois encore travailler ?* » Ce fut son dernier appel. Puis c'est la médecine du travail qui m'a informé par téléphone que j'avais atteint le nombre maximum de jours où je pouvais être payé à plein temps, soit une vingtaine, et que je n'avais plus le droit qu'à vingt autres jours à demi traitement. Après quatre ans de travail à la fac, je n'ai officiellement qu'un an et demi d'ancienneté, je ne peux donc pas prétendre à tous mes droits. Je n'avais pas apprécié que ce soit eux qui me le disent, et la médecin du travail m'avait ri au nez quand je lui avais dit que je faisais un burn-out, qui est le motif inscrit sur mon arrêt de travail. Je n'avais pas trop confiance, je n'avais pas envie de parler des dysfonctionnements internes. La médecine du travail m'avait aussi proposé deux rendez-vous avec le psy, comme si c'était inclus dans le kit... Mon médecin traitant m'a prescrit des anxiolytiques, du Xanax. Je suis obligé d'en prendre pour oublier mes angoisses. Ça permet de se dégager de ses obsessions, de renouer avec l'environnement extérieur.

J'ai repris le travail quatre mois après mon écroulement physique. J'attendais les ordres, comme d'habitude, mais je n'avais ni coup de fil, ni mail. La DRH m'a appelé pour voir si j'avais repris le travail, et c'est la secrétaire qui m'en a donné. Mon absence avait désorganisé les services, ils avaient dû me trouver des remplaçants. Quand je les voyais, mes collègues me disaient limite bonjour, il n'y avait aucune empathie. Le directeur a fini par me fixer un rendez-vous la semaine suivante à 18 h, quand il n'y a personne. Je trouvais ça bizarre mais de toute façon, jamais il ne donnait les raisons de ses convocations, c'était encore plus stressant. Il a recommencé avec une intro bienveillante, et il m'a redonné des tâches avant de me dire tout de même de me ménager. Je voulais aussi passer ma qualification pour devenir maître

de conférences, que j'avais déjà loupée une fois.

Mais depuis, c'est le black-out, je n'ai plus de nouvelles. J'ai été harcelé pendant mon arrêt et maintenant que je suis là, je n'ai plus rien. Il m'a grillé aussi, mis au placard. Je sais ce qu'il se passe, le chef est en train de se déculpabiliser, il dit à mes collègues que j'ai des problèmes psychologiques, que je suis instable, dépressif. On me l'a rapporté et il m'avait déjà dit des choses comme ça sur d'autres. Il parle de problèmes individuels pour déresponsabiliser l'organisation du travail. J'ai été là quand il le fallait, j'ai fait fonctionner la machine, je me suis sacrifié, j'ai accepté de travailler dans des conditions lamentables. Se retrouver au placard est très anxiogène, rien n'est vraiment dit, mais on m'a retiré toutes mes responsabilités. Je reste toujours vigilant, je n'ai jamais l'esprit tranquille. Quand je rentrerai, je regarderai mes mails, et je me dirai que ça fera une journée de plus au placard. Il met ma force mentale à l'épreuve, il n'a sans doute pas envie que je lui dise mes quatre vérités devant les autres. Il ne faut pas non plus que je déboule là-bas énervé, sinon j'aurai tout perdu.

LA SOUFFRANCE EST NORMALISÉE

La souffrance au travail est tellement normalisée que c'est difficile de se rendre compte que ce n'est pas acceptable. Je m'étais aussi attaché à certaines libertés, comme bosser chez moi, organiser mon temps de travail, être en contact avec des jeunes. Il y avait des bons moments, même si c'était dur. Quand tu t'investis pendant plusieurs années dans un travail, c'est difficile de voir l'arrêt comme une solution, alors que s'est sûrement un bon choix. J'avais tout donné, parce que je n'avais pas envie de me retrouver au chômage. Je sais d'où je viens, je n'avais pas envie d'y retourner. Je n'avais rien, et je n'avais pas envie de me faire exploiter dans une usine. Je n'ai pas perçu tous les signes avant-coureurs du burn-out, j'avais juste entendu ce mot, mais je ne savais pas trop ce que c'était. J'avais des boutons, j'étais fatigué, j'en avais marre d'être exploité, je voulais me barrer. Mais je faisais ce que j'avais à faire, il n'était pas question de démissionner. J'avais des responsabilités, un loyer à 600 € alors que ma copine en gagne 700. Je ne suis pas un gosse de riches qui peut tout claquer comme ça, j'étais contraint par la précarité.

Maintenant, j'attends que ça se termine, mon contrat prendra bientôt fin. Je ne peux pas prévoir ce que je vais faire ou prendre des vacances. Je peux rester des journées au lit. Je commence à me reconstruire, je me rachète des habits, ce que je n'avais plus fait pendant des années, je vais chez le coiffeur, au restaurant avec ma copine. Une fois que je serai au chômage, que j'aurai une sécurité, peut-être que je parlerai. Mais je ne me vois pas rebosser tout de suite après. Je n'ai presque pas eu de vacances pendant des années, il faut que je prenne le temps de me reconstruire. Burn-out, le mot parle bien, on se consume de l'intérieur, j'avais des problèmes concrets, de santé, mais les symptômes physiques se calment en supprimant le travail. Ce n'est pas une maladie, c'est le raisonnement logique de l'organisme face à un environnement qui n'est pas adapté à l'humain.

Témoignage anonyme



Tupinicomics/Flickr

« TANT QUE ÇA ROULE »

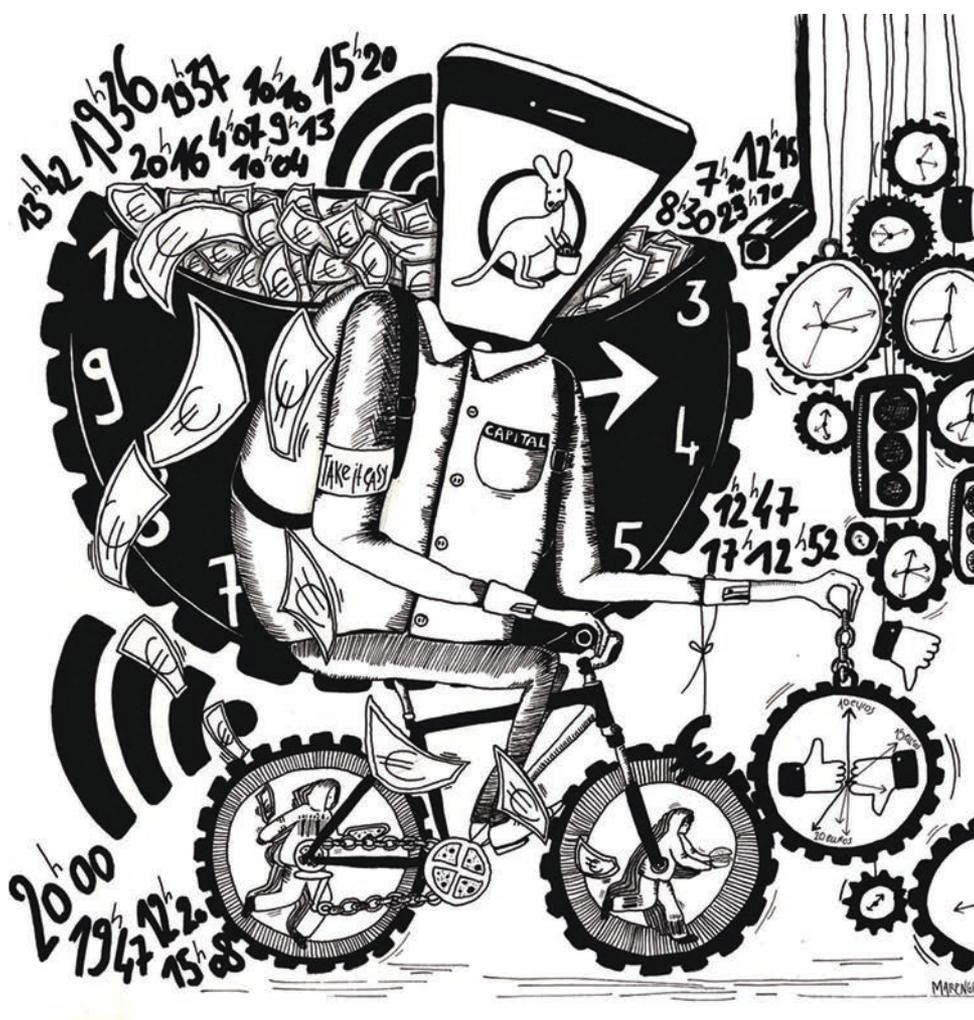
19h30. Place de la République à Paris. Alors que « Nuit Debout » installe son AG et qu'une vieille sono crache un tube de Bob Marley, des coursiers à vélo se rassemblent à l'autre bout de l'esplanade. Pause clope avant le départ. Le secteur de la livraison de repas de restaurants à domicile a explosé. Mais derrière les millions que brassent les start-ups du numérique – Deliveroo, Take Eat Easy, Foodora, Uber – il y a un bataillon de cyclistes, tous auto-entrepreneurs, flexibles et précaires. Sous le coup de pédale, le libéralisme sauvage. Témoignages recueillis par Gaspard D'Allens. Dessin : Marengo

LE MANAGER. La société a été créée par quatre amis d'enfance à Bruxelles fin 2013. Puis elle s'est développée en France un an plus tard. Grâce à l'arrivée des plateformes Internet, le secteur de la livraison à domicile connaît une véritable révolution. En 2016, le marché représente 250 millions d'euros. Selon nos estimations, il devrait dépasser le milliard en 2020. Mais le secteur reste malgré tout très concurrentiel entre les différentes start-up.

Nous travaillons aujourd'hui avec plusieurs milliers de cyclistes et cinq cent restaurateurs. Nous fournissons de la street food, des pizzas, de la cuisine asiatique mais aussi des plats végétariens et gluten free, des produits frais. Il y a une nette évolution vers la qualité.

Nos livraisons se font 100 % à vélo. Par conviction écologique mais aussi parce qu'il reste le meilleur moyen de locomotion en ville. Moderne et fiable. Pour nous, le bien-être des cyclistes est une priorité, même s'il est clair que nous ne proposons pas un métier ni un emploi. Cette activité doit demeurer temporaire. D'ailleurs le turn-over est de quatre mois en moyenne chez les cyclistes.

Nous prenons 30 % sur chaque plat au restaurateur et 2,50 € par course aux clients. Nous comptons aussi sur des levées de fonds^[1]. Bien-sûr, notre modèle économique introduit des modifications dans les façons de voir et de penser. Mais les acteurs publics ont compris notre plus value. Dans la loi El Khomri, ils ont pris en compte nos singularités par rapport au monde du travail conventionnel^[2].



[1] En avril 2015, Take Eat Easy a levé 6 millions d'€, puis en septembre 10 millions auprès d'Eight Roads Venture, Rocket Internet, DN Capital et Piton Capital.

[2] L'article 23 de la loi dispose que tout litige entre les travailleurs et les plateformes relèveront dorénavant des tribunaux de commerce, et que le travailleur ne peut être regardé comme ayant avec la plateforme un lien de subordination juridique caractéristique du contrat de travail.

[3] Les prénoms ont été changés.

[4] Accre : Dispositif d'encouragement à la création d'entreprise, qui consiste principalement en une exonération de charges sociales.

[5] Référence au site instagram où chacun peut publier ses photos.

ANTOINE^[3]. En tant qu'auto-entrepreneur, c'est à nous d'assurer nos arrières. Comme une micro entreprise. C'est chacun son problème. Si je renverse quelqu'un, moi je suis assuré car je suis sérieux. Je porte mon casque, j'ai des lumières. J'ai lâché mon ancien boulot en avril pour me lancer dans la livraison à domicile. Je gagne entre 2.000 et 3.000 €. Grâce au dispositif Accre^[4], je ne paye presque pas d'impôt.

AHMED. En février, je me suis cassé le bras lors d'une course. J'ai eu un mois d'immobilisation. Ça veut dire un mois d'arrêt d'activité, sans argent. Je n'étais pas assuré. Quand tu vas voir les assureurs, ils te rient au nez. Aucun ne voudrait prendre le risque de te couvrir, pour un boulot trop dangereux !

JOHNNY. Évidemment, tu peux avoir l'impression de bien gagner ta vie. Mais si tu calcules, tu réalises en réalité que tu dépasses rarement 15 € l'heure. Sans couverture sociale ni mutuelle ! Tu n'as pas non plus d'allocation pour le chômage. Avec le régime social des indépendants, tu cotises à peine pour la retraite. Des auto-entrepreneurs, c'est tout bénéf pour les entreprises. Pas de salariés, pas de cotisations patronales. Sous couvert de flexibilité, les start-up enterrent le code du travail et maximisent le profit.

FRED. Ce qui me fait halluciner, c'est le management de Take Eat Easy, son vocabulaire. On est soit-disant « une tribu », « une communauté qui adore la food ». Souvent, ils disent : « Vous ne bossez pas pour nous mais avec nous ». Mais alors pourquoi on doit porter leur putain de casquette et de maillot ? Pourquoi on n'a pas le droit de négocier les tarifs, pourquoi la facturation est faite par la plateforme ? Un collectif de livreurs est aussi en train de se créer à Paris : le collectif coursier francilien. On compte une centaine de cyclistes. On prépare une action de déconnexion massive. C'est notre moyen de faire grève. Les cyclistes sont intéressés mais ont peur de se mobiliser. En étant à la tête du réseau, j'attends à m'en prendre plein la gueule. Vu que je suis auto-entrepreneur je n'ai aucune sécurité, ils peuvent facilement se séparer des éléments perturbateurs.

LÉO. Tu voudrais qu'on fasse quoi d'autre ? On n'a pas le choix. Moi j'étais conducteur de travaux mais il n'y a plus d'offre d'emploi. Ahmed, un copain, partageait sa licence de taxi avec son cousin mais Uber est arrivé. Ils ont fait faillite. Ahmed est devenu coursier à vélo. Chez des entreprises comme Take Eat Easy, l'entrée est simple. Pas besoin de CV ni d'entretien. Tu t'inscris sur le site, tu fais une soirée d'essai et tu assistes à une réunion. Puis tu es pris ! Normal qu'il y ait eu comme une ruée vers l'or. Mais maintenant c'est l'usine. Take Eat Easy a plusieurs milliers de cyclistes à Paris et la concurrence commence à se faire sentir. Dans les plannings d'inscriptions, pour choisir les horaires, le coursier qui a la meilleure note s'inscrit en premier. Les derniers n'ont plus de place. La note est fixée par le client et le restaurateur. Tu peux aussi avoir des pénalités : « des strikes », en cas de retard ou de changement de créneau dans le planning. Bref tu es en tension, dans le stress. Tu es un pion géolocalisable par la machine.

Faut pas croire que ça nous amuse de fournir des bû-bun et des sushis à longueur de journée... De la bouffe instagrammable^[5] que le client choisit derrière son écran. Au fond, ce service il sert à quoi ? La nouvelle économie numérique repose sur du vide. Ton burger tu ferais mieux de le faire toi-même ou de prendre l'air en allant le chercher. Les gens ne savent plus cuisiner. Ils n'ont plus le temps. Ils ont la flemme. Alors ils préfèrent utiliser des petits prolétaires comme nous pour monter les huit étages.

Ça fait dix mois que je bosse là-dedans, et je peux te dire, j'en contiens de la violence. Pour tenir et évacuer, il faut picoler sinon tu pètes un câble. C'est frustrant le vélo. À Paris, sur la route, t'es une merde. Personne ne te respecte. Les taxis ont l'impression d'être les rois, les bus te collent, les piétons ne font pas attention.

MAXIME. Les accidents sont vite arrivés. Tu n'as pas de carrosserie pour te protéger. Une portière qui s'ouvre, le manque de visibilité, la vitesse. Il y a deux semaines un taxi m'a poussé sur le trottoir. Je n'ai eu que des éraflures mais j'ai cassé mes deux jantes, plus la caissette. Au total, ça m'a coûté 130 €. À ma charge évidemment, vu que je suis auto-entrepreneur et pas salarié. Le vélo est mon outil de travail mais c'est à moi de l'acheter et d'en prendre soin. Take Eat Easy a des liens avec des ateliers de réparation, ils nous font des réductions de moins 20 %, soit la valeur de la TVA. Mais quand tu y réfléchis, c'est scandaleux !

TONY. Va chercher le sandwich ici, le burger là-bas. Notre patron, ce n'est plus une personne, identifiable, concrète. C'est une application mobile. Un algorithme qui calcule notre vitesse moyenne, nous note et nous surveille. Quand ton smartphone bipe, tu n'as pas le droit de refuser la course. Tu dois y aller et le plus vite possible ! Take Eat Easy, dans sa com, affirme qu'il se passe moins de 28 minutes entre la commande du client et sa livraison à domicile. Alors tu n'as pas intérêt à traîner, et tant pis pour les feux rouges !

On gagne 7,50 € par course. Au début, tu te dis, c'est génial, je fais mon sport, et en plus je suis payé. Je touchais 2.000 € brut dans le mois, en travaillant six jours sur sept, de 12 h à 23 h, avec des pauses entre les repas. J'ai 19 ans et je suis sans qualification.

Take Eat Easy dit que leurs « prestataires » sont des artistes, des étudiants, des photographes qui ont besoin d'un complément de revenu. C'est de la foutaise. Regarde nous ! On est tous des galériens. Certains viennent de loin, mettent leur vélo dans le RER le matin à Drancy, Aulnay-sous-bois, ou à Pantin. Déscolarisés, chômeurs, ou RSAïstes.

CONSTRUIRE DES MURS POUR RECONSTRUIRE SA VIE

Le Centre de Beaumotte, en Haute-Saône, est un espace d'accueil et de vie collective qui s'appuie sur le travail et la mixité sociale et culturelle pour favoriser le retour ou l'accès à l'emploi de personnes en difficultés.

Installé dans les anciens locaux d'une papeterie, le Centre de Beaumotte existe depuis 1979. Membre du mouvement Solidarités Jeunesses, qui se revendique de l'éducation populaire, il mise beaucoup sur l'échange et la vie en collectivité pour redonner une chance à ceux qui en ont besoin. « Notre métier est d'accompagner des gens qui rencontrent des difficultés, sociales ou professionnelles », informe Jérôme, l'un des deux encadrants techniques de la structure. Treize personnes sont en contrat d'insertion à Beaumotte, également habilité à recevoir quatre mineurs ou jeunes majeurs placés par l'ASE, l'Aide sociale à l'enfance. Depuis peu, une ou deux personnes par an peuvent aussi bénéficier d'un aménagement de peine de prison au sein de l'association et se re-

trouvent en semi-liberté avec des horaires de permission pour sortir. « Tous travaillent sur les mêmes chantiers, en maçonnerie ou en bûcheronnage. Il y a aussi une équipe qui tourne pour faire à manger pour tout le monde », explique Fatima, chargée de l'accueil et des volontaires de cette petite famille implantée dans la campagne profonde de la Haute-Saône. Car la vie de la maison est aussi animée par sept à neuf jeunes en service civique ou volontaire européen. Ils viennent de différents pays, comme actuellement de Corée du Sud, du Japon, du Mexique, du Pérou, d'Italie, de République tchèque et d'Autriche. Les volontaires ajoutent une touche de mixité et permettent aux autres de s'ouvrir à différentes cultures.

« Tout ce mélange est intéressant, et

ça permet de voir que l'on est bien souvent pas tout seul dans la merde », lance Florian, 30 ans, en contrat ici depuis un peu plus d'un an. Tous les contrats d'insertion passent par Pôle Emploi ou le Conseil Départemental, pour un CDD de quatre mois renouvelable deux fois six mois. « On ne leur propose pas vraiment l'emploi qu'ils cherchent, mais plutôt un pas vers le monde du travail. On les aide à trouver des formations, des stages. Ils peuvent découvrir d'autres métiers, reprendre un rythme de vie normal. Beaucoup avaient perdu ça », ajoute Fatima. « Au début, tu te demandes où tu es. Comparé à un milieu de travail normal, ça n'a rien à voir. C'est pas toujours évident, mais c'est mieux. Comme disent les chefs, ils ne sont pas là pour être chefs, mais pour être encadrants, c'est la grande différence. On fait des fois des sacrées journées de boulot, mais sans se faire gueuler dessus toute la journée. On prend plus de plaisir à travailler », juge Florian. Il touche aujourd'hui 860 € par mois pour un contrat aidé de 26 h par semaine, ce qui lui permet d'effacer quelques dettes. « Facture d'électricité, taxe d'habitation..., quand on est au RSA, ce n'est pas évident de régler une facture de 600 €. J'ai déjà bien remonté, je suis presque à zéro. »

Benjamin fait partie des 13 personnes en contrat d'insertion. Tous ont des activités diversifiées : entretien d'espaces verts, maçonnerie, cuisine, etc.



LE PERMIS, SÉSAME POUR L'EMPLOI

Comme beaucoup ici, Florian n'a pas le permis de conduire, ce qui pose un sérieux problème pour trouver un emploi quand on habite en pleine campagne. L'équipe le soutient pour ses séances de code et pour passer le précieux sésame. Il est plutôt satisfait de sa place ici. Ce matin, il a entretenu les débroussailleuses et changé une courroie du tracteur de jardin, qui ne

veut toujours pas redémarrer. « On n'a pas une tâche propre, ce qui permet de savoir un peu tout faire. C'est plus motivant, même sur un chantier on ne fait pas toujours la même chose, c'est surtout de la maçonnerie, mais on fait du pavage, des murs, l'entretien de canal ou la réfection de fontaines... En hiver on va couper du bois pour des communes qui veulent le vendre pas cher aux habitants. Et à peu près toutes les deux semaines, on est à la cuisine. » Cette diversification des activités est largement appréciée, même si certains se disent ici par défaut. « Je suis surtout là parce qu'ils donnaient du taf. Je n'ai trouvé que ça pour travailler tout de suite », explique Benjamin, la quarantaine. Auparavant serveur, il a bien essayé de trouver quelque chose d'autre, « mais c'est le calme plat ».

Pour presque tous, ce passage à Beaumotte permet de reprendre pied, d'assurer une transition entre une situation délicate et le salariat. « Parmi ceux qui viennent ici, certains sont proches de l'emploi, mais d'autres ont besoin d'une aide. Il n'y a pas que le côté technique, je ne suis pas là pour en faire des maçons. Il y a beaucoup d'écoute pour leur apprendre les bases, les horaires, avoir des tenues propres, des consignes d'hygiène et de sécurité », raconte Jérôme. Pas une histoire ne se ressemble, mais elles sont souvent compliquées. « Pour la plupart, ce sont des gens qui ont eu des problèmes d'argent, de santé, d'addictions, de famille, etc. On peut flancher rapidement, personne n'est à l'abri, on peut vite tomber dans un cercle infernal. Pour oublier les dettes, on boit un coup le soir, on fume deux trois pétards, mais les problèmes sont toujours là le lendemain. Quand on démonte un mur, je le vois un peu comme l'image de leur vie que l'on déconstruit, pour la reconstruire sur de meilleures bases, plus saines. »

SE POSER POUR SE PROJETER

Mickaël, 34 ans, est là depuis janvier, sa famille est originaire du coin. « J'ai trouvé un tremplin pour me remettre le pied à l'étrier et un rythme que j'arriverai à tenir par rapport à un travail à huit heures par jour. Je n'aurais pas tenu avec un patron classique, j'aurais pété un câble. Il fallait que je passe par quelque chose comme ici. Le suivi est assez sympa, ils me soutiennent pour le permis de conduire et les démarches administratives. Ça m'aide déjà, avant j'étais instable, je bougeais à droite à gauche avec mon sac à dos. Avec un mode de vie un peu marginal, tu te mets vite à l'écart de la société, tu ne peux pas trouver du travail en 48 heures. J'arrive à un âge où il faut bien se poser un peu. Je ne sais pas trop ce que ça veut dire, chacun à sa définition, mais ça permet de m'insérer un peu, même si je ne peux pas encore me projeter. Je vais bien voir dans quelle voie je vais aller, je suis encore dans le flou. »

Le collectif peut parfois bien sûr être pesant, pour les encadrants qui ne comptent pas leurs heures comme pour les bénéficiaires des contrats. Ceux qui vivent ici peuvent voir leurs habitudes bouleversées. Il n'y a pas la télé, Internet est coupé la nuit et pendant les activités collectives, les chambres sont partagées et les rythmes ne sont pas les mêmes. « Beaumotte c'est tranquille, mais il faut s'adapter. Quand tu es actif et que tu vois des autres dormir debout sur des chantiers, ça fout les boules », peste gentiment Mathieu, la trentaine, qui apprécie tout de même le travail ici. Il se déplace en scooter et son but est aussi de passer le

permis de conduire. « Financièrement ce n'était pas évident, j'avais besoin de reprendre une activité. J'ai cinq enfants, il faut assumer, et il y a aussi le plaisir de bosser pour pouvoir leur offrir des choses. Le travail contribue quand même à l'épanouissement. C'est un plaisir de se lever le matin parce que tu sais que tu vas bosser, voir autre chose. J'ai été sans emploi pendant trois ans, tu fais vite le tour. »

UN TREMPLIN VERS L'AUTONOMIE

En plus de partager les repas du midi, certains ont une chambre à Beaumotte. Cette vie collective permet d'assurer une cohésion au groupe, de faire en sorte que chacun y trouve sa place, ce qui peut redonner confiance. « On s'entend bien, ça aide à s'ouvrir, même vis-à-vis des employeurs. On arrive mieux à s'exprimer, à communiquer avec les autres », constate Virgilio, 53 ans, qui a passé presque ses quatre dernières années sans travailler. « Ça me remotive à chercher quelque chose, j'aurais quand même fait les démarches, mais ça aurait duré plus longtemps. » Une demi-journée par semaine est consacrée à la recherche d'emploi, à l'actualisation des CV, à la rédaction de lettres de motivation, à la prise en main de l'outil informatique. « Être productif dans une entreprise alors que tu galères déjà pour tes papiers administratifs, c'est pas évident », souligne l'une des personnes « en contrat », comme on dit ici. « Certains arrivent tout juste à écrire, ils font des phrases incompréhensibles. Quand un employeur reçoit ça, ce n'est pas gagné, surtout s'il constate qu'il n'y a pas d'expérience, qu'il fait partie d'une structure d'insertion... » Alors si le passage en centre d'insertion peut être considéré comme un handicap par certaines entreprises, il reste utile à la grande majorité de ceux qui en bénéficient.

Réinsertion, un mot que n'aime pas trop Jérôme. « Je trouve ça un peu barbare. Ce n'est pas quelque chose qui peut faire avancer les gens, car on leur renvoie le fait qu'ils font partie de l'étage d'en bas. Des personnes sont exclues, soit involontairement soit parce qu'elles s'excluent elles-mêmes. Notre rôle est de les mettre dans une certaine condition pour qu'ils puissent retrouver du travail. Mais il y a un certain pourcentage de personnes avec qui l'on ne fera rien, comme ceux qui ont l'habitude de gagner de l'argent autrement ou qui ne veulent pas travailler. » Certains peuvent abandonner en cours de route, pour ceux qui restent, les séjours s'étalent de quelques mois à presque un an et demi. « À la fin, soit ils trouvent un travail, soit ils sont orientés vers d'autres structures d'insertion. On les accompagne pour lever les freins vers l'emploi, et puis c'est à eux de se débrouiller, de voler de leurs propres ailes », nous informe Fatima. « Par le travail, on arrive à des choses, on essaie de faire en sorte que des gens puissent se lever le matin, qu'ils soient contents de leur travail, de gagner leur vie, de se débrouiller seuls, d'apparaître comme respectables. Même si le travail n'est pas un but dans la vie, on sait très bien qu'il faut bosser pour survenir à ses besoins. Il faut pouvoir amener les gens à pouvoir vivre leurs vies dans de meilleures conditions. On ne se voit pas comme les sauveurs du monde, on fait avec ce qu'on a, on donne beaucoup de notre temps, il faut responsabiliser les gens au max », plaide Jérôme.

Guillaume

LIBÉRONS L'OISIVETÉ !

Selon les périodes de l'Histoire, du rapport au travail ou de la morale, l'oïveté est apparentée aux plus nobles activités de l'esprit et à la liberté individuelle, ou associée à la paresse et à l'inutilité sociale.

L'oïveté a mauvaise réputation. Pourtant, il n'en a pas toujours été ainsi. Rêver, lézarder, user de son temps comme on l'entend était jadis paré des plus grandes vertus. La notion d'oïveté s'enracine dans deux concepts forts de la culture antique, la « *skholé* » chez les Grecs, puis « *l'otium* » chez les Romains. *L'otium* est l'exact opposé du « *negotium* », le temps social exclusivement destiné aux activités lucratives et à la production de marchandises, ce qui a d'ailleurs donné en français le mot « *négoce* ». Dans la culture antique, la *skholé* et *l'otium* n'ont rien de péjoratif, bien au contraire. Synonymes de loisir et de repos, voire de retraite, elles définissent un temps libre, un temps pour soi, affranchi de toutes contingences matérielles et de l'aliénation liée au travail. Dédié aux activités non productives, ce temps libre permet alors essentiellement de se consacrer à l'exercice de la philosophie, à la lecture, à la poésie, à la contemplation, mais aussi à l'implication dans la vie de la cité...

L'otium se manifeste dans la sphère publique à travers les activités sportives, les manifestations de la culture en général, comme le théâtre et la tradition des thermes. Il a de plus une dimension d'ordre politique. Selon Sénèque, c'est ce qui le rend noble et lui donne son sens le plus élevé. Ce temps libre est en effet propice à un engagement du citoyen dans les affaires de la cité. Mais n'a pas accès qui veut à ces aspects de *l'otium*. Il y a un *otium* du riche citoyen et un *otium* du peuple ! Au premier de se consacrer aux belles lettres et à la réflexion philosophique, ainsi qu'à la vie de la cité, au second de se divertir en allant as-



sister aux jeux du cirque, après le *negotium* ! Il y a enfin une forme d'*otium* presque décadente qui s'apparente aux banquets, aux fêtes et à toutes les formes de plaisirs et d'excès, et ce, également parmi les classes les plus élevées de la société antique.

L'OISIVETÉ, UN PRIVILÈGE

Si l'on fait un bond dans l'Histoire jusqu'au Moyen-Âge et à la Renaissance, l'oïveté, en tant que pratique intellectuelle et culturelle, se fige pour n'être plus que le privilège des classes supérieures de la société, composée de l'aristocratie et du clergé. L'oïveté devient la marque d'une distinction sociale. Tandis que la noblesse organise bals, salons littéraires et parties de chasse, le peuple travaille dur. Les seuls divertissements que les paysans peuvent espérer pour user de leur temps libre sont les tavernes, le carnaval annuel ou quelques autres festivités villageoises...

Au siècle des Lumières, l'oïveté devient synonyme d'inactivité et renvoie au statut de rentier des aristocrates. La Révolution n'est plus très loin et cette forme de privilège et de modèle de vie est perçue comme parasitaire. Voltaire ne porte guère l'oïveté dans son cœur, pour lui, « *travailler c'est vivre* ». En témoigne la définition de l'oïveté dans l'Encyclopédie : « *Désœuvrement, fainéantise, ou manque d'occupation utile et honnête ; car le mot oïveté renferme ces deux idées (...). Le désœuvrement dans lequel on languit est source de désordre. L'esprit humain étant d'une nature agissante, ne peut demeurer dans l'inaction ; et s'il n'est occupé de quelque chose de bon, il s'applique inévitablement au mal (...). Les hommes qui ne prennent d'autre soin que de manger, sans aucun travail, les biens que la fortune leur a procurés (...)* sont inutiles à la société, en

ne faisant rien pour elle (...). La pratique de l'oisiveté est une chose contraire aux devoirs de l'homme et du citoyen, dont l'obligation générale est d'être bon à quelque chose (...). »

Après la Révolution française et la fin des privilèges, l'oisiveté retrouve un nouveau souffle. La valeur travail, alors en pleine ascension, est remise en question et considérée comme aliénante pour l'individu. Des philosophes, dont Rousseau, font alors l'apologie de l'oisiveté comme source de liberté... Cette approche se renforce au XIX^e siècle, à la période industrielle. C'est l'heure de l'éloge de la paresse et d'une critique du travail et du capitalisme, dont l'ouvrage de Paul Lafargue, *Le Droit à la paresse*, sera le manifeste. Mais ces critiques restent marginales tant le travail est presque devenu un horizon indépassable et la condition même de l'épanouissement dans l'imaginaire collectif

L'OISIVETÉ COMME LIBERTÉ !

Bien avant mai 68, le slogan désormais connu de Guy Debord « *Ne travaillez jamais* » résonne comme une injonction à échapper absolument à l'aliénation du travail. Dans cette dynamique, le mouvement situationniste prône la « *dérive psychogéographique* » : une invitation à éprouver l'espace de la ville dans une attitude d'itinérance totale, loin de toute logique dictée par la société de consommation et de loisirs, une forme de liberté d'aller, d'agir et de ressentir. Dans son essai *La Société du spectacle*, Guy Debord formalise et développe cette critique d'une société contemporaine où les divertissements et le temps libre deviennent l'outil d'une autre forme de marchandisation et d'aliénation de l'individu.

De nos jours, l'oisiveté est plus que jamais tabou dans nos sociétés où prime avant tout le devoir de travailler, d'être productif, et d'adhérer absolument au modèle de l'entreprise et du salariat. Si l'oisiveté est un tant soit peu tolérée, c'est dans le seul cadre autorisé du temps des loisirs et des vacances, ces deux formes de récompense du travail accompli. L'inactif contemporain est le demandeur d'emploi, l'intermittent du spectacle, le bénéficiaire du RSA, qui sont vus comme profiteurs et jouissant des joies de la paresse, moyennant la rente que leur apportent l'assurance chômage ou les minima sociaux ! Pour certains, il s'agit d'un choix parce que ce statut est le seul possible pour mener à bien certains projets, s'exprimer librement à travers une activité artistique, s'engager dans une association ou militer, etc. Avoir du temps permet ce luxe absolu de se déconnecter du devoir de « *gagner sa vie* ».

Emmanuelle Berne



« UNE ÉTRANGE FOLIE POSSÈDE LES CLASSES OUVRIÈRES DES NATIONS OÙ RÉGNE LA CIVILISATION CAPITALISTE. CETTE FOLIE TRAÎNE À SA SUITE DES MISÈRES INDIVIDUELLES ET SOCIALES QUI, DEPUIS DES SIÈCLES, TORTURENT LA TRISTE HUMANITÉ. CETTE FOLIE EST L'AMOUR DU TRAVAIL, LA PASSION MORIBONDE DU TRAVAIL, POUSSÉE JUSQU'À L'ÉPUISEMENT DES FORCES VITALES DE L'INDIVIDU ET DE SA PROGÉNITURE. »

Extrait du *Droit à la paresse* de Paul Lafargue, 1883.

LE SALAIRE À VIE, UNE AUTRE IDÉE DU TRAVAIL

Et si tout le monde était assuré de percevoir un salaire de ses 18 ans à sa mort ? Promue par l'économiste et sociologue Bernard Friot, cette idée repose sur la déconnexion entre l'emploi et la paie. Pour empêcher toute capitalisation, le salaire serait socialisé dans sa totalité, les entreprises ne payant que des cotisations.

Imaginez : dès 18 ans, un salaire net de 1.500 € vous est versé chaque mois, que vous ayez un emploi ou non. En passant des épreuves de qualification, vous pouvez l'augmenter jusqu'à 6.000 €. Même si vous changez de poste, vous conservez votre salaire le plus haut. Arrivé à l'âge de la retraite, qui ne dépasserait pas 55 ans, ce que vous percevez continue de vous être attribué jusqu'à votre mort. Impensable ? « *Le salaire à vie existe déjà* », martèle pourtant Bernard Friot, économiste, sociologue et professeur émérite à l'université de Paris Nanterre. « *Il concerne aujourd'hui en France les cinq millions de fonctionnaires et les retraités dont la pension est proche de leur meilleur salaire, sans oublier les salariés du privé qui travaillent dans des entreprises ou des branches où les syndicats ont conquis un véritable droit à carrière sans chômage !* »

Pour autant, Bernard Friot et les partisans du salaire à vie n'aspirent pas à faire de nous tous des fonctionnaires. « *Le salaire à vie doit d'abord changer la production marchande, en la débarrassant du crédit et en généralisant la propriété des entreprises par les travailleurs* ». Pour cela, la propriété lucrative, celle qui est basée sur l'accumulation de richesses par l'accaparement de la valeur du travail d'autrui, serait interdite. C'est le droit d'usage qui primerait, et les salariés bénéficieraient d'un pouvoir au sein de leur entreprise au nom de leur statut de copropriétaire. Dès l'embauche, il sera donc possible de prendre part aux décisions straté-

giques concernant le type de biens à produire, les investissements ou l'organisation du travail.

UNE PRODUCTION ET UN TRAVAIL UTILES

Dans cette vision de la société, il n'y aurait pas de production inutile ou de trop mauvaise qualité. « *La gratuité sera étendue, en particulier le marché du logement pourrait être remplacé par une sécurité sociale du logement, mais la production marchande, libérée de la logique capitaliste, demeurera essentielle. Chacun ne pourra pas faire ce qu'il veut, encore faudra-il être embauché dans une entreprise ou réussir comme travailleur indépendant. Mais le travailleur indépendant qui échoue n'aura pas la double peine d'échouer et d'être endetté.* » Le salaire garanti donnant à tout le monde la capacité de vivre, le risque existe-t-il que plus personne ne veuille travailler ? « *Nous nous humanisons dans le travail. Penser que des gens ne voudraient pas travailler est aberrant. Les gens interrogés sur le fait de savoir ce qu'ils feraient s'ils avaient un salaire à vie affirment qu'ils continueront de travailler, mais ils pensent souvent que les autres s'arrêteront* », rétorque Bernard Friot.

Quant à l'argument souvent brandi des « *métiers qui ne trouveraient pas preneurs* » ou de ceux qui seraient jugés dégradants, Bernard Friot objecte qu'« *on pense souvent aux éboueurs en disant cela. Mais la plupart des éboueurs aiment bien*

« **NOUS NOUS HUMANISONS DANS LE TRAVAIL. PENSER QUE DES GENS NE VOUDRAIENT PAS TRAVAILLER EST ABERRANT. LES GENS INTERROGÉS SUR LE FAIT DE SAVOIR CE QU'ILS FERAIENT S'ILS AVAIENT UN SALAIRE À VIE AFFIRMENT QU'ILS CONTINUERONT DE TRAVAILLER, MAIS ILS PENSENT SOUVENT QUE LES AUTRES S'ARRÊTERONT.** »

leur métier. Ils ont conscience de leur utilité. Ce qu'ils n'aiment pas, c'est le salaire, les conditions de travail et l'absence de reconnaissance ». Pour les tâches non qualifiées, il propose des turn-over, « cela peut passer par un service civique par exemple ». Pour les tâches qualifiées, comme la médecine urgentiste, « on peut imaginer que des gens qui ont les compétences s'y consacrent quelque temps et grimpent plus vite dans l'échelle de qualification. Là aussi, c'est à décider ensemble, avec des jurys de qualification », avance-t-il. Ces jurys définiraient les critères pour passer à l'échelon supérieur.

L'EXEMPLE DE LA SANTÉ

Il y aurait par exemple, en généralisant la situation des conventions collectives les mieux négociées, quatre niveaux de qualification, avec un premier échelon à 1.500 € et le dernier à 6.000 €, soit un rapport d'un à quatre entre le salaire de base et le plus haut. Ils seraient payés par une caisse alimentée par les cotisations des entreprises. « Le grand avenir, c'est de mutualiser les valeurs ajoutées de toutes les entreprises. Ça ne doit pas être la valeur ajoutée de chaque entreprise qui doit fonder la capacité de payer les salaires ou financer l'investissement, il faut déconnecter les deux », estime Bernard Friot. L'objectif est de socialiser le salaire à 100 %, alors qu'il l'est actuellement à hauteur d'environ 50 % via les cotisations patronales et salariales. Celles-ci servent à financer la sécurité sociale, « qui produit de la santé sans marché du travail, sans actionnaires et sans prêteurs. C'est ça qu'il faut généraliser. » Avec le salaire à vie, les entreprises verseraient donc un pourcentage de leur valeur ajoutée pour la caisse des salaires, le reste étant affecté à l'investissement par autofinancement et par cotisation économique versée à des caisses chargées de subventionner d'autres investissements.

Bernard Friot est attaché à la notion de salariat car elle représente l'accumulation de plusieurs avancées sociales, comme le droit de faire correspondre un salaire à une qualification, les cotisations sociales, « qui permettent de déconnecter le salaire de l'emploi, de payer les salaires des retraités et des chômeurs », et le droit au Code du travail, qui régle les conditions d'embauches, les durées, les questions de santé, etc. Pour commencer à mettre en œuvre son ambitieux programme, il suggère d'« assécher la logique capitaliste de production », en réservant les marchés publics aux coopératives, « c'est-à-dire aux entreprises qui appartiennent aux salariés ». Ce grand projet s'accompagne également à terme d'une extension de la sphère de la gratuité, notamment aux transports et au logement.

Bon orateur, Bernard Friot continue, à 70 ans, d'arpenter la France, de conférences en réunions publiques pour promouvoir son idée et appeler à la résistance. Depuis 2011, il est aidé en cela par « Réseau salariat », une association d'éducation populaire. « Arrêtons de nous battre pour ne plus perdre nos acquis, réclamons des avancées, soyons dans l'offensive », martèlent-ils. Tous se réfèrent souvent à l'histoire de la sécurité sociale, leur alibi face aux accusations d'utopisme. « Il faut partir de l'existant, toute autre démarche ne serait pas raisonnable ».

Sonia

SALAIRE À VIE VERSUS REVENU INCONDITIONNEL

Le revenu inconditionnel, ou revenu de base, est une somme versée à tout le monde de sa naissance à sa mort, sans condition de ressources ni de revenus. Il en existe différentes versions, plus ou moins sociales, plus ou moins libérales. Dans sa version la plus sociale, il s'agit de verser à tous un montant suffisant pour vivre dignement sans avoir besoin d'exercer une activité rémunératrice supplémentaire. Ce revenu inconditionnel, défendu par exemple par Baptiste Mylondo*, rejoint le salaire à vie sur plusieurs points, notamment sur son objectif d'émancipation des citoyens vis-à-vis du travail et de sortie du capitalisme. Les deux propositions ont également pour postulat de départ que les gens ne s'arrêteront pas de travailler parce qu'ils n'en auraient plus l'obligation.

Mais revenu de base et salaire à vie diffèrent sur la valeur travail. Alors que le revenu de base souhaite lier la rémunération des emplois à la pénibilité des tâches (les tâches les plus difficiles devront être mieux payées pour trouver preneurs), le salaire à vie la relie à la qualification. La filiation n'est pas non plus la même. Le revenu inconditionnel de Baptiste Mylondo se « revendique de l'économie social et solidaire », tandis que le salaire à vie s'inscrit dans la lutte des classes et la poursuite de la politique telle qu'initiée par le Conseil national de la résistance. Alors que les tenants du revenu de base reprochent au salaire à vie de maintenir une subordination au travail, les adeptes du salaire à vie critiquent l'aspect « rustine » du revenu inconditionnel et mettent en avant le caractère global de leur proposition.

* Notamment l'auteur de "Un revenu pour tous ! Précis d'utopie réaliste", paru aux éditions Utopia en 2010. Voir également Lutopik n°2.

« ON NE TRAVAILLE PAS À LONGO MAÏ, ON Y VIT »

La remise en cause du salariat constitue l'un des fondements de la communauté Longo Maï, créée dans les années 1970. Dans plusieurs lieux, comme au Mas de Granier dans les Bouches-du-Rhône, cette expérience de vie et de travail communautaire sans salaire fonctionne encore, malgré les désaccords et les prises de bec qui sont un des moteurs de la vie collective.

« Je ne sais pas si j'aurai le temps de venir, je suis en train de faire deux choses en même temps ! Tu pourras leur dire qu'on est débordés à Longo Maï ! », lance Marc* en brûlant des feuilles avant d'aller nourrir les cochons. En ce lundi de Pentecôte, tout le monde vaque à ses occupations dans la cour du Mas de Granier, une des coopératives de Longo Maï installée dans la plaine de la Crau. Férié ou pas, c'est le jour de la réunion hebdomadaire dans la grande maison entourée des champs de foin de la communauté. On y parle de la vie collective, des disputes, des prochaines manifestations. Et de travail.

DES "HORS-LES-CLOUS" CONTRE LE SALARIAT

Le sujet est récurrent, c'est autour de la critique du travail avec un grand T qu'est née l'utopie de Longo Maï : travailler, d'accord, mais pas à n'importe quel prix, et en échappant au chantage des banques et à leur idéal de crédit bancaire. En un mot, « se libérer du salariat qui transforme l'humain en marchandise », explique Hanes, un des membres fondateurs de la ferme des Bouches-du-Rhône.

Tout a commencé au début des an-

* Certains prénoms ont été changés.



nées 1970, en Suisse, où une poignée de jeunes étudiants et militants ont commencé à rassembler des gens et à réfléchir à des alternatives au salariat. Au bout de quelques années de discussion, le noyau dur décide d'incarner cette réflexion : « À cette époque-là, tout le monde désertait la campagne et notre mouvement s'inspirait de la mouvance autonome d'occupation. Les premières fermes qu'on a achetées dans les années 1980 n'étaient pas sous la pression immobilière. Elles étaient en ruine », raconte Hanes, un habitant de Longo Maï de la première heure. « Et comme on était un peu "hors des clous", on dérangeait. Mais toutes ces questions n'ont pas pris une ride ! » « Enfin les idées, pas les gens ! », précise Manu*, habitant la ferme depuis trois ans.

Aujourd'hui, le réseau Longo Maï, représente une quinzaine de lieux en France, en Suisse, en Allemagne, en Autriche, en Ukraine et jusqu'au Costa Rica. Si les grandes lignes politiques sont partagées par tous les lieux, chacun a son organisation spécifique et ses caractéristiques propres. Au Mas de Granier, c'est le maraîchage et la conserverie qui sont à l'honneur. Chaque semaine, les fenouils à la romaine, courgettes à la menthe et autres coulis et confitures peuplent les marchés de la région, à Arles, à Marseille et dans quelques foires bio de la région. Des brochures et des journaux indépendants sont toujours glissés entre les bocaux et tiennent au courant des luttes politiques locales. Une boulangerie est aussi installée dans la maison et du foin de Crau, qui bénéficie d'une protection AOC (Appellation d'origine contrôlée) pour ses qualités et les particularités de sa production (notamment par un système d'irrigation par submersion), est cultivé aux alentours. Environ vingt-cinq personnes, toutes générations confondues, vivent sur le Mas de manière permanente et des gens de passage viennent pour se former au fonctionnement d'un lieu collectif et aux techniques agricoles.

UN TRAVAIL ATTRAYANT ET PAPILLONNANT

Pour faire tourner le jardin et la conserverie, tout le monde met un peu la main à la pâte, des semis à la cuisine en passant par l'emballage et la vente. « On fait rarement le même geste plus d'une heure trente ou deux heures d'affilée ! », constate Cécile, qui vit ici depuis quelques années. « C'est un luxe immense, quand on voit des gens qui font le même geste toute leur vie ! » Tova, la cinquantaine, est à la ferme depuis quelque temps seulement. Il a longtemps travaillé dans le journalisme et le théâtre. Depuis son arrivée, il dit « beaucoup moins vivre la division du travail : je travaille souvent au jardin la journée, mais je m'occupe aussi de nourrir nos oiseaux le soir et je fais le ménage. Selon moi, pour être satisfaisant, le travail doit être à la fois attrayant et papillonnant. »

Avec ce rythme aléatoire, impossible de quantifier le nombre d'heures de travail effectuées puisque dès le réveil, on répond au téléphone, on fait de la comptabilité en buvant son café... Et selon les saisons, la quantité de travail n'est pas la même : « en période de récolte, on peut travailler quinze heures d'affilée un jour et dormir toute la journée le lendemain. »

L'équilibre entre la diversité des activités et leur rationalisation est difficile à trouver. Hanes, en est le témoin depuis 40 ans : « Il y a forcément des gens qui s'intéressent à certains domaines plus que d'autres et il faut bien qu'on soit formé techniquement pour pouvoir produire efficacement ! Mais la spécialisation est une tendance qui t'avale vite. Ce qu'on veut éviter, c'est d'enfermer quelqu'un dans ses spécificités et/ou de lui donner un pouvoir par rapport à ça. C'est la base de l'autogestion. » La formation est donc plutôt pensée comme un outil de transmission : « ce qui nous intéresse, c'est de créer des outils qui soient réutilisables par d'autres », précise Manu.

SANS SALAIRE, MAIS PAS SANS ARGENT

Ici, personne n'a de salaire. Une personne désignée s'occupe de la caisse commune et distribue l'argent en fonction des demandes de chacun-e et des besoins professionnels et collectifs. Avec les ventes au marché, la communauté parvient à s'autofinancer pour un peu moins de la moitié de son budget, le reste est financé par le siège de Longo Maï, basé en Suisse, qui a un statut d'ONG et organise régulièrement des campagnes de financement. Sans cet argent, les fermes de Longo Maï ne pourraient pas être des lieux d'accueil ou mener des activités politiques.

« ON FAIT RAREMENT LE MÊME GESTE PLUS D'UNE HEURE TRENTE OU DEUX HEURES D'AFFILÉE ! C'EST UN LUXE IMMENSE QUAND ON VOIT DES GENS QUI FONT LE MÊME GESTE TOUTE LEUR VIE ! »

Sur la ferme, une réunion fait le point une fois par mois sur les besoins d'investissements collectifs, mais aussi sur les dépenses personnelles. « *Par exemple, je voudrais m'acheter un violon. Il coûte 800 €, donc on en discute ensemble pour voir si c'est possible ou pas.* » La transparence absolue est exigée et tout doit être justifié en détails... sauf les 15 € hebdomadaires d'argent de poche : « *récemment on a mis en place ce système parce que c'était un peu lourd de demander de l'argent à chaque fois qu'on allait en ville boire un coup* », confie encore Cécile. « *Bien sûr, tout le monde n'a pas les mêmes dépenses, mais moi ça ne me pose pas de soucis que quelqu'un dépense plus que moi, du moment que je peux satisfaire mes besoins.* »

Sortir du salariat passe aussi par la reconnaissance de la « *care économie* », comme le précise Hanes dans un jargon d'économiste : « *Dans la plupart des économies du monde, les activités domestiques ne sont pas considérées comme du travail, et donc pas comptabilisées. Ici, quand tu fais la cuisine, c'est vu de la même manière que si tu allais travailler aux champs.* » Pourtant, pour certain.e.s, la distinction n'est pas si évidente à faire et le débat s'ouvre : « *Moi je viens d'une famille de bosseurs, raconte Cécile, et ils me disent tout le temps : "De toute façon, toi t'es toujours libre". Ce qu'on fait ici, ils ne le reconnaîtront jamais comme du travail. C'est pour ça que je préfère parler d'activités rémunératrices ou non rémunératrices.* »

D'ailleurs, à Longo Maï vivre sans salaire ne signifie pas vivre sans argent, même si, sur le sujet, les avis divergent : « *On n'a pas choisi de vivre sans argent, précise Manu. De toute façon, dans cette société, ce n'est pas possible. Tu ne peux pas créer des îlots comme ça. Pour acheter des machines, il faut bien de l'argent ! Et puis on n'a pas vocation à l'autarcie, on vit dans un tissu social et professionnel donné et on s'y insère plus ou moins.* » Sans revenus ni minima sociaux, les Longo maïens ne facilitent pas la tâche de la Sécurité Sociale qui ne sait plus comment s'y prendre pour les faire rentrer dans les cases. Ouvrir des droits à la couverture sociale devient un véritable parcours du combattant.

COLLÈGUES ET COLOCS

En tout cas à Longo Maï, plutôt que des horaires de travail fixes, c'est le calendrier agricole et politique qui rythme les joies et les peines de la vie collective : « *on a un agenda avec des choses qu'on doit faire, des réunions, des récoltes ou des semis, mais s'il faut bosser le dimanche, on bosse*, explique Tova. *Même si en général, le week-end c'est plutôt le moment où il se passe des choses politiques, en général en-dehors de la ferme.* » Pourtant, la temporalité collective ne semble pas toujours évidente à gérer pour tout le monde : « *si tu as pas trop d'atomes crochus avec certains "collègues", tu les vois non seulement pendant les temps d'activités, mais aussi le soir, le midi, le matin au petit-déj...* », confie Cécile en souriant en coin.

En tout cas, avoir le temps permet à certain.e.s de prendre la poudre d'escampette et d'aller tisser des liens ailleurs : « *L'utopie de Longo Maï ne se fait pas hors-sol, explique Hanes. Elle est incluse dans un contexte politique. Pour nous, notre réseau d'amis et d'alliés un peu partout dans le monde est essentiel.* » Manu se rend par exemple régulièrement dans les autres fermes de Longo Maï en France et en Allemagne et entretient aussi des liens avec d'autres initiatives extérieures au réseau.

Le débat aurait pu se poursuivre longtemps, mais une bourrasque de mistral manque de tout faire s'envoler et c'est le moment que choisit Hanes pour se lever de sa chaise : « *Je ne vais pas pouvoir rester trop longtemps, je suis sous la pression du travail* », sourit-il malicieusement derrière ses lunettes. En guise de conclusion qui met (à peu près) tout le monde d'accord, Manu résume : « *Ce qui est sûr, c'est qu'on ne travaille pas à Longo Maï, on y vit.* »

Texte : Hélène Servel

Dessin : Laurine Lestrat

LE RÉSEAU LONGO MAÏ

La première communauté Longo Maï, qui signifie « que ça dure longtemps » en occitan provençal est fondé en 1973 à Limans dans les Alpes-de-Haute-Provence. Elle regroupe aujourd'hui 10 coopératives agricoles autogérées en France et dans le monde. Ces « archipels de lieux ouverts » sont dans la contestation et prônent la résistance et l'expérimentation de l'utopie pour « bricoler un futur plus harmonieux ». La communauté dispose d'un outil d'information, radio Zinzine, qui émet depuis 1981 pour à la fois créer le lien avec l'extérieur et servir de plateforme politique.

« **DANS LA PLUPART DES ÉCONOMIES DU MONDE, LES ACTIVITÉS DOMESTIQUES NE SONT PAS CONSIDÉRÉES COMME DU TRAVAIL, ET DONC PAS COMPTABILISÉES. ICI, QUAND TU FAIS LA CUISINE, C'EST VU DE LA MÊME MANIÈRE QUE SI TU ALLAIS TRAVAILLER AUX CHAMPS.** »

DES NOBEL CONTRE GREENPEACE

« Combien de pauvres gens dans le monde doivent mourir avant que nous considérions cela comme un crime contre l'humanité ? », s'interrogent dans une lettre ouverte une centaine de Prix Nobel. Leur cible : Greenpeace qui s'oppose aux OGM, et plus particulièrement au riz doré, un riz génériquement modifié afin de combler les carences en vitamines A, qui touchent des centaines de milliers d'enfants dans les pays du Sud. Pour les signataires de cette lettre, l'ONG serait donc responsable de la mort de ces enfants. Au-delà du raccourci indigne de scientifiques, ils omettent de préciser que ce riz n'est pas sur le marché et qu'il fait l'objet de querelles d'experts quant à son efficacité.

LA NOUVELLE LOI BIODIVERSITÉ

Adoptée sans 49,3 et sans fanfare, la loi sur la biodiversité fait l'objet de nombreuses critiques, la première consistant à affirmer qu'elle a été vidée de son maigre contenu par les sénateurs, « de plus en plus sensibles aux lobbys, notamment des chasseurs et des industriels », affirme Bernard Labat, de l'association Biodiversité et Humanisme. Parmi les reculs par rapport au texte initial, l'abandon de l'interdiction des néonicotinoïdes, des produits phytosanitaires accusés de tuer les abeilles, ainsi que l'abandon d'une taxation de l'huile de palme, qui bénéficie d'une niche fiscale alors même que sa culture génère une déforestation massive, et de la pêche en eaux profondes. Les avancées se résument à la création d'une Agence française pour la biodiversité et à l'inscription noir sur blanc, mais sans moyens concrets pour y parvenir, de l'objectif de réduire à zéro la perte nette de biodiversité.

LE BARRAGE DE SIVENS ÉTAIT BIEN UN PROJET INUTILE ET IMPOSÉ !

Ce 1^{er} juillet le tribunal administratif de Toulouse a annulé trois arrêtés fondateurs du premier projet de barrage de Sivens, dont celui de déclaration d'utilité publique. Les juges reconnaissent également le caractère surdimensionné du projet de retenue d'eau. Une victoire juridique de taille pour les associations d'opposants au barrage, qui avaient déposé ces recours en 2013.

Par ailleurs, le journal en ligne Reporterre a eu accès au dossier d'instruction relatif à la mort de Rémi Fraisse en octobre 2014. Il fait état de différences avec la version officielle, contredisant notamment le fait que les forces de l'ordre présentes ce soir là n'avaient pour seule mission que d'empêcher les opposants de réinvestir la « zone de vie ». Ils avaient en réalité également reçu l'ordre de procéder à des interpellations. Sur la base de ce dossier et des témoignages recueillis, Reporterre fait aussi état d'une « équipe fantôme » de gendarmes qui étaient en dehors de la « zone de vie » la nuit du décès du jeune opposant.

EN BREF

• La victoire du oui à la "consultation pour avis" autour de l'aéroport de **Notre-Dame-des-Landes** n'a pas doué l'enthousiasme des zadistes et autres nombreux opposants.e.s au projet, qui appellent à un grand rassemblement sur la zone les 8 et 9 octobre. Sur place, les projets vont bon train, des nouvelles constructions prennent forme dans toute la ZAD et les appels à soutien s'organisent en vue de la tentative d'expulsion annoncée par Manuel Valls pour cet automne.

• Alors qu'ErDF installe peu à peu ses compteurs "intelligents" sur tout le territoire, **L'Âge de Faire** publie un petit livre intitulé "**Sexy, Linky ?**" qui tord le cou au plan com' d'ErDF et montre le vrai visage de ce petit compteur électrique censé créer des emplois et aider la consommation à faire des économies.

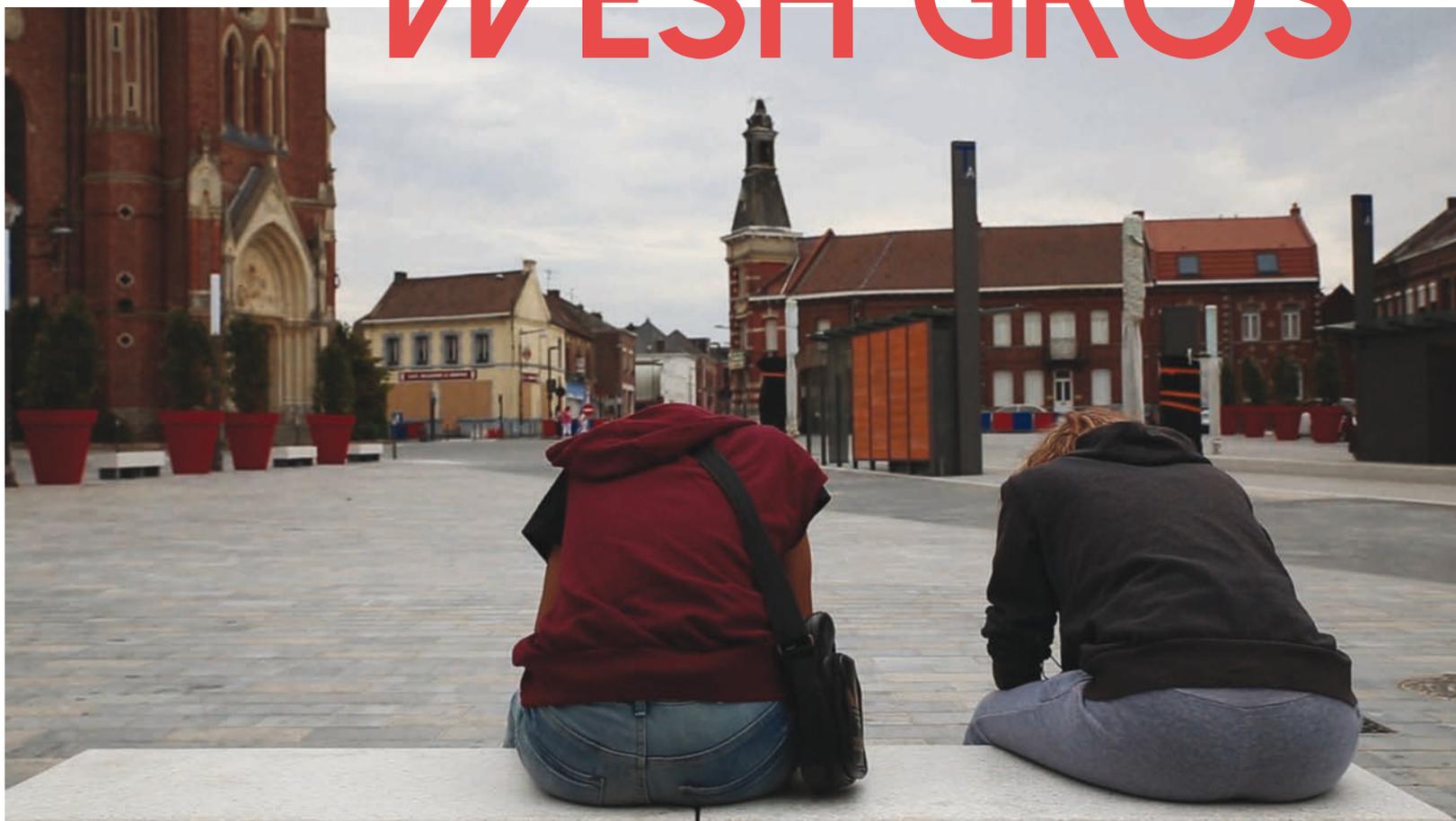
• La **Coordination permanente des médias libres**, dont **Lutopik** fait partie, dénonce **les violences policières** de ces derniers mois à l'encontre des manifestants et des journalistes. À plusieurs reprises, des photographes, des vidéastes et des reporters, amateurs/amatrices ou professionnel.le.s ont été visé.e.s délibérément pour empêcher leur travail d'information. L'objectif semble clair : rendre invisible le déchaînement de violence policière inédit contre les manifestant.e.s.

• Les deux **lanceurs d'alerte** de l'affaire **LuxLeaks** ont été condamnés à des peines de prison avec sursis, assorties d'amendes, pour avoir dénoncé les pratiques du cabinet de conseil luxembourgeois dont la spécialité est d'aider ses clients à éviter de payer des milliards d'euros d'impôts. "Une illustration des conséquences possibles de la directive sur le secret des affaires, votée par le Parlement européen en avril, et sur laquelle s'est appuyé le Procureur luxembourgeois", rappelle le journal en ligne **Bastamag** !

LU DANS LA PRESSE



WESH GROS



« Errance, ennui, jeux, séduction, danse, explosion d'énergie, apathie, langueur, nonchalance. Désir de tout et envie de rien. J'ai souhaité montrer ce monde souvent opaque mais toujours incroyablement vivant : la vie d'ados durant un été. »

« Après 15 années de réalisation de documentaires de création, j'ai constaté l'inévitable glissement discret mais continu du système de production vers une standardisation assumée : écriture de dossiers calibrés pour les chaînes TV (formats standards, sujets porteurs, forme didactique...), nécessité de scénariser les documentaires en allant jusqu'à en écrire les dialogues... Tout cela obligeant le réalisateur à savoir, avant même de débiter le documentaire, exactement à quoi il va ressembler.

J'ai décidé de tenter une autre approche. J'ai tiré une ville au sort en France et suis parti m'y installer, dans le but d'y réaliser des films documentaires mais sans savoir lesquels. Donc sans contrainte de temps, sans idée préalable et formatage d'aucune sorte. Le sort a désigné la ville d'Aniche dans le Nord. Je m'y suis installé en mars 2015.

Après pas mal de temps d'observation, d'expérimentations diverses, d'essais infructueux, de pistes abandonnées, j'ai rencontré quelques ados. Ils avaient autour de 15 ans et s'apprêtaient à entrer au lycée. Ni enfants, ni adultes, un

entre deux. Un âge où on est dans l'instant, sans recul, sans crainte de déplaire.

Durant l'été, chaque fin d'après midi ils se retrouvaient sur la place centrale de la ville d'Aniche. J'ai intégré le groupe et commencé à les filmer. J'ai pris le parti d'une immersion brute dans leur univers, à leur niveau sans jamais les juger.

Réuni sous le titre Générique *Wesh Gros*, ce projet est le fruit d'une relation de confiance entre les ados et moi. Il regroupe plusieurs films, de styles et de formats différents. Les images qui suivent sont des photogrammes extraits des films *Une place, un été, des ado* et *La Gallo*. »

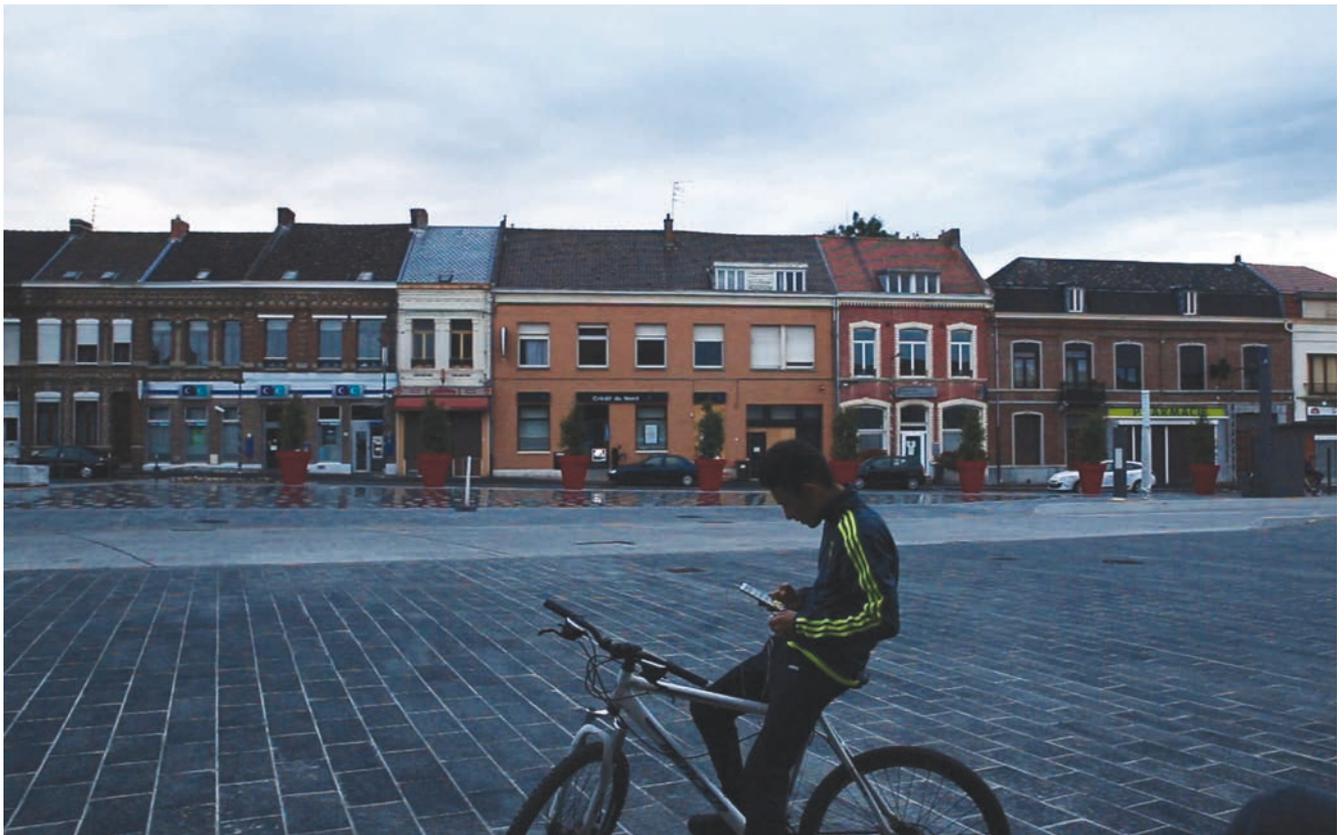
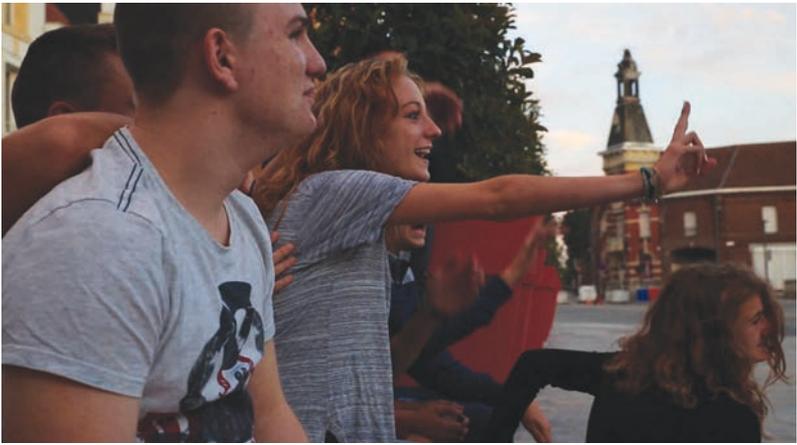
Par Antoine Page

Avec Ahmed, Katlyne, Ilario, Lucie, Rachel, Alix, Maxence, Corentin, Karim, Damien, Poulain et Gaëtan

Pour en savoir plus et voir la bande annonce :

www.antoine-page.com







ESTELLE LE TOUZÉ

REBELLE CLIMATIQUE

SEPTUAGÉNAIRE

Rescapée de la tuerie de Nanterre, désormais à la tête d'une armée de « Grands parents pour le climat », Estelle Le Touzé est une militante écolo que les années ne sont pas parvenues à bâillonner.

Cheveux gris au carré, sac à dos et veste à capuche, Estelle Le Touzé, 70 printemps, garde l'allure d'une jeune militante. Banderole en main, elle attend, impatiente, deux membres de l'association dont elle est la présidente. Il est 8 h 15, une heure bien matinale « *qui ne sied pas aux seniors* », remarque-t-elle. Mais pas question de rater le happening organisé par Attac ce 21 avril 2016 devant le Palais des congrès à Paris à l'occasion du 17^e sommet international du pétrole. Le climat, c'est son credo, son nouveau combat.

Depuis qu'elle est grand-mère de cinq petits-enfants, ses préoccupations concernant les impacts du changement climatique n'ont cessé de croître. « *Je me demandais comment, avec mon statut de grand-parent, je pouvais faire face à cette situation.* » La retraitée de Nanterre (Hauts-de-Seine) trouve la réponse début 2015 dans les colonnes de la Revue durable. En feuilletant le magazine suisse, elle découvre les actions menées par des grands-parents en Belgique et en Suisse. « *J'ai aussitôt envoyé un mail aux deux associations* », se souvient-elle. « *Les Belges sont les premiers à avoir répondu. Ils organisaient une réunion et m'ont invitée.* » Estelle Le Touzé saute dans le Thalys. « *Européenne convaincue* », elle souhaite renforcer les rangs de l'association bruxelloise, sans imaginer qu'à bord de ce train, elle aura l'idée de fonder l'association française des Grands-parents pour le climat.

« *Pour mener un combat, il faut du temps et de l'argent. Les grands-parents ont souvent les deux.* » C'est ainsi que l'ancienne conseillère écologiste de Nanterre justifie la création de ce bataillon de retraités. Les mots ne lui font pas peur. Les actions non plus. En groupe, ou même seule, Estelle Le Touzé bat le pavé et n'hésite pas à prendre la parole lors de conférences menées par les géants du pétrole. Mais ce qu'elle souhaite, c'est surtout amener les grands-parents à se mobiliser, banderoles à la main.

MILITANTE DEPUIS TOUJOURS

La grogne, Estelle Le Touzé a ça dans le sang. Cadre chez Pathé-Cinéma en 1975, elle manifeste contre un gestionnaire qui refuse aux femmes salariées le droit de porter un pantalon. Jeune maman, elle milite pour l'ouverture d'un lieu d'accueil bon marché à la sortie de l'école pour les enfants dont les deux parents travaillent et qui n'ont pas les moyens de payer une nourrice. Éluée au conseil municipal de

Nanterre de 1995 à 2008, elle menace d'une grève de la faim pour réclamer l'ouverture d'un centre d'hébergement de jeunes travailleurs. Jusqu'où ira-t-elle pour défendre le climat ?

« *Le but, c'est de montrer qu'on est là, avec les jeunes* », rappelle Estelle Le Touzé en brandissant une banderole verte des Grands-parents pour le climat. Elle ne veut pas lâcher. Ni face aux cadres des grands groupes pétroliers, ni, parfois, face aux militants d'autres associations. Un militant d'Attac l'interpelle et lui demande de la ranger, car selon lui, aucune autre association ne doit s'afficher ce jour-là. Elle tente de s'imposer avant de poser sa banderole à terre, face visible. « *C'est souvent comme ça. On défend des idées similaires, mais ce n'est pas toujours facile de se rassembler.* »

Aller partout, se faire remarquer et surtout, se faire entendre. C'est l'objectif qu'elle a fixé à son association naissante, qui compte aujourd'hui une centaine de membres de plus de 50 ans. « *Les têtes grises interpellent efficacement les pouvoirs politiques, car ce sont les électeurs majoritaires* », précise-t-elle. « *On en est encore à la phase de construction. Le but, c'est de réussir à s'immiscer partout.* » Quitte parfois à se faire refouler. Sur les dizaines de courriers adressés avant la COP 21 aux parlementaires des commissions développement durable et au président de la République, demandant notamment un engagement sur les énergies durables et des mesures contre les émissions de gaz à effet de serre, l'ancienne élue n'a reçu que deux réponses. Mais elle ne se démonte pas et fait marcher son réseau, aussi dense qu'elle est audacieuse. « *Ce que l'on fait, c'est très modeste. On n'a pas l'intention de réinventer la poudre, mais de créer un effet d'entraînement en sensibilisant sur les questions liées au climat.* »

CONSEILLÈRE MUNICIPALE MUSCLÉE

En 1995, Estelle Le Touzé accepte, « *presque à contre cœur* », son inscription sur la liste PCF-PS-Les Verts-MDC. Ses deux enfants avaient grandi, l'occasion pour elle d'un nouvel engagement. Mais au conseil municipal, l'opposition de la majorité à ses propositions l'éloigne peu à peu du PS. Sa menace d'une grève de la faim précipite le divorce et au début des années 2000, celle qui a toujours fait du social sa priorité, « *prend la mesure de l'enjeu climatique* ». « *Il y avait un groupe écolo avec lequel je m'entendais bien. Je ne comprenais pas pourquoi ils n'arrivaient pas à faire passer*



leurs mesures. » En 2001, Estelle Le Touzé rend sa carte du PS pour rejoindre les Verts. L'année suivante, une séance du conseil tourne au drame. Un homme qui y assistait sort une arme et tire sur les élus, huit sont mortellement touchés et 19 autres sont blessés, dont Estelle Le Touzé qui prendra une balle dans le ventre. Elle perd plusieurs proches dans cette fusillade, mais conserve sa détermination. Son dernier combat en tant que conseillère municipale concerne un projet d'usine de chauffage urbain au fuel et au gaz. Malgré ses protestations, la ville en autorise la construction. « *Et elle est toujours là* », déplore-t-elle dans un soupir.

Estelle Le Touzé participant à une action dirigée contre les géants du pétrole à Paris, à l'occasion du 17^e sommet international du pétrole.

GRAND-MÈRE AVANT TOUT

La Nanterrienne a fermé le volet politique de sa carrière. Désormais, elle préfère regarder vers l'avenir, convaincre ses petits-enfants, et ceux des autres. « *Le lien générationnel est un bon support d'interpellation* », remarque-t-elle. « *Un moteur, même, dans la lutte contre le réchauffement climatique.* » Au quotidien, ce combat s'est immiscé dans les conversations qu'elle a avec ses petits-enfants, âgés de 6 à 16 ans. Trier les plastiques, acheter du bio, éviter le gaspillage alimentaire. Et échanger. « *Deux de mes petits-enfants vivent en Allemagne, à Cologne. Je me sers de cette expérience pour en parler ici et comparer nos deux pays* », explique-t-elle. « *Je ne cherche pas à être moralisatrice. Il faut discuter pour que ce soit utile à chacun, en profitant de notre statut de grand-parents, qui, à la différence de celui des parents, est plus souple, moins autoritaire.* »

Mais pas question de se cloîtrer dans une vision familiariste. « *Il faut éviter d'avoir des arguments que le Front national pourrait reprendre à son compte* », souligne la militante écologiste. Les accusations lancées à l'encontre de sa génération, Estelle Le Touzé n'en veut pas non plus. « *On a profité des Trente glorieuses. Il y a eu beaucoup de négatifs, mais aussi du positif. Il ne faut pas l'oublier. Alors arrêtons de culpabiliser, et passons à l'action.* »

Aude Deraedt

« LES TÊTES GRISES INTERPELLENT EFFICACEMENT LES POUVOIRS POLITIQUES, CAR CE SONT LES ÉLECTEURS MAJORITAIRES »



GRAND JEU DE L'ÉTÉ

Saurez-vous trouver la grenade de désencerclement que ces CRS s'amuse à brandir devant notre objectif ?

Paris, 14 juin, lors de la manifestation contre la loi Travail.

CATALOGNE : LE TEMPS DES COOPÉRATIVES



Assemblée générale de la CIC, la coopérative intégrale catalane, en mai 2016.

En Catalogne, en particulier à Barcelone, les années 2000 sont marquées par de brusques changements. La transformation de la ville en un produit touristique, le durcissement des lois et l'arrivée de la crise économique modifient le quotidien d'une grande partie de la population. La pratique du squat et les centres sociaux deviennent des outils politiques au service des luttes pour l'habitat, la culture, le féminisme, l'écologie, etc.

Face à des mouvements comme le 15-M (ou mouvement des indigné.e.s), les grèves générales, ou la PAH (collectif des affecté.e.s par les hypothèques), le pouvoir politique réagit à partir des années 2010 avec des sanctions sévères telles que la mise en place de lois répressives ou des accusations de terrorisme. Dans ce contexte de lutte sociale, une frange de la population se dote de connaissances et d'outils collectifs, hérités entre autres des riches expériences liber-

taires catalanes, pour revendiquer et mettre en pratique un changement sociétal. Assemblées de quartier ou de village, démocratie inclusive (qui comprend le domaine politique, mais aussi les domaines économiques, sociaux et écologiques), coopératives de divers secteurs (la plus connue est la Coopérative Intégrale Catalane), municipalisme libertaire, agroécologie, autogestion ou encore collectivisation des biens sont mis en pratique directement et à tous niveaux.

Ce n'est pas seulement dans la métropole catalane que le mouvement s'organise. Partout dans la région, des personnes s'activent à faire vivre ou, bien souvent, faire revivre la ruralité et la paysannerie à un niveau local. Les Barcelonnais.e.s sont d'ailleurs invité.e.s à désengorger la ville et avoir accès aux outils de l'autonomie, par ce qui est alors nommé l'exode urbain.

Ludi et Joack

« DANS CETTE RÉGION, LA CULTURE DE L'AUTO-ORGANISATION ET DE L'INSOUMISSION SEMBLE PLUS VIVACE QU'AILLEURS »

La coopérative intégrale catalane, la CIC, est née en 2010 sous l'impulsion d'Enric Duran, un activiste connu pour avoir dérobé 500.000 € à des banques et aujourd'hui en cavale. Elle s'inscrit dans un mouvement fort de réappropriation de l'économie et de culture autogestionnaire. Emmanuel Daniel, auteur de « Rébellion et désobéissance, la coopérative intégrale », publié cette année aux éditions Ateliers Henry Dougier, y a passé plus de quatre mois, et est l'un des rares journalistes à avoir rencontré Enric Duran. Il nous explique ce qui se joue à la CIC.

EN QUELQUES MOTS, QU'EST-CE QUE LA CIC ?

La Coopérative intégrale catalane est un réseau de plus de 2.000 personnes et collectifs qui se donnent les moyens de se passer progressivement des banques, de l'euro et de l'État. Elle ambitionne de prendre en charge tous les aspects de la vie, comme l'éducation, le logement, la santé, etc. de manière coopérative via des services publics gérés par leurs usagers. Son créateur la décrit comme un « processus d'auto-organisation depuis la base pour construire un système économique et politique autonome en marge des gouvernements. »

QUELLES SONT SES PRINCIPALES RÉALISATIONS ?

La coopérative a mis en place une monnaie sociale, sa propre banque autogérée sans intérêts avec un fonds de 50.000 €, un service juridique, informatique et comptable mutualisé pour ses membres et deux logements sociaux coopératifs capables d'accueillir une bonne trentaine de foyers. Elle dispose de plusieurs véhicules mutualisés, dont un gros camion. Une des réalisations les plus utilisées est la centrale de distribution qui permet aux membres d'acheter en euro ou en monnaie sociale des produits alimentaires catalans venant de producteurs qui font partie, ou non, de la coopérative. Son réseau science et technique développe des outils matériels (outils de maraîchage, four, casse-noix...) et immatériels (réseau social, plate-forme pour la monnaie sociale, réseau de téléphonie libre et gratuit, logiciels de gestion...) en open source. Dans le réseau, on trouve trois ateliers collectivisés, des communautés rurales, des laboratoires de transformation de nourriture, des centres de soin alternatifs, des restaurants... On peut aussi citer un réseau de récupération d'huile de friture afin de permettre aux automobilistes de consommer moins de carburant.

OÙ EN EST LE PROJET PAR RAPPORT AU TRIPLE OBJECTIF DE SE PASSER PROGRESSIVEMENT DE L'ÉTAT, DES BANQUES ET DE L'EURO ?

On est loin du compte ! La plupart des membres ont un numéro d'assuré social, un compte en banque et utilisent des euros tous les jours. Avec la monnaie sociale, on peut acheter de

la nourriture, des vêtements, de l'artisanat, payer dans quelques restaurants et chez quelques thérapeutes alternatifs, mais beaucoup de choses comme l'essence, le loyer ou certains frais médicaux nécessitent encore des euros. La CIC tente de développer ses services publics coopératifs. Il y a des choses qui marchent bien dans l'alimentation ou la technique, mais pour la santé et l'éducation, les réalisations sont encore bien maigres. Il manque toujours un système de solidarité solide, car pour l'instant, certains membres souscrivent à des assurances privées pour leurs retraites, leur santé et les risques du quotidien. Mais il faut se rappeler que la CIC existe seulement depuis mai 2010. Ce qui est important, c'est le réseau de confiance et de solidarité qu'ils sont en train de créer et les graines d'insoumission qu'ils sèment chez les personnes non politisées qui les rejoignent.

COMMENT LA COOPÉRATIVE PARVIENT-ELLE À FINANCER SES ACTIVITÉS ?

La CIC disposait d'un budget d'un peu plus de 400.000 € en 2015, issu de « l'insoumission fiscale », nom donné au tour de passe-passe qui permet à plus de 700 artisans, commerçants, artistes de payer leurs impôts à la coopérative plutôt qu'à l'État. Appelés socios autoocupados, qui signifie « ceux qui s'auto-emploient », ils bénéficient, en échange d'une cotisation mensuelle, d'un service comptable et juridique mutualisé. Ils sont considérés comme bénévoles de la coopérative à qui ils envoient leur facture chaque trimestre. La coopérative équilibre artificiellement les achats et les ventes afin d'arriver à une balance proche de zéro, ce qui permet de ne pratiquement pas reverser de TVA à l'État. Boulangers, éditeurs, informaticiens, thérapeutes, commerçants, etc., la plupart d'entre eux deviennent membres de la coopérative moins par affinité politique que par nécessité économique, car ils ne sont pas en mesure de payer les charges classiques d'un entrepreneur en Espagne. Ce sont eux qui font vivre économiquement la CIC, mais ils ne prennent presque jamais part aux assemblées.

LE FAIT QU'IL Y AIT UNE FIGURE RÉFÉRENTE, PRESQUE UN LEADER EN LA PERSONNE D'ENRIC

DURAN, NE POSE-T-IL PAS DE PROBLÈME ?

Le rôle d'Enric Duran était prépondérant au départ. La plupart des membres sont arrivés grâce à la médiatisation qui a suivi la révélation de son action et personne ne nie que sans lui, il n'y aurait pas de CIC. Mais depuis 2013, il est en cavale et la CIC se débrouille très bien. D'ailleurs, aujourd'hui, il n'y a plus de leader unique, mais une multiplicité de personnes très actives dans différents domaines. La CIC n'a pas directement bénéficié de cet argent qui a servi à d'autres mouvements sociaux anticapitalistes. Par contre, son développement repose quasi exclusivement sur les recettes générées par les socios autocupados, et ça pose vraiment question de voir qu'une expérience qui entend se passer de l'euro en dépend tellement pour exister.

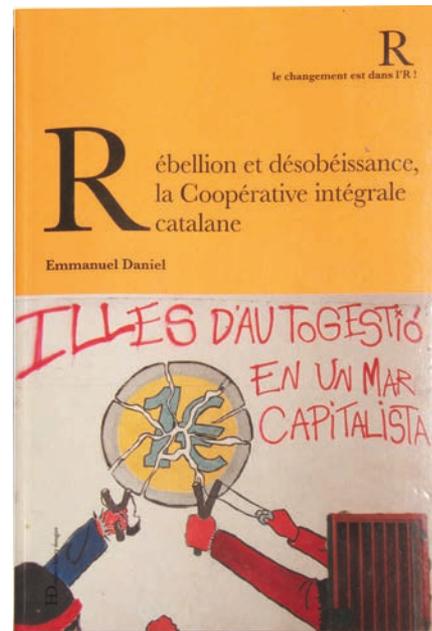
TU CONSACRES UN LONG CHAPITRE À LA CRISE QUE TRAVERSE LA CIC, QUE TU ATTRIBUES NOTAMMENT AU SYSTÈME DES ASSIGNATIONS, UNE SORTE DE SALAIRE POUR RÉVOLUTIONNAIRE. PEUX-TU NOUS EN DIRE PLUS ?

Les assignations, c'est une somme d'argent mensuelle allant de 200 à 900 € versée à des membres de la CIC en échange d'un travail qu'ils réalisent au sein d'une commission (santé, gestion économique, logement...). En avril 2015, 50 personnes recevaient une assignation. Une grande partie du budget de la coopérative sert à payer les assignations. Petit à petit, une distinction s'est opérée entre les personnes qui reçoivent une assignation pour leur travail au sein d'une commission (logement, santé, gestion économique...) et celles qui sont impliquées dans un projet productif. Les premières emmagasinent de l'information et donc du pouvoir. Les autres n'ont pas le temps de prendre connaissance de la quantité incroyable d'information produite et ne saisissent pas bien tous les enjeux. Du coup, lors des assemblées, il y a rarement plus de cinquante personnes et la plupart de ceux qui sont là reçoivent une assignation. Les autres leur font confiance et délèguent à quelques personnes le soin de décider à leur place. Le processus, censé être assembléaire devient de fait représentatif. Mais la crise que traverse la CIC a permis à ses membres de se remettre en question. Le nombre des assignations a été réduit, et un processus de décentralisation est engagé afin que les décisions qui concernent tout le monde ne soient plus prises par quelques-uns à Barcelone, mais par les gens concernés sur les territoires.

IL Y A D'AUTRES TENTATIVES OU PETITES COOPÉRATIVES INTÉGRALES EN CATALOGNE. COMMENT EXPLIQUER QUE ÇA PRENNE SI BIEN LÀ BAS ?

Il existe une quinzaine de coopératives intégrales en Espagne et quelques unes en France (Paris, Toulouse, Berry...), mais toutes sont embryonnaires et n'ont rien à voir avec leur grande sœur catalane. À ma connaissance, aucune ne pratique l'insoumission fiscale ni des actions retentissantes comme le vol des banques à finalité sociale. D'ailleurs, la CIC n'est pas un modèle exportable à l'envi. Cette expérience a pris racine dans un contexte historique, économique et social très particulier. Outre le très fort taux de chômage et l'absence de filet de protection (comme le RSA en France) qui poussent les gens à s'organiser pour survivre, il est clair qu'il y a dans cette région une culture de l'auto-organisation et de l'insoumission qui semble plus vivace qu'ailleurs. Le passé insoumis catalan (lutte indépendantiste, résistance au franquisme) est souvent évoqué par les membres de la CIC et notamment la révolution anarchiste de 1936 qui imprègne leurs imaginaires. Tous se réfèrent à cet épisode historique, mais aussi à ce qui l'a précédé, à savoir plusieurs décennies de travail de propagande et d'agitation politique mené par les centaines de publications anarchistes, les écoles modernes de Ferrer et la CNT, le syndicat anarchiste qui a joué un rôle déterminant à l'époque. La CIC entend jouer un rôle similaire : contribuer à préparer le terrain en prévision de la prochaine accélération de l'histoire.

Propos recueillis par Sonia



« DANS LE RÉSEAU, ON TROUVE TROIS ATELIERS COLLECTIVISÉS, DES COMMUNAUTÉS RURALES, DES LABORATOIRES DE TRANSFORMATION DE NOURRITURE, DES CENTRES DE SOIN ALTERNATIFS, DES RESTAURANTS... »

LES NÉO-COMMUNAUTAIRES DE CAN TONAL

À Can Tonal, espace social et communautaire né dans la mouvance des coopératives catalanes, les habitants revendiquent l'autogestion, l'autonomisation et l'entraide. Implantés depuis peu dans ce village de campagne, ils organisent des rencontres et des assemblées pour créer un projet politique local.

« Avec la privatisation des terres et sous la pression de l'État, les traditions d'un mode de vie plus rurale et communautaire se sont perdues. Nous pensons qu'il est important de récupérer une partie de ces connaissances et de s'en inspirer pour penser à l'émergence d'un monde non capitaliste », explique Joan, l'un des résidents de Can Tonal de Vallbona, au nord de Barcelone. Le lieu de vie collectif, qui accueille une dizaine d'habitants et des gens de passage, a été fondé en 2014 sur le territoire de Baix Montseny, à la frontière entre industrie et paysannerie. Une ancienne grange est en cours de rénovation, des chambres et des pièces communes sont encore en travaux. Dans un second bâtiment, les habitants imaginent un futur centre social qui sera géré par l'intermédiaire d'assemblées ouvertes aux voisins.

Can Tonal est un lieu d'expérimentation dont les principes sont basés sur l'autogestion et la coopération. L'endroit se veut un catalyseur, aussi bien pour promouvoir des initia-

tives individuelles que pour agréger différents mouvements sociaux. Au fur et à mesure, les habitants, y organisent des festivals, des forums, des ateliers d'échange de savoirs-faire (électricité, confection de baumes et reconnaissances de plantes médicinales, etc.). Il y a aussi de nombreuses discussions et débats lors de rencontres thématiques sur le féminisme, la paysannerie, la santé, etc. « L'idée est de partager cet espace commun sans avoir à penser tout le temps à la notion d'un prêté pour un rendu. Nous travaillons le jardin, nous fabriquons du savon, nous élaborons des conserves, etc. Nous le faisons chacun avec le temps que nous voulons y consacrer, sans compter nos heures et de façon à satisfaire les nécessités de chacun », indique Sindara, qui fait partie des premières personnes à s'être installées ici.

Le groupe de départ était principalement constitué de citadins, dont quelques-uns occupaient un mas squatté à Barcelone et expulsé en 2014. « Nous sommes arrivés dans ce village assez calme. Mais maintenant, en Catalogne et par-



tout en Espagne, il y a pas mal de mouvements politiques qui surgissent, de petits partis qui veulent arriver à la mairie de façon plus participative. Quelques personnes du village étaient intéressées par ça, c'est ce qui nous a motivés. » Les lieux sont en cours d'acquisition : les habitants payent chaque mois un loyer au propriétaire, jusqu'à ce qu'il ait reçu l'intégralité du montant de la vente. À ce moment-là, les occupants de Can Tonal seront officiellement propriétaires. Ce montage financier permet d'éviter l'endettement auprès des banques.

CONSTRUIRE UN PROJET POLITIQUE LOCAL

Certains ont des petits boulots à côté et ils viennent de monter une brasserie qui rapporte un peu au groupe. Tout l'argent est collectivisé pour payer les charges, et la partie restante est distribuée selon les besoins de chacun. Mais changer d'air, quitter la ville pour une installation communautaire n'est pas forcément une chose facile. « *Les dynamiques dans lesquelles nous pervertit le système nous procurent un confort tant matériel que mental. La peur du changement nous pousse à conserver le mode de vie que nous connaissons* », estime Gorka, installé à quelques encablures de Can Tonal. D'autant que les habitants ne partagent pas forcément leur vision militante. « *Ça n'a pas été facile au début parce que nous étions nouveaux dans le village, mais nous essayons d'établir des liens de confiance pour construire un projet politique local* », indique Sindara.

L'idée d'une assemblée populaire dans le village se concrétise rapidement. On y discute des ambitions de chacun, on partage les avis sur la commune. Mais l'équipe de Can Tonal se rend rapidement compte des limites de ces assemblées : les gens retournent très vite à leur quotidien, sans prendre le temps pour faire des choses collectivement. Pour remobiliser le village, une « *athénée populaire* » est mise en place dans un local collectif avec l'aide de certains habitants. Il s'agit d'un espace social, qui accueille des débats, mais aussi des projections de films, une friperie gratuite, des repas... Ils ont également répondu présents à une sollicitation de la mairie pour créer une garderie – centre aéré, qui proposera par exemples des classes d'anglais ou de théâtre. Can Tonal est également à l'initiative d'un groupement d'achat pour solliciter l'esprit d'entraide et de partage, mais aussi pour soutenir le travail des producteurs et promouvoir une agriculture écologique.

Un agriculteur qui travaille des terres situées autour de Can Tonal est venu un jour à leur rencontre. Installé en conventionnel, il se sentait fatigué par son travail pour lequel il a du mal à trouver un sens et une reconnaissance. Il venait de récupérer une dizaine d'hectares de terres certifiées en agriculture biologique et a demandé de l'aide pour une transition en douceur. « *Nous sommes en train de nous organiser pour pouvoir produire des céréales ensemble. Nous nous occupons d'en faire de la farine et du pain* ».

Toutes ces activités mobilisent beaucoup d'énergie. Poussé par ses ambitions, le groupe s'est vite retrouvé sur de nombreux fronts et Sindara reconnaît que cela peut parfois être épuisant. Depuis le début de l'aventure, trois personnes sont parties pour s'implanter un peu plus loin, tout en continuant à entretenir des relations fortes avec le groupe. Une personne du village voisin a décidé de venir s'installer sur place après avoir suivi de près les débuts du projet, et deux autres venues de Suisse ont posé leurs valises à Can Tonal. Ils sont aussi un certain nombre, collectifs ou personnes seules, à chercher à s'installer dans le périmètre, séduits par l'idée de renforcer le réseau de Can Tonal. Gorka, par exemple, partage une maison collective avec quatre personnes plus au sud. Son petit groupe est attiré par l'émulsion émanant de Can Tonal et désire déménager pour se rapprocher d'eux et mener des actions communes.

Pour Gorka, l'objectif à moyen terme « *serait une idée de Commune, avec des gens organisés localement, qui vivent de manière séparée mais qui partagent ces espaces communs pour se soutenir mutuellement* ». Commune. Le mot est là, qui marque la volonté de sortir de l'individualisme pour se réappropriier des communs et le politique. « *Ces formes de vie prendraient le pouvoir municipal et pourraient réaliser leur propre politique. Ce sera long d'arriver à cela, mais c'est ce que nous tentons de faire actuellement.* »

Ludi et Joack

« **NOUS SOMMES ARRIVÉS DANS CE VILLAGE ASSEZ CALME. MAIS MAINTENANT, EN CATALOGNE ET PARTOUT EN ESPAGNE, IL Y A PAS MAL DE MOUVEMENTS POLITIQUES QUI SURGISSENT, DE PETITS PARTIS QUI VEULENT ARRIVER À LA MAIRIE DE FAÇON PLUS PARTICIPATIVE.** »



À BURE, LA RÉSISTANCE ANTINUCLÉAIRE SORT DU BOIS

Alors que le Parlement entérine la création d'une gigantesque poubelle nucléaire dans le sous-sol de la Meuse, les opposants renforcent leur lutte et s'ancrent sur le terrain.

« Je rêve d'un peuple qui commencerait par brûler les clôtures et laisserait croître les forêts ».

Dans la Meuse, à proximité de Bure, le vœu du philosophe Henry David Thoreau commence à prendre racine. Depuis le dimanche 19 juin, plusieurs dizaines d'opposants à la poubelle nucléaire Cigéo (Centre industriel de stockage géologique) occupent le bois Lejuc en lisière du village de Mandres-en-Barrois. Ils construisent des cabanes, des barricades et font pousser des potagers. Sous la canopée des grands charmes, la vie collective s'organise. Avec de grands repas conviviaux, des concerts punks, des projections de film en plein air, des AG de lutte sous les étoiles.

Les occupants bloquent le début des travaux du centre d'enfouissement de déchets nucléaires. Le projet, toujours sans existence légale, est titanesque : un coût estimé entre 25 et 35 milliards d'euros. Une durée d'exploitation de 130 ans. Des déchets radioactifs pour 100.000 ans. Tout, ici, dépasse l'échelle humaine, l'écrase. Tel un fantasme d'ingénieurs. Le chantier Cigéo porté par l'Andra (l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs) possède toutes les caractéristiques des grands projets inutiles et imposés.

« La Meuse a été choisie non pas pour ses qualités géologiques, sa roche ou son sol mais pour la faiblesse des résistances locales et des traditions de lutte », analyse un opposant. Avec sept habitants au kilomètre carré et ses grandes monocultures céréalières, le désert agro-industriel a ouvert la voie à la poubelle nucléaire. Depuis son arrivée, il y a 20 ans, l'Andra colonise les terres - 2.000 ha de forêts, 1.000 ha de foncier agricole qu'elle redistribue aux agriculteurs pour éviter les procédures d'expulsions - mais elle achète aussi les consciences. Par l'intermédiaire du GIP (le Groupement d'intérêt public) qu'elle préside, l'agence arrose les départements de la Haute-Marne et de la Meuse, qui touchent chacun près de 30 millions d'euros par an. Dans les villages alentours, les volets ont beau être fermés et les maisons à vendre, les chaussées sont renouvelées, les mairies et les églises aussi. À Mandres-en-Barrois, les lampadaires flambant neufs, d'un rouge clinquant, peinent à cacher la réalité. Le village s'est transformé en mouiroir. « Dans vingt ans, la commune sera rayée de la carte. Qui voudrait vivre au milieu de déchets nucléaires ? », s'interroge un habitant à la retraite.

LA FORÊT EST UN COMMUN INESTIMABLE

Pour construire la zone des puits, qui servirait à aérer les galeries souterraines où seraient stockés les déchets, l'Andra a voulu s'appropriier le bois Lejuc. Une forêt de 220 ha entre Bure et Mandres-en-Barrois. « En 2013, ils ont tenté un échange, en promettant des emplois pour les cinq générations à venir », raconte Michel, un habitant de Mandres, « mais après consultation la population a refusé ». « Ce bois, nous y sommes attachés, il fait partie de notre vie », ajoute Anthony, un jeune qui a passé son enfance au village. « On y flâne, on s'y promène, on y coupe notre bois de chauffe, on chasse ». Le bois appartient à tous et à toutes. Entre souvenir et usage collectif, il est le dernier des « communs ».

Mais en juillet 2015, l'Andra est revenue à la charge. Les opposants décrivent la scène, « à 6 h du matin, le nouveau conseil municipal a voté l'échange du bois par 7 voix contre 4. Cette fois, pas d'illusion de démocratie ou de consultation mais deux vigiles pour barricader l'entrée de la mairie ». Les

« DANS VINGT ANS, LA COMMUNE SERA RAYÉE DE LA CARTE. QUI VOUDRAIT VIVRE AU MILIEU DES DÉCHETS NUCLÉAIRES? »

habitants ont déposé un recours au tribunal administratif pour contester cette délibération en huis clos. Malheureusement, il n'est pas suspensif et n'a pas pu arrêter les travaux.

Depuis, des arbres ont été déracinés, arrachés par les abatteuses. Au total, 9 ha de forêt rasés pour laisser place à un champ de bataille : des ornières béantes, des grilles et des barbelés rasoires, surveillés par des vigiles. « On était écœurés », affirme Michel.

« PROMENONS-NOUS DANS LE BOIS LEJUC PENDANT QUE L'ANDRA N'Y EST PLUS »

Le dimanche 19 juin 2016, les associations historiques opposées au projet, des habitants, des paysans et des militants antinucléaires décident de reprendre le bois. Face à la fronde populaire, les clôtures cèdent et les vigiles déguerpissent. « C'était un moment d'euphorie collective. Le pique-nique s'est métamorphosé en sabotage joyeux et convivial, on a démonté les grilles, on a rouvert la forêt », relate un participant. L'hélicoptère de la police volait en rase motte mais les autorités semblaient complètement dépassées.

Le soir même, des tentes sont installées. Un grand préau est érigé en lieu et place de la plateforme où étaient stockés

les engins de déforestation. Des arbres sont plantés symboliquement. Régine, de l'association Mirabel, voit sur cette place la création d'un nouveau « Couarail », « cet espace, qui dans le patois lorrain, était synonyme de lien social. Les habitants s'y retrouvaient à la veillée pour bavarder à bâtons rompus, tout en cassant les noix, en travaillant la laine ou le cuir... » La forêt est enfin libérée du joug de l'Andra.

Selon les occupants, « l'action du dimanche 19 juin ne veut pas être un simple coup d'éclat mais le prélude d'un été déterminé ». Pour la première fois, depuis vingt ans de lutte, les opposants à la poubelle nucléaire bloquent physiquement les travaux. Comme un grain de sable dans une machine qu'ils croyaient incontrôlable, « nous avons enfin une prise sur un ennemi qui, partout ailleurs, s'est rendu insaisissable », disent-ils.

RAPPORTS DE FORCE ET CONFLITS D'INTÉRÊT

Le blocage et le sabotage sont les prolongements logiques de la longue lutte contre Cigéo, les conséquences de la surdité des autorités publiques. « On a vite compris que rien ne les arrêterait dans les couloirs feutrés des ministères et du Parlement », explique Claude, un militant historique. Il se souvient d'une entrevue avec une conseillère du premier ministre, à l'époque Lionel Jospin. « Sa réponse avait été cinglante, elle nous a dit : Oui je sais, le projet est aberrant, risqué, excessivement coûteux mais on va le faire. C'est une question de rapport de force. Vous n'avez qu'à mettre 10.000 personnes dans la rue.

- Mais c'est impossible en Meuse, on lui a rétorqué.

- C'est bien pour ça que ce territoire a été choisi ! »

Le 11 juillet, la loi donnant une existence légale au projet Cigéo a été validée par l'Assemblée Nationale après l'avoir été à la quasi unanimité au Sénat. Cette loi a un goût amer : son rapporteur, le député Christophe Bouillon est également le président du CA de l'Andra. « Un conflit d'intérêt flagrant qui montre la prédominance des intérêts économiques et financiers dans les hautes sphères », analyse l'association les Amis de la Terre. Pour Claude, « c'est sur le ter-

rain que va donc se jouer la bataille ».

« CONSTRUIRE DES BARRICADES PHYSIQUES, JURIDIQUES ET MÉDIATIQUES »

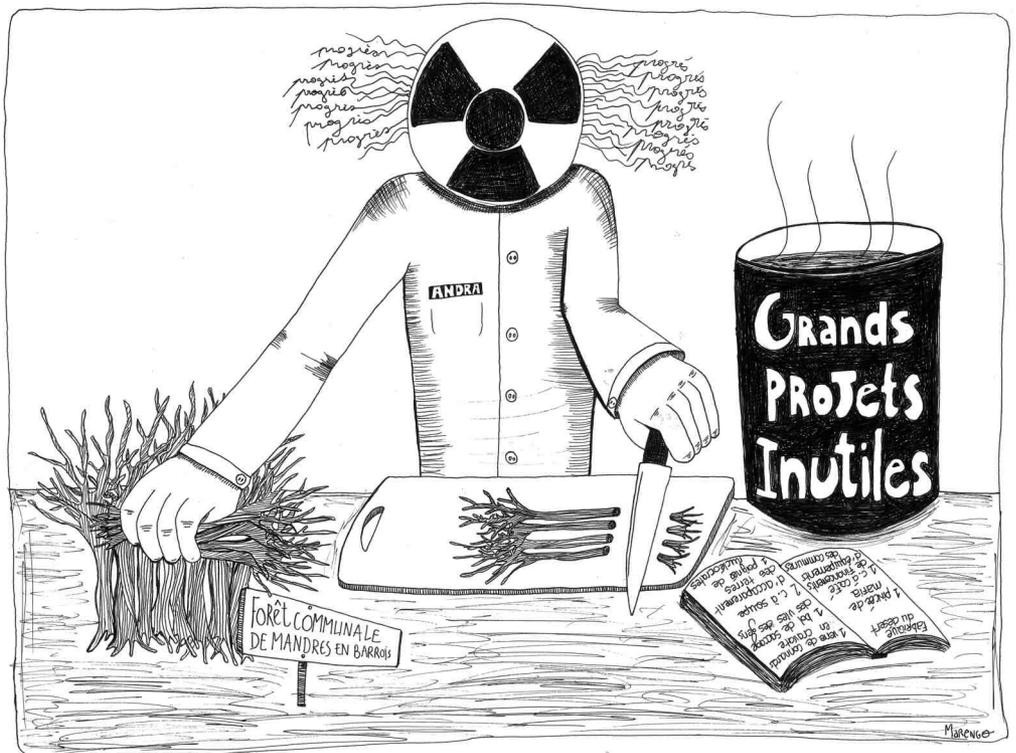
Face à l'urgence, et devant la violence « des casseurs de l'Andra », les différentes composantes de la lutte ont acté la complémentarité de leurs moyens d'action, « il n'y a pas d'un côté le manifestant masqué sur la barricade et de l'autre le citoyen pétitionnaire devant son écran mais la construction d'un mouvement ouvert à tous ceux qui refusent la résignation devant un projet imposé d'en haut et la perte de ce qui fait la vie des populations au quotidien », écrivent les opposants dans une lettre.

Les deux premières semaines d'occupation ont été exaltantes. La solidarité s'y est exprimée chaque jour. Des habitants sont venus apporter du matériel de construction, des bâches, des palettes. Certains ont dormi sur les barricades. D'autres comme Claudine, 78 ans, ont filé leur coin à champignons. Un paysan a mis son tracteur au travers de la route, au risque de perdre son outil de travail, en cas d'expulsion. Les opposants au projet Cigéo se sont attelés à construire autant de barricades phy-

siques que juridiques. En découvrant l'ampleur de la déforestation, ils ont porté plainte pour « infractions au code forestier ». L'objectif est de « dégainer les premiers et ne pas laisser de répit à l'Andra en continuant à mettre la pression », explique un occupant. Son voisin confirme : « on veut faire de cette forêt un point de ralliement pour tout le mouvement antinucléaire et les luttes de l'est de la France ». Le 16 et 17 juillet, ils appellent à un grand rassemblement anti nucléaire « mondial et improvisé » dans la forêt. Et d'ici là, ils consolident le mouvement en anticipant les menaces d'expulsion, signifiée par un huissier mardi 28 juin. « S'ils nous expulsent on reviendra le lendemain matin bloquer les travaux... et on reprendra la forêt le samedi suivant ! », annonce un occupant. En Meuse, « l'été d'urgence » a été déclaré.

Texte : Gaspard D'Allens
Dessin : Marengo

Pour en savoir plus :
Site internet de la lutte : vmc.camp



LE BUSINESS DE LA COMPENSATION ÉCOLOGIQUE

Compenser la destruction de l'environnement est une obligation pour tous les aménagements qui nuisent à la biodiversité. Dans la pratique, ces mesures compensatoires sont toujours difficiles à mettre en œuvre. En officialisant la possibilité de déléguer cette compensation à des entreprises privées ou publiques, la nouvelle loi sur la biodiversité suscite plus d'intérêts économiques qu'elle ne procure d'intérêts écologiques.

Éviter, réduire, compenser, telle est la doctrine instaurée par la loi de juillet 1976. Ce triptyque oblige chaque maître d'œuvre envisageant la construction d'un projet impactant l'environnement à respecter cette séquence : d'abord réfléchir à un plan B qui ne détruirait pas la biodiversité, puis réduire au maximum les impacts de son projet sur la nature, et, enfin, compenser les nuisances qui ne peuvent pas être évitées ni réduites. Les mesures de compensation à mettre en œuvre dépendent du type de zone touchée, de la nature des projets, des espèces détruites, etc. et sont encadrées par de nombreux textes épar-

pillés dans plusieurs lois. « Pour mettre de l'ordre, un effort a été fait en 2013 avec la publication d'un guide méthodologique^[1]. Mais il est difficile de faire simple : il contient 31 fiches et 250 pages ! », déplore Bernard Labat, chargé de mission à l'association Humanité et Biodiversité.

Compenser la destruction de la biodiversité est en effet un casse-tête sur bien des plans. Comment la quantifier ? Comment définir l'équivalence puisqu'on ne peut pas recréer à l'identique ? Où trouver du foncier pour mettre en œuvre les mesures compensatoires ? À ces questions, écologues, naturalistes, juristes, mais

aussi philosophes tentent d'apporter des réponses depuis plusieurs années. Résultat : un imbroglio réglementaire et méthodologique et une diversité de pratiques. Ainsi, le ratio entre les espaces détruits et ceux à recréer diffère selon les Dreal (Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement) et les espèces impactées (selon qu'elles sont considérées ou non comme à enjeux majeurs sur ce territoire). Cette situation favorise « les petits arrangements sur le terrain », note Harold Levrel, chercheur en économie écologique au Centre International de Recherche sur l'Environnement et le Développement. Par exemple, nettoyer une décharge sauvage peut faire office de mesure compensatoire, même s'il n'y a aucun lien entre la zone impactée et celle nettoyée.

Le suivi de la mise en œuvre des mesures compensatoires n'existe que depuis 2011, « et dans la pratique, les contrôles sont très variables », dénonce Harold Levrel. « Il y a un manque d'appui des pouvoirs publics. Les préfets sont en général plutôt du côté du développement des projets que de la protection de la nature ». Les grands projets font l'objet d'un meilleur suivi que les petits car l'Autorité environnementale, une instance dépendant du ministère de l'environnement, a pour mission d'évaluer toutes leurs études d'impact. « Mais

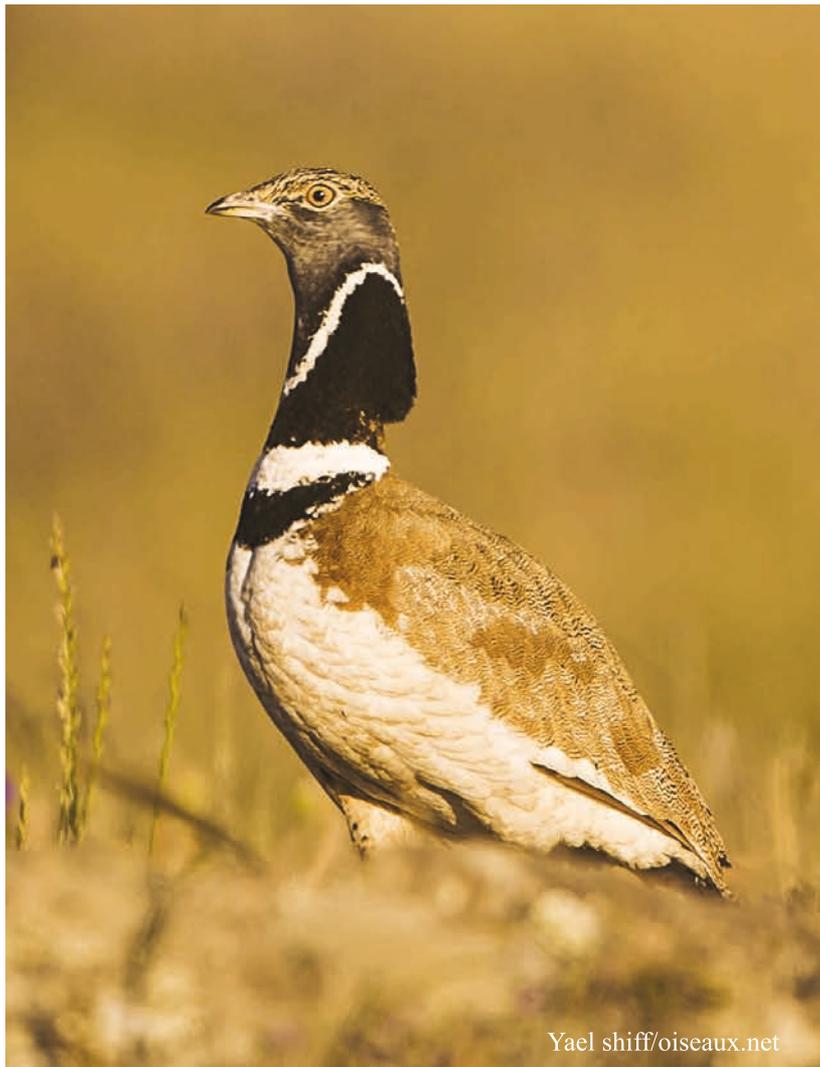




NACICCA



Mathilde Tissier



Yael shiff/oiseaux.net

Le lézard ocellé, l'outarde canepetière et le grand hamster d'Alsace font tous les trois partie des espèces protégées, mais ont été ou sont encore menacées par la construction d'infrastructures. La Caisse des dépôts et consignations (CDC) a créé la première "réserve d'actifs naturels" autour de l'habitat de l'outarde, et est entrain de mettre en place le même système pour le grand hamster d'Alsace.

ces analyses ne sont ni valorisées ni mutualisées », constate le chercheur. Aujourd'hui, personne ne sait quelles sont les surfaces concernées par les mesures de compensation, ni si ces mesures sont efficaces en termes de biodiversité. Le ministère de l'Environnement, via le Cerema (le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), est en train de constituer une nomenclature des mesures d'évitement, de réduction, de compensation et d'accompagnement, qui devrait être publiée fin 2016.

DES "UNITÉS" DE NATURE

Pour faciliter l'accès aux mesures compensatoires, une nouvelle offre est arrivée sur le marché. En 2008, la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) communiquait sur l'acquisition et le début de la restauration de 357 ha d'anciens vergers dans la plaine du Crau (Bouches-du-Rhône) afin d'en

faire une « réserve d'actifs naturels ». L'objectif : déraciner les arbres fruitiers et nettoyer le terrain pour qu'il redevienne un habitat attractif pour des oiseaux steppiques emblématiques de la région, en particulier l'outarde canepetière, et vendre des parts de cette nature restaurée à des maîtres d'ouvrage devant compenser les dégâts qu'ils causent à l'environnement local. Si cette pratique, appelée « compensation par l'offre » existe depuis de nombreuses années aux États-Unis (il y a aujourd'hui environ 450 opérateurs de compensation par l'offre), la CDC est devenue la première « banque de compensation » en France. Pour les promoteurs, c'est la solution de facilité : finis les longues études et questionnements sur les mesures de compensation, terminées les difficiles recherches de foncier pour les mettre en œuvre, avec les banques d'actifs, il suffit de payer, autrement dit d'acheter des droits à détruire la biodiversité.

Si quelques garde-fous ont été

instaurés, comme l'interdiction d'acheter des unités de compensation pour des projets situés à plus de 25 km de la zone restaurée, et que le principe de compensation par l'offre a l'avantage de proposer des mesures effectives de compensation par anticipation, avant même le projet réalisé, il est critiqué par la plupart des associations de protection de l'environnement. Elles lui reprochent notamment sa précarité puisque la compensation n'est assurée que sur un temps limité, en l'occurrence 50 ans pour la CDC, alors que la destruction est elle définitive. De plus, les espèces détruites d'un côté ne sont pas forcément celles sauvegardées de l'autre. Dans un rapport publié à l'été 2014 sur l'expérience de la plaine de Crau, l'association Nacica (Nature et citoyenneté Crau Camargue Alpilles) rapporte ainsi que le groupe Carnivor a acheté des actifs auprès de la CDC-Biodiversité sur un site de nidification des outardes pour compenser la destruction de 7 ha d'habitats du lé-





zard ocellé. Les plantes et les animaux deviennent ainsi des « unités » monétisées, renforçant la tendance à la financiarisation de la nature. Malgré ces critiques, et sans attendre le bilan financier et écologique de l'opération de la CDC prévu fin 2016, le gouvernement a lancé en 2011 un appel à projets^[3] pour développer une expérimentation plus large de la compensation clés en main.

COMPENSER À MOINDRES COÛTS

Quatre projets ont été retenus, trois portés par des entreprises et un par le Conseil général des Yvelines. « *On tape sur la CDC, car ils se sont mis en avant. Mais les nouveaux projets sont dix fois pires* », analyse Harold Levrel. L'un des plus avancés est celui d'EDF en Isère, dans la vallée de Combe Madame. Ce site d'environ 1.350 ha, qu'EDF avait acquis dans les années 1946 avec l'espoir de l'exploiter en hydroélectrique, n'est utilisé que par quelques bergers et promeneurs. EDF s'engage^[4] à faire des travaux de débroussaillage, de gestion forestière, de parage pour les moutons et de curage de la zone humide, ainsi que de balisage pour interdire certains chemins aux randonneurs. Bref, ils ne font pas grand-chose. « *Sur ce type d'opération, la matérialité de la compensation fait question* », regrette l'association Humanité et Biodiversité. Pourtant, cela suffira pour que le site soit reconnu comme réserve d'actifs naturels et devienne donc rentable pour l'entreprise. EDF pourra même arguer des efforts de préservation qu'elle mène à Combe Madame pour compenser ses propres destructions environnementales. Celui des Yvelines est du même acabit. Si « *de par son statut, le Conseil général des Yvelines ne poursuit aucune visée lucrative* »^[5], il ne propose « *aucune action ambitieuse de restauration* », analyse Harold Levrel.

Ces expérimentations ont beau avoir à peine débuté, le principe des banques d'actifs a été inscrit dans le projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et de paysages, actuellement en cours d'adoption au Parlement. Le texte précise que les maîtres d'ouvrage pourront acquérir des unités de compensations auprès d'« *opérateurs d'une réserve d'actifs naturels* ». Voilà entérinée la délégation de la préservation de l'environnement des entreprises privées. « *Ce business où tout le monde se met fait penser au boom des agences de notation extra-financières* », dénonce Bernard Labat.

Sonia

[1] *Lignes directrices nationales sur la séquence éviter, réduire et compenser les impacts sur les milieux naturels. CGEDD, octobre 2013. http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Ref_-_Lignes_directrices.pdf*

[2] *Cossure, un exemple à ne pas suivre ? Regards critiques sur la première expérience de compensation par l'offre initiée en France. Le Courrier de la nature, juillet-août 2014.*

http://www.nacicca.org/IMG/pdf/Courrier_de_la_Nature_no284.pdf

[3] *Appel à projet d'opérations expérimentales d'offre de compensation, 2011.*

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Appel_projet_offre_compensation.pdf

[4] *Engagement relatif à l'offre de compensation « Combe Madame » 2014-2022.*

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Engagement_Combe_Madame.pdf

[5] *Engagement relatif à l'offre de compensation yvelinoise. Conseil général des Yvelines 2014-2022 http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Engagement_operation_yvelinoise.pdf*

« LES BONNES COMPENSATIONS ÉCOLOGIQUES SONT CELLES QUI N'ONT PAS LIEU »

Philosophe de l'environnement, Virginie Maris est chercheuse au Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive du CNRS à Montpellier. En 2013, elle signe « Nature à vendre, les limites des services écosystémiques », un ouvrage dans lequel elle interroge la notion de nature et dénonce la dynamique de marchandisation de la biodiversité.

COMMENT LES PHILOSOPHES ABORDENT-ILS LA NOTION DE COMPENSATION ÉCOLOGIQUE ?

La réflexion philosophique autour du concept de restauration écologique est présente depuis les années 80 et la parution de l'article de Robert Elliott intitulé *Imiter la nature*^[1]. Celui-ci a soulevé de grands débats quant à savoir si un système restauré a la même valeur morale que le système original. Cette question amène à penser les valeurs de la nature et on peut s'en inspirer pour aborder la question de la compensation et de ses mécanismes.

EST-IL POSSIBLE DE CALCULER LA VALEUR DE LA BIODIVERSITÉ ?

« *Calculer* » n'est pas une bonne façon d'appréhender le problème. Les valeurs morales, nos rapports aux êtres humains, ne se réduisent pas à leur prix ou leur utilité. Ils ont une valeur intrinsèque. L'éthique environnementale a ainsi travaillé sur les valeurs non instrumentales^[2] des animaux sensibles, qu'on pourrait tout aussi bien élargir à l'ensemble des êtres vivants : les valeurs esthétiques, morales, culturelles et patrimoniales.



VOUS DÉNONCEZ L'APPROCHE ÉCO-SYSTÉMIQUE DE LA BIODIVERSITÉ, QUI CONSISTE À S'INTÉRESSER AUX SERVICES RENDUS PAR LA NATURE. POURQUOI ?

La notion de services écosystémiques relève d'une vision anthropocentrique de la nature, qui ne servirait que l'intérêt des êtres humains, et encore, que de certains êtres humains. Cette

approche comporte le risque d'une compensation au rabais, qui ne prend en compte que le service monétaire, le plus simple à définir.

Les services écosystémiques (dépollution de l'eau et de l'air, alimentation, mais aussi loisirs, etc.) étant beaucoup plus substituables que la biodiversité elle-même, il est plus facile de justifier sa destruction. Si l'on doit accepter la compensation, il faut qu'elle offre le moins de prise possible à la substituabilité. Rester proche de ce qui est détruit devrait mettre une borne à la destruction. C'est l'avantage de la compensation par entités biophysiques (nombre d'espèces ou type de biodiversité), telle qu'elle est aujourd'hui encore réalisée. Mais même avec cette approche, certaines valeurs ne sont pas compensées. Par exemple, dans le cadre d'une zone boisée qu'on supprime près d'un lotissement pour la recréer quelques kilomètres plus loin, le service récréatif disparaît pour les riverains. Et si l'on considère qu'une des valeurs des écosystèmes est leur naturalité, le fruit d'une longue histoire, la compensation n'est alors pas possible. Si on ne peut pas compenser d'un point de vue écologique, alors on ne devrait pas détruire.

DES ÉCONOMISTES ESTIMENT QUE DONNER UN PRIX À LA NATURE PERMETTRAIT DE LA PROTÉGER PLUS EFFICACEMENT. VOUS FAITES L'ANALOGIE AVEC NOTRE RAPPORT À L'AMITIÉ POUR DÉMONTRER QUE CETTE QUANTIFICATION MONÉTAIRE EST DANGEREUSE.

Les liens de solidarité sont de plus en plus captés par des entreprises commerciales, par exemple l'autostop ver-

sus Blablacar, la chambre d'ami versus Airbnb, etc. Ce sont des liens moins forts que l'amitié, mais qui relèvent de la convivialité. On a tendance à devenir auto-entrepreneurs de nos relations sociales. D'ailleurs, l'amitié non plus n'est pas à l'abri. Si l'on dispose d'un logement dans une zone touristique, on peut mettre en balance la location d'une chambre à des gens de passage avec le fait d'inviter des amis, qui devient alors un coût. Ceci confirme l'analogie : à ceux qui prétendent que les tentatives d'évaluation financière de la nature ne sont pas des

tentatives de marchandisation, mais au

contraire un moyen de la protéger, c'est au final comme pour la chambre d'ami. Ce calcul

invite à la regarder comme un poste de reve-

nu possible. Le

pas à franchir de l'éva-

luation à la

vente est petit. Pour résumer, la

destruction de la

nature est plus

lucrative que la

destruction de

l'amitié, mais dans

l'amitié aussi, il y a

de plus en plus une

logique de marc-

handisation.

Avant de compenser ...

... il faudrait qu'on pense !



COMMENT COMPENSER EFFICACEMENT LES PERTES DE BIODIVERSITÉ ?

La compensation est obligatoire depuis 1976, et a été renforcée en 2009 avec le Grenelle de l'environnement et la loi biodiversité en cours d'adoption. La compensation est la dernière étape du triptyque réglementaire, qui est en réalité une quadrilogie : valider l'intérêt général du projet, éviter l'impact, réduire les impacts résiduels et enfin compenser. Il faut réinvestir les étapes avant la compensation, notamment redéfinir l'intérêt général. La création de vingt emplois précaires dans un entrepôt logistique, est-ce vraiment de l'intérêt général ? La plupart du temps, ce sont des projets nuls qui détruisent la nature. Il faut repenser l'évitement, qui conduira parfois à l'abandon du projet. Je ne vois pas de projet d'aménagement absolument nécessaire. Ce qui reste comme milieu naturel devrait aujourd'hui le rester. Il faut réinvestir les friches, repenser l'urbanisme plutôt que de détruire des zones jusque là épargnées. Il peut y avoir de bonnes compensations : ce sont celles qui n'ont pas lieu.

Propos recueillis par Sonia

[1] *Faking nature*, Robert Elliott, 1982

[2] *Les valeurs instrumentales sont les valeurs de la biodiversité pourvoyeuse de ressources et de services utiles, voire indispensables au fonctionnement des sociétés humaines.*

LA GAZETTE
DE GOUZY
↳ Réflexion, expérimentations et luttes sociales

NUIT DEBOUT



[HTTP://LAGAZETTEDEGOUZY.FR/](http://LAGAZETTEDEGOUZY.FR/)

« NUIT DEBOUT » : QUAND LA DÉMOCRATIE REPREND VIE DANS LA RUE

C'EST DANS UNE AMBIANCE FESTIVE, PRESQUE DE KERMESSE [...] QUE SE RÉUNISSENT DES MILLIERS DE PERSONNES PLACE DE LA RÉPUBLIQUE À PARIS. CELA FAIT DÉSORMAIS ONZE JOURS QUE LE MOUVEMENT NUIT DEBOUT S'INSTALLE DE MANIÈRE ÉPHÉMÈRE SUR LA PLACE, CHAQUE FIN D'APRÈS-MIDI.

LÀ OÙ, CES DERNIERS MOIS, SEULS LES RASSEMBLEMENTS EN MÉMOIRE DES VICTIMES DES ATTENTATS DE JANVIER ET NOVEMBRE 2015 ÉTAIENT TOLÉRÉS. [...]

DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES SE TIENNENT CHAQUE SOIR [...]

LA PAROLE EST CENSÉE Y ÊTRE LIBRE, LES PRISES DE DÉCISIONS HORIZONTALES ET LA DÉMOCRATIE DIRECTE ET PARTICIPATIVE. OBJECTIF : « LANCER UN NOUVEAU MOUVEMENT DÉMOCRATIQUE, EN DEHORS DE TOUT PARTI ET DE TOUTE ORGANISATION ».

NUIT DEBOUT
CONVERGENCE
DES
LUTTES

CE MOUVEMENT N'A RIEN DE SPONTANÉ. TOUT EST PARTI DU COLLECTIF « CONVERGENCE DES LUTTES » CRÉÉ EN AMONT DE L'OCCUPATION, EXPLIQUE MARION, MEMBRE DE LA COMMISSION COMMUNICATION [...]

JE SUIS CONGOS
BRAZZAVILLE
NON À LA GUERRE
NON À LA VIOLENCE
NON AUX ENLEVEMENTS

PLUSIEURS ACTIVISTES, DONT DES INDIGNÉS ESPAGNOLS, ONT CRÉÉ UN MEDIA CENTER À LA FAVEUR DE LA CONTESTATION DE LA LOI TRAVAIL.

OBJECTIF ? AGRÉGER LES DIFFÉRENTES FORCES MILITANTES SUR INTERNET. [...] « ON SENTAIT QU'IL Y AVAIT UN TERREAU FERTILE À UNE MOBILISATION ».

TOUTES CES ÉNERGIES ISSUES DE RÉSEAUX DIFFÉRENTS SE SONT RETROUVÉES LE 23 FÉVRIER LORS DE LA SOIRÉE « LEUR FAIRE PEUR » À LA BOURSE DU TRAVAIL À L'APPEL DU JOURNAL FAKIR, PRODUCTEUR DU FILM « MERCI PATRON ! ».

NON À LA LOI DU
TRAVAIL ON EST PAS
DU BÉTAIL



UN OBJECTIF : RÉUNIR SALARIÉS, CHÔMEURS, PRÉCAIRES, INTERMITTENTS, OCCUPANTS DES « ZONES À DÉFENDRE » CONTRE LE GASPILLAGE DE L'ARGENT PUBLIC OU POUR LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT.

LEUR CIBLE COMMUNE : L'OLIGARCHIE FINANCIÈRE ET POLITIQUE.

L'OCCUPATION DE LA PLACE DÉBUTE DONC LE 31 MARS, AVEC SES PREMIERS DÉBATS ET CONCERTS. [...] Y PARTICIPENT DES GENS DE TOUS LES HORIZONS.



AINSI, JACQUES [...], CHEMINOT ET MILITANT À LA CGT, VIENS LÀ POUR QUE « CONVERGENT LUTTES SYNDICALES ET LUTTES CITOYENNES ». AVEC « L'ENVIE DE CONSTRUIRE UN MONDE MEILLEUR, UNE SOCIÉTÉ QUI RESPECTE L'ÊTRE HUMAIN, QUI PREND EN COMPTE LA NATURE » [...]

IL Y A AUSSI DES PERSONNES QUI N'APPARTIENNENT À AUCUNE ORGANISATION SYNDICALE OU COLLECTIF MILITANT. [...] CETTE MOBILISATION D'UN NOUVEAU TYPE INVITE LES CATÉGORIES QUI N'ONT PAS « L'HABITUDE DE DESCENDRE DANS LA RUE » À VENIR EXPRIMER LEUR SENTIMENT, LEUR POINT DE VUE, LEUR RAS-LE-BOL.

TOURS, 10 AVRIL 2016



AHMED N'EST MEMBRE D'AUCUN PARTI. A 21 ANS, IL EST RÉFUGIÉ IVOIRIEN ET VEUT CONTRIBUER À « CHANGER LES CHOSES ». UNE FOIS SON STATUT DE RÉFUGIÉ OBTENU, IL A CONSTATÉ AVEC AMERTUME LA RÉALITÉ À LAQUELLE LES JEUNES EN FRANCE ÉTAIENT CONFRONTÉS : « SERVIR DE CARTOUCHES À STAGES À RÉPÉTITION POUR DES PATRONS QUI NE VEULENT PAS EMBAUCHER, MAIS SIMPLEMENT FAIRE TOUJOURS PLUS DE BÉNÉFICES ». [...]

La France, le pays où l'on travaille le moins? (MEDEF)
 Allemagne 1387 h/an
 Pays-Bas 1380 h/an
 Norvège 1407 h/an
 France 1478 h/an
 Stat OCDE

GOUVERNEMENT CRIMINEL



LE CHANGEMENT ? IL NE VA PAS ASSEZ VITE POUR CERTAINS QUI CRITIQUENT LE FAIT QUE LES PERSONNES QUI SE RASSEMBLENT [...] SONT AVANT TOUT « DES BLANCS ET DES BOBOS ». QU'IL Y MANQUE DES OUVRIERS ET DES PERSONNES ISSUES DES BANLIEUES. [...]

DANS PLUSIEURS BANLIEUES D'ILE-DE-FRANCE, DES ACTIONS SE PRÉPARENT. EN PARALLÈLE, DES TRACTS SONT DISTRIBUÉS AUX TRAVAILLEURS DANS LE MÉTRO LE MATIN, DANS LES USINES, DANS LES FACS ET LES LYCÉES POUR OUVRIR AU PLUS GRAND NOMBRE.



LES NOCTAMBULES PARISIENS FONT DES ÉMULES DANS UNE SOIXANTAINÉ DE VILLES FRANÇAISES. A TOULOUSE, UNE NUIT DEBOUT A VU LE JOUR FIN MARS. [...] LE MOUVEMENT GAGNE DOUCEMENT DE PLUS PETITES VILLES, COMME CHÂTEAURoux, 45 000 HABITANTS, EN RÉGION CENTRE - VAL-DE-LOIRE. [...] NUIT DEBOUT TRAVERSE AUSSI LES FRONTIÈRES. [...]

QUELLE EN SERA L'ISSUE ? COMMENT « LEUR FAIRE PEUR » ? CES QUESTIONS BRÛLENT TOUTES LES LÈVRES À RÉPUBLIQUE. TOUS ICI SE MÉFIENT DE LA RÉCUPÉRATION POLITICIENNE OU ÉLECTORALE. [...]

BORDEAUX, 9 AVRIL 2016

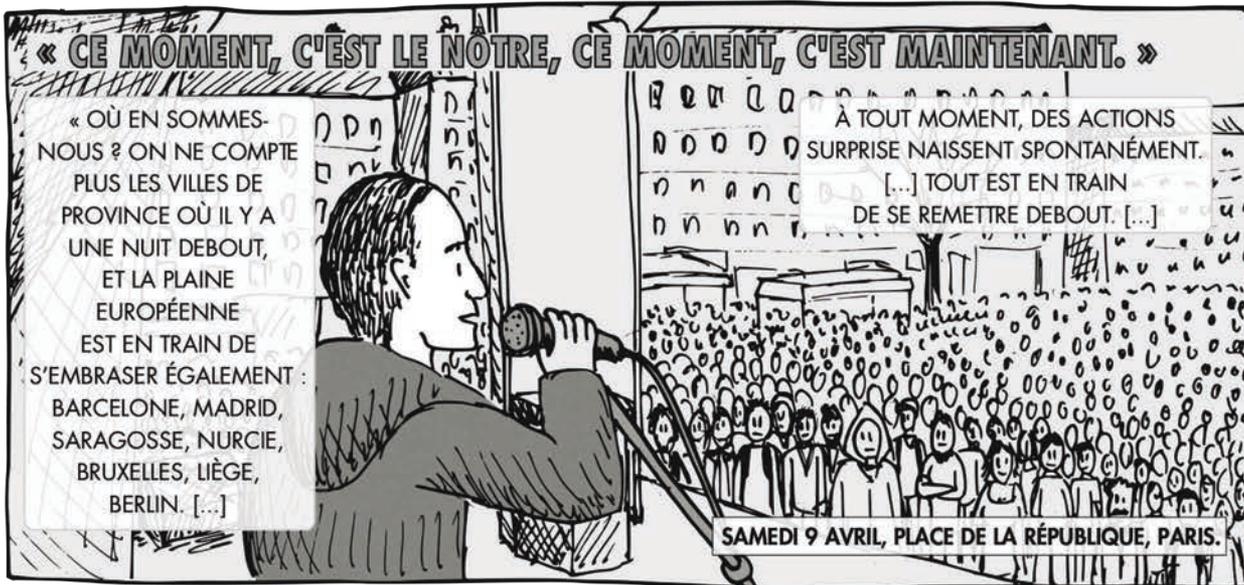


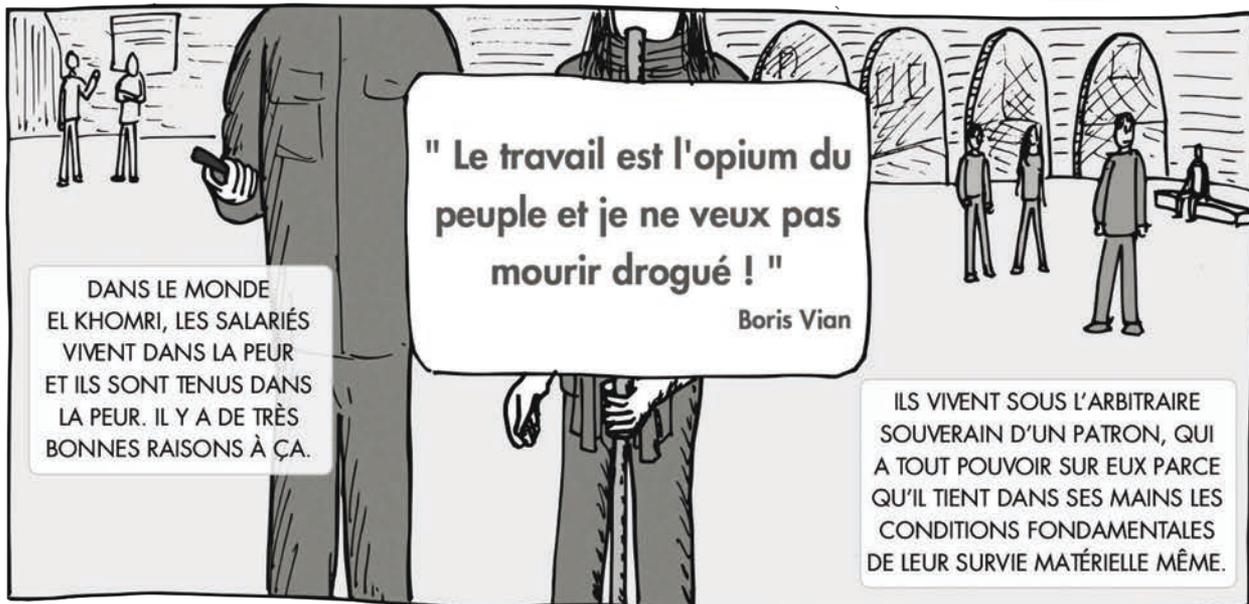
LE RETRAIT DE LA LOI EL KHOMRI SERAIT UNE PREMIÈRE ÉTAPE. MAIS C'EST LA LOGIQUE DE DOMINATION DE CETTE LOI QUE VISENT LES PARTICIPANTS. [...] L'HEURE EST DONC À AMPLIFIER D'AVANTAGE LE MOUVEMENT EN VUE D'ACTION CONCRÈTES, COMME L'OCCUPATION DE BANQUES. [...]

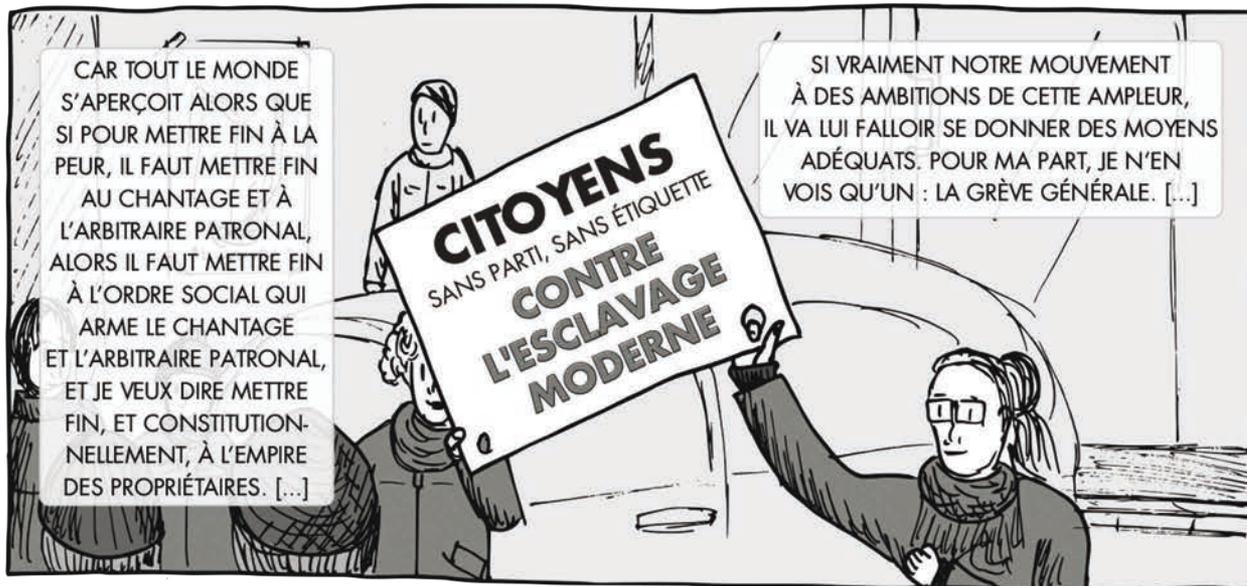
POUR MARION, « MÊME S'IL ÉCHOUE, CE GENRE DE MOUVEMENT ESSAIME DES GRAINES QUI NE DEMANDERONT QU'À REFLEURIR ». DEMAIN EST UN AUTRE JOUR. POUR L'INSTANT LA NUIT LEUR APPARTIENT.

basta!
www.bastamag.net

Texte: Basta!
<http://www.bastamag.net/Nuit-Debout>







CAR TOUT LE MONDE S'APERÇOIT ALORS QUE SI POUR METTRE FIN À LA PEUR, IL FAUT METTRE FIN AU CHANTAGE ET À L'ARBITRAIRE PATRONAL, ALORS IL FAUT METTRE FIN À L'ORDRE SOCIAL QUI ARME LE CHANTAGE ET L'ARBITRAIRE PATRONAL, ET JE VEUX DIRE METTRE FIN, ET CONSTITUTIONNELLEMENT, À L'EMPIRE DES PROPRIÉTAIRES. [...]

SI VRAIMENT NOTRE MOUVEMENT À DES AMBITIONS DE CETTE AMPLÉUR, IL VA LUI FALLOIR SE DONNER DES MOYENS ADÉQUATS. POUR MA PART, JE N'EN VOIS QU'UN : LA GRÈVE GÉNÉRALE. [...]



LA GRÈVE GÉNÉRALE, C'EST QUE LE PAYS TOUT ENTIER DÉBRAYE, LE PAYS EST BLOQUÉ - LE PAYS EST BLOQUÉ, DISENT-ILS, PARCE QU'EN VÉRITÉ C'EST L'EXACT CONTRAIRE : C'EST AU MOMENT PRÉCIS OÙ ILS DISENT QUE TOUT SE BLOQUE QU'EN FAIT, TOUT SE DÉBLOQUE.

LA POLITIQUE, LA VRAIE, LA PAROLE, L'ACTION, ET JUSQU'AUX RELATIONS ENTRE LES GENS. ET PUIS SURTOUT LE POSSIBLE, L'AVENIR. IL FAUT BLOQUER POUR QUE TOUT SE DÉBLOQUE.

ROUEN, 9 MARS 2016



IL Y AVAIT TROP LONGTEMPS QUE ÇA CRAQUAIT DE TOUTES PARTS. ON NE TIEN PAS ÉTERNELLEMENT UNE SOCIÉTÉ AVEC BFM, DE LA FLICAILLE ET DU LEXOMIL. VIEN FATALEMENT UN MOMENT OÙ LES TÊTES SE REDRESSENT ET REDÉCOUVRENT POUR LEUR PROPRE COMPTE L'IMMÉMORIALE IDÉE DE L'INSOUMISSION ET DE L'AFFRANCHISSEMENT.

CE MOMENT, C'EST LE NÔTRE, CE MOMENT, C'EST MAINTENANT. »

Texte: Frédéric Lordon, lors de l'AG de la Nuit Debout *

10

* Discours intégral sur le site internet de Reporterre : <http://reporterre.net/Frederic-Lordon-Il-faut-bloquer-pour-que-tout-se-debloque>



LUTOPIK EST UN MAGAZINE INDÉPENDANT, qui n'appartient à aucune entreprise, parti politique ou fonds de pension. Bolloré ne peut pas nous virer et la pub ne peut pas nous renflouer, on n'en veut pas dans nos colonnes. Ce sont les lecteurs qui nous font vivre, et pour que l'aventure continue, nous avons besoin de vous. Si vous appréciez Lutopik et que vous souhaitez contribuer à le diffuser plus largement, voici quelques pistes :



ACHETER PLUSIEURS NUMEROS à un tarif préférentiel pour les distribuer autour de vous.



EN PARLER AUTOUR DE VOUS, faire tourner vos exemplaires, partager nos articles sur Internet, nous suivre sur les réseaux sociaux, etc.

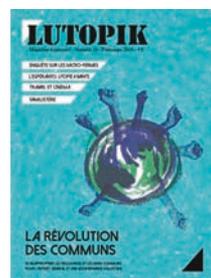
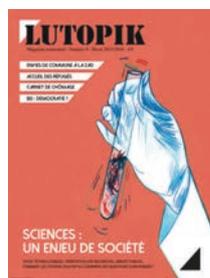
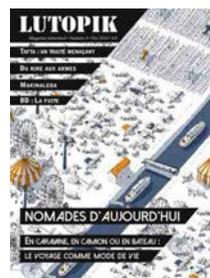
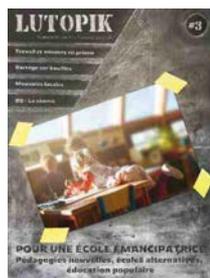


NOUS PROPOSER DE NOUVEAUX POINTS DE VENTE, vous habitez une région où Lutopik n'est pas encore disponible, vous connaissez une librairie, une épicerie, un petit café, etc. où nos revues seraient les bienvenues, dites-le nous et on les contactera.



TENIR UN STAND LUTOPIK lors d'une manifestation près de chez vous (salon, foire, marché, festival...) : on vous enverra alors un paquet de magazines, quelques bulletins d'abonnement et des plaquettes du journal.

ANCIENS NUMEROS DISPONIBLES SUR NOTRE SITE : LUTOPIK.COM

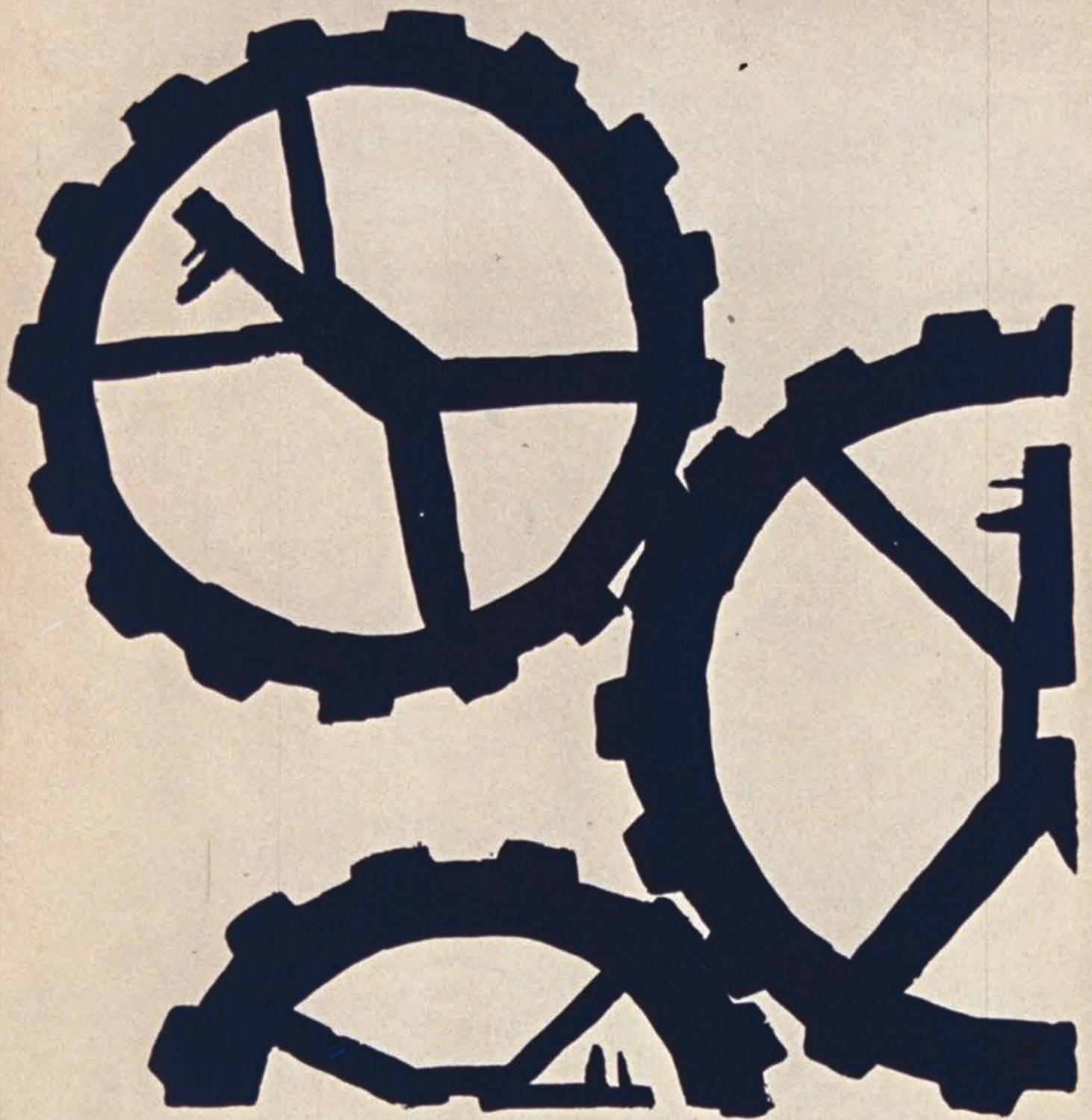


Pour tout renseignement : contact@lutopik.com

NOS POINTS DE VENTE
Voici la liste par département de nos points de vente (MP=Maison de la presse).

01- Bourg-en-Bresse: MP **02-Laon:** MP **03- Moulins:** MP **04-Forcalquier:** Jojoba **09- Foix:** Majuscule, **Saint-Girons:** A la Lettre, La Mousson **13- Martigues:** MP, **Marseille:** Transit **17- La Rochelle:** MP **21- Dijon:** Grangier, Black Market **22- Trégastel:** MP **25- Aundincourt:** Les papiers bavards **Besançon:** MP, Les Sandales d'Empédocle, l'Autodidacte, l'Intranquille **Clerval:** Tabac, **Pontarlier:** La Tisanerie, Librairie Rousseau, **Serre-les-Sapins:** Croc'Nature, **Labergement-St-Marie:** tabac presse, **Miserey-Salines:** Biocoop, **Valdahon:** Super U **26-Die:** Mosaïque, **Hauterives:** Baz'Art des mots **Valence:** Notre temps **29- Châteaulin:** MP, **Le Guilvinec:** MP **31- Toulouse:** TerraNova **33- Bordeaux:** La machine à lire **35- Rennes:** MP **37-Tours:** La boîte à Livres **38- Grenoble:** Antigone, La dérive, **Vienne:** Lucioles **39- Champagne:** MP, **Dole:** La Civette, **Mouchar:** MP, **Lons-Le-Saunier:** Guivelle, **Poligny:** Librairie Polinoise **41-Blois:** L'abbé **42- Montbrison:** Plein Ciel **44- Nantes:** Vent d'Ouest, **45 - Gien:** Au fil des Mots **49- Angers:** La Marge **54- Nancy:** L'autre rive **58- Nevers:** MP **59-Lille:** Le Bateau livre **62- Ba-paume:** MP **63: Billom:** Il était une fois **64- Hendaye Plage:** MP **67-Strasbourg:** Quai des Brumes **69-Lyon:** Le Bal des Ardents, Passages, La Gryffe, **Villefranche-sur-Saône:** Boutique des Marais, **Le Bois d'Oingt:** Cassiopée **72- Le Mans:** Doucet **73- Chambéry:** JJ. Rousseau **75- Paris:** Publico, Les Guetteurs de Vent, Quilombo, Librairie, L'Humeur vagabonde, Presse à livres, l'Atelier, Le Monte en l'air **80- Amiens:**MP **85- Les Sables d'Olonne:** MP **86:** Poitiers: La Belle aventure **93-Montreuil:** Folies d'encre.





**BRISONS
LES VIEUX ENGRENAGES**